

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

A PARIS

COMMISSION

DE

L'HISTOIRE DU TRAVAIL

RAPPORT

DE M. E. DU SOMMERARD

Commissaire délégué.



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES DE PAUL DUPONT

45, RUE DE GRENNELLE-SAINT-HONORÉ, 45

—
1867

8-Z à terre 12.945

8°Z
LE SENNE
12975

E. Candiani

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

A PARIS

COMMISSION

DE

L'HISTOIRE DU TRAVAIL

RAPPORT

DE M. E. DU SOMMERARD

Commissaire délégué.



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES DE PAUL DUPONT

45, RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ, 45

1867

COMMISSION DE L'HISTOIRE DU TRAVAIL

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Le comte DE NIEUWERKERKE, sénateur, surintendant des Beaux-Arts, président de la Commission impériale des Monuments historiques de France. — Président ;

Le marquis DE LABORDE, directeur général des Archives de l'Empire, membre de la Commission impériale des Monuments historiques de France ;

DE LONGPÉRIER, conservateur des Antiques au Musée du Louvre, membre de la Commission impériale des Monuments historiques de France ;

Du SOMMERARD, directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, membre de la Commission impériale des Monuments historiques de France ;

LARTET, membre honoraire de la Société d'Anthropologie ;

Baron Alphonse DE ROTHSCHILD ;

Secrétaire de la Commission : M. Alfred DARCEL, attaché à la conservation des Musées impériaux.

HISTOIRE DU TRAVAIL
PAR M. E. DU SOMMERARD.

CHAPITRE I.

ORGANISATION DE L'EXPOSITION DE L'HISTOIRE DU TRAVAIL.

La Commission impériale, en décidant, par arrêté du ministre d'État, son vice-président, en date du 8 janvier 1866, qu'une galerie spéciale serait réservée, au Champ-de-Mars, pour l'installation d'une exposition rétrospective qu'elle désignait d'avance sous le titre d'Histoire du Travail, n'a pas cédé, ainsi que quelques personnes ont paru le supposer dans le principe, à la pensée, bien légitime du reste, de donner une attraction de plus à l'Exposition universelle de 1867. Le but qu'elle se proposait était d'un caractère plus élevé, et nous le trouvons défini en quelques mots dans l'exposé sommaire qui précède l'arrêté constituant la Commission de l'Histoire du Travail :

« Faciliter, pour la pratique des arts et l'étude de leur histoire,
« la comparaison des produits du travail de l'homme aux di-
« verses époques et chez les différents peuples ; fournir aux
« producteurs de toute sorte des modèles à imiter, et signaler
« à l'attention publique les personnes qui conservent les œu-
« vres remarquables des temps passés. » Tel était le programme tracé dès le premier jour à la Commission de l'Histoire du Travail, chargée, sous la présidence du comte de Nicuwerkerke, surintendant des Beaux-Arts, d'organiser et de mener à bonne fin l'exposition nouvelle à laquelle chacune des nations représentées au Champ-de-Mars allait être appelée à apporter son concours.

L'étude des temps anciens est devenue de nos jours, pour ainsi dire, un besoin général, et il est peu de personnes qui ne s'y associent d'une manière plus ou moins directe. L'indifférence dont nos antiquités nationales, celles des premiers temps de la monarchie, du moyen âge et des règnes qui l'ont suivi, étaient l'objet de la part du plus grand nombre, il y a un demi-siècle à peine, a fait place au respect le plus sincère pour les souvenirs du passé et à la recherche passionnée des œuvres d'art produites par les âges qui nous ont précédés. Cette réaction salubre vers les époques principales de l'art et de

l'industrie de nos pères s'est accomplie successivement de période en période, en commençant par le moyen âge et la renaissance, et en se terminant aujourd'hui par les œuvres primitives des temps les plus reculés, après avoir successivement remis en lumière les beaux ouvrages du XIII^e, du XIV^e et du XV^e siècle, ceux des règnes de François I^{er} et de Henri II, les éclatants produits du siècle de Louis XIV et des deux dernières périodes antérieures à la Révolution ; si bien que, au temps où nous sommes, en dehors de nos collections publiques, de nos musées et de nos bibliothèques, les galeries particulières qui n'étaient qu'une rare exception au commencement de ce siècle, sont nombreuses autant que leurs éléments sont variés, et que les richesses qu'elles renferment forment un puissant appoint pour l'histoire de l'art et de l'industrie de nos aïeux.

L'exposition de l'Histoire du Travail n'était pas sans précédents ; déjà à Londres en 1862, pendant la dernière exposition universelle, l'administration du Kensington Museum réunissait, dans les bâtiments dont elle a la disposition, une brillante collection de monuments de toute nature et d'objets de toute provenance appartenant aux siècles passés. Ces monuments, confiés par leurs propriétaires, venaient s'ajouter à ceux que renfermaient les galeries du musée et formaient un ensemble fort remarquable, malgré l'absence de méthode dans le classement et la confusion des nationalités. En 1865, à Paris, un premier essai du même genre était tenté par une réunion d'artistes et d'industriels éminents dont les efforts ont été couronnés par un succès justement mérité. L'exposition rétrospective de l'Union des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie, dirigée par M. Guichard, l'actif président de cette association, avec le concours de ses collègues qui n'avaient reculé devant aucun sacrifice pour mener à bonne fin l'œuvre entreprise, avait reçu du public l'accueil le plus sympathique. Mais cette fois, au palais des Champs-Élysées, comme en 1862, au Kensington Museum, l'exposition rétrospective embrassait les objets d'art de tous les siècles et de toutes les contrées, sans distinction d'origine, d'époque et de provenance ; et néanmoins, les richesses qu'elle présentait et dont la plupart, conservées dans les galeries particulières, étaient ignorées du public, ont été, nous le répétons, l'objet d'une faveur toute spéciale. Le résultat obtenu par l'Union centrale, résultat sans précédent chez nous, a été aussi complet que possible, et nous sommes heureux de pouvoir en rendre, une fois de plus, le sincère témoignage au comité organisateur de cette excellente institution.

L'exposition de l'Histoire du Travail de 1867, partant d'un point de départ tout autre, avait pour première base le principe absolu des divisions de nationalités adoptées pour les industries modernes ; la galerie qui lui était affectée devait bien recevoir les produits de tous les pays et les œuvres appartenant aux différentes contrées depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, mais aux termes du règlement, les objets se rattachant à l'industrie de chaque nation devaient être placés dans une portion distincte de cette galerie et disposés de manière à caractériser les époques principales de l'histoire de chaque peuple.

La Commission chargée de la section de l'Histoire du Travail avait dès lors une double tâche à remplir : elle devait d'abord faire appel à toutes les puissances étrangères pour les convier à prendre part à cette exposition dont l'intérêt ne pouvait que s'accroître par la comparaison des produits exposés, en raison directe du nombre des contrées qui y seraient représentées ; elle avait en outre à arrêter les bases d'une classification générale qui pût s'appliquer à chaque pays, tout en laissant aux Commissions étrangères le soin d'organiser leur participation à l'œuvre commune. Quant à la section française, le but que la Commission se proposait d'atteindre, et qui se trouve exactement défini dans une de ses circulaires, était d'organiser cette exposition de manière à faire connaître par la vue des monuments qu'elles nous ont laissés, les époques principales de l'art et de l'industrie de nos pères, de donner l'idée exacte de l'importance de nos arts industriels à toutes les périodes de notre histoire ; elle voulait faire saisir en outre par un classement méthodique la succession chronologique des progrès, des transformations et même des défaillances du travail national.

Ce classement, adopté pour la section française en même temps qu'il était indiqué comme pouvant servir de base à toutes les contrées étrangères, divisait la galerie de l'Histoire du Travail en dix époques bien tranchées. Ces divisions sont les suivantes :

1° La Gaule avant l'emploi des métaux ; — Comprenant les ustensiles d'os et de pierre, avec les ossements des animaux aujourd'hui disparus du sol de la France, mais trouvés avec ces objets et pouvant indiquer la période à laquelle ceux-ci appartiennent ; — 2° La Gaule indépendante ; — Armes et ustensiles de bronze, de pierre ; objets de terre cuite ; — 3° La Gaule pendant la domination romaine ; — Bronzes, armes, monnaies gauloises, orfèvrerie, bijoux, poteries rouges et noires, émaux incrustés, etc. ; — 4° Les Francs jusqu'au sacre de Charlemagne (800) ; — Bronzes, monnaies,

orfèvrerie, bijoux, armes, poteries, manuscrits, chartes, etc. ; — 5° Les Carolingiens, du commencement du IX^e à la fin du XI^e siècle ; — Sculpture, ivoires, bronzes, monnaies, sceaux, orfèvrerie, bijoux, armes, manuscrits, chartes, etc. ; — 6° Le Moyen Age, du commencement du XII^e siècle au règne de Louis XI, inclusivement (1483) ; — Statuaire, sculpture en ivoire, bois, meubles, bronzes, monnaies, sceaux, orfèvrerie, bijoux, armes et armures, manuscrits, miniatures, émaux incrustés et champlevés, poteries, tapisseries, tissus, broderies, vêtements, etc. ; — 7° La Renaissance, depuis Charles VIII jusqu'à Henri IV (1610) ; — Comprenant, comme la période précédente, les produits de la sculpture, ceux de l'orfèvrerie, de l'armurerie et de la coutellerie ; puis les émaux peints, les faïences vernissées, celles dites de Henri II, les ouvrages de Bernard Palissy et de ses continuateurs, les verreries, les tapisseries, les tissus, les broderies, les reliures, etc. ; — 8° Les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, de 1610 à 1715, dans lesquels se trouvent, outre les produits des siècles précédents ci-dessus désignés, les ameublements en bois sculpté et doré, les marqueteries rehaussées de bronzes, les faïences de Nevers et de Rouen, ainsi que les porcelaines de Rouen et de Saint-Cloud ; — 9° Le règne de Louis XV, de 1715 à 1775, présentant, outre tous les objets énumérés ci-dessus, les vernis Martin, les porcelaines de Chantilly, de Mennecey, de Vincennes et de Sèvres ; les faïences de Moustiers, de Marseille, de l'Alsace, de la Lorraine, de la Picardie, etc. ; — 10° Le règne de Louis XVI et la Révolution française, de l'année 1775 à 1800.

L'appel adressé par la Commission à toutes les contrées étrangères a reçu l'accueil le plus sympathique, et, sauf de rares exceptions, déterminées par des causes toutes spéciales, la plupart des pays de l'Europe ont pris place à l'exposition de l'Histoire du Travail ; l'Angleterre, l'Autriche, les Principautés Roumaines, le Portugal, les Pays-Bas, la Russie, la Suède et la Norvège ont envoyé de nombreuses et intéressantes collections classées avec méthode ; d'autres pays de l'Europe, tels que l'Italie, la Bavière, le Wurtemberg, la Suisse, le Danemark, les États-Pontificaux, ont exposé, les uns des séries entières, les autres quelques ouvrages détachés ; les Républiques américaines ont fait elles-mêmes acte de présence, et enfin l'Égypte a envoyé ses trésors du musée de Boulaq, déjà exposés en partie à Londres en 1862, et qui se retrouvent aujourd'hui dans le petit temple de Philœ, copie réduite de l'original et que le gouvernement égyptien a fait construire à leur intention dans le parc du Champ-de-Mars.

Lors de l'exposition rétrospective ouverte à Londres en 1862, la grande cour du Kensington Museum renfermait non-seulement les objets confiés par les principaux collectionneurs du Royaume-Uni et par les trésors des corporations et des compagnies, mais elle comprenait en outre un nombre considérable d'œuvres d'art de toute nature empruntées aux musées de l'État, aux bibliothèques publiques, aux palais de la Reine. Il ne pouvait en être ainsi en France, en vertu de la loi qui régit nos établissements publics et assure la conservation de nos collections nationales en interdisant la sortie des richesses qu'elles renferment.

Le concours des musées du Louvre, de ceux de l'Hôtel de Cluny, de Saint-Thomas d'Aquin, du cabinet des Médailles et Antiques, des Bibliothèques impériales et nationales eût considérablement simplifié les opérations de la Commission de l'Histoire du Travail, comme nous le disions dans une récente notice sur le même sujet ; mais en dehors des règlements qu'elle avait pour première mission de faire respecter, il y avait un puissant intérêt à conserver leur physionomie complète et intégrale à nos collections publiques, à nos musées, à nos bibliothèques, au moment où Paris devenait le centre sur lequel l'Europe entière allait se trouver appelée par l'Exposition universelle de 1867. La galerie de l'Histoire du Travail français devait donc, tout en ne comprenant que des objets d'origine nationale, se composer uniquement d'œuvres extraites des collections particulières de Paris, des départements, quelquefois même de l'étranger, des musées municipaux et des trésors des églises, à l'exclusion absolue des produits appartenant à l'État aussi bien qu'à la Couronne.

L'appel adressé par la Commission et par les correspondants qu'elle s'était constitués dans les départements, à nos plus célèbres collectionneurs, au haut clergé de France, aux administrations municipales, a rencontré de toute part l'accueil le plus bienveillant et le plus actif. Et cependant, il ne s'agissait plus d'obtenir, comme antérieurement, des collections entières, dont l'exhibition fait toujours honneur à l'amateur érudit qui a mis tous ses soins à en opérer la laborieuse réunion ; il fallait faire choix de certains objets désignés comme étant d'origine française, les détacher des collections auxquelles ils appartiennent, des œuvres de provenance étrangère qui les entourent, et les faire rentrer, suivant la date qui leur était assignée, dans les exigences du classement général. Ainsi, comme l'annonçait la Commission, non-seulement elle ne pouvait admettre dans la section française que les ouvrages se rattachant à l'art et à l'industrie des

populations qui ont vécu sur le sol de la France, mais aucune collection de nature, de nationalité et d'âges différents ne pouvait motiver une exposition particulière ; chaque pièce devait être classée à son rang, suivant le système adopté, tout en portant le nom de son propriétaire, français ou étranger.

Malgré ces conditions imposées par la nature même de l'exposition, l'empressement des principaux amateurs des œuvres d'art des temps anciens à répondre à l'appel qui leur était adressé a dépassé toute attente ; le concours du clergé de France, celui des administrations municipales, a été pour ainsi dire unanime, et l'espoir qu'exprimait la Commission dans sa première circulaire, que tous tiendraient à honneur de concourir à cette manifestation nouvelle de la gloire traditionnelle de notre pays dans les arts, s'est promptement réalisé.

En présence des envois considérables faits de tous les points du pays, un sérieux contrôle et un choix sévère devenaient indispensables, et un Jury spécial fut constitué afin de procéder à l'examen de toutes les œuvres destinées à la section française. Ce Jury composé des collectionneurs les plus éminents de Paris et des départements, dont les noms vont se retrouver fréquemment dans ce rapport, ainsi que des savants chargés de la direction de nos musées et de la conservation de nos bibliothèques et de nos collections publiques, était divisé en cinq sections présidées chacune par un des membres de la Commission de l'Histoire du Travail, et avait pour mission de renvoyer aux contrées auxquelles elles revenaient les pièces reconnues comme étant d'origine étrangère, en mettant de côté toute œuvre indigne de figurer dans une collection destinée à retracer à l'aide des monuments les mieux choisis l'histoire de nos arts industriels à ses diverses époques.

La Commission impériale avait d'ailleurs pris à sa charge les frais de transport, aller et retour, dans les départements, ainsi que toutes les dépenses d'installation, d'arrangement et de réexpédition, en acceptant d'avance la responsabilité de chacun des objets confiés à la Commission de l'Histoire du Travail pour la valeur dont cette dernière aurait agréé la déclaration préalable.

Nous avons dit que, en dehors des collections particulières dont les propriétaires ont gracieusement consenti à se dessaisir en partie pendant près de neuf mois, les cathédrales et les églises de France avaient bien voulu ouvrir leurs trésors, en même temps que les principales villes de l'empire mettaient à la disposition de la Commission tous les objets

précieux, d'origine nationale, renfermés dans leurs musées et dans leurs bibliothèques. Ajoutons que bien des collectionneurs étrangers, en tête desquels nous citerons un des princes les plus éclairés de l'Allemagne, n'ont pas hésité, sans même y avoir été conviés, à envoyer à la Commission de l'Histoire du Travail des suites complètes de précieux ouvrages français réunis par leurs soins, montrant ainsi leur sympathie pour l'œuvre entreprise et l'intérêt qu'ils attachaient à son heureuse réussite. Le nombre des collections dont les envois figurent dans la section française atteint le chiffre de cinq cent trente-deux, tant galeries particulières que musées municipaux, trésors d'églises, sociétés archéologiques, bibliothèques ; et le catalogue ne comprend pas moins de sept mille numéros dont la plupart se rattachent à des séries tout entières d'objets réunis sous le même chiffre. Les précautions les plus minutieuses devaient présider à la réception de toutes ces richesses ainsi qu'à leur installation et à la rédaction des inventaires. Tous ces travaux ont été exécutés en temps utile, et dès le 1er avril, jour de l'inauguration de l'Exposition universelle, la Commission de l'Histoire du Travail ouvrait au public les galeries de la section française, complètement installées pour la plupart, constituant dans leur ensemble la collection nationale par excellence, collection dont l'étude ne saurait être sans effet pour le développement des arts industriels de notre temps.

Nous voudrions pouvoir examiner un à un chacun des objets confiés à nos soins ; mais un pareil travail dépasserait de beaucoup les limites imposées à ce rapport ; nous nous bornerons donc à présenter d'une manière aussi succincte que possible les œuvres les plus importantes qui représentent l'art de chacune des grandes époques, en suivant l'ordre du classement général et en insistant sur les ouvrages qui les caractérisent d'une manière plus spéciale ; ce sera signaler en même temps, en les mettant de nouveau sous les yeux du public, les noms des collectionneurs à la bienveillance desquels sont dus les résultats obtenus, ceux des membres du haut clergé français qui nous ont prêté un si efficace et si précieux concours, ceux, enfin, de nos zélés correspondants et des savants chargés de la conservation des collections municipales dans nos départements, dont l'empressement à seconder l'œuvre entreprise par la Commission n'a pas peu contribué à en déterminer le succès.

CHAPITRE II.

SECTION FRANÇAISE.

I. — LA GAULE AVANT L'EMPLOI DES MÉTAUX.

La Gaule ayant l'emploi des métaux, point de départ de l'exposition française de l'Histoire du Travail, occupe la première salle, celle qui s'ouvre sur le grand vestibule du palais ; c'est là que sont placés, comme le titre l'indique, les ouvrages produits par l'homme à une époque à laquelle l'usage du fer, du bronze, de l'or et de l'argent était encore inconnu dans nos contrées ; c'est là que se trouvent les curieux instruments en silex taillé, les ustensiles en bois de cerf et en bois de renne découverts dans plusieurs régions de la France et appartenant aux premiers âges de la pierre, aux époques des cavernes, à celles des constructions lacustres et jusqu'aux temps de transition dans lesquels les travaux en métal commencent à apparaître.

Les collections de MM. Lartet et Christy, de M. le marquis de Vibrayc, de l'abbé Bourgeois, de M. Peccadeau de l'Isle, celles de MM. Reboux, Bailleau et Feningre, Brun, Filhol de Toulouse, de M. Louis Leguay et du comte de Galbert, ont été largement mises à contribution ; de nombreux envois ont été faits par M. le docteur Garrigou, M. Hébert, le comte de Beaulaincourt, le docteur Eugène Robert, l'abbé Delaunay, MM. de Rochebrune, de Lavauld, Martin, Cartailhac, Gréau de Troyes, par MM. Ancessy, l'abbé Cochet et par M. le comte Josselin Costa de Beauregard, à qui cette section est également redevable des vases provenant des stations lacustres du lac du Bourget et du lac de Genève, en Haute-Savoie.

Les musées départementaux ont adressé un important contingent à cette première série, et les collections publiques de Poitiers, de Saint-Lô, de Narbonne, d'Auxerre, ainsi que le collège de Vervins, ont envoyé à la

Commission de notables échantillons de ces époques primitives, parmi lesquels se trouve la précieuse découverte du dolmen de Manné-er-H' roeck, de la commune de Locmariaquer, dans le Morbihan, collection unique de haches en pierre polie, d'anneaux en jadéite, de colliers et de perles trouvés dans la même fouille, recueillie par le musée de Vannes et mise par cet établissement à la disposition de la Commission de l'Histoire du Travail.

En présence de ces produits de toutes formes, sur l'origine et l'emploi desquels le public n'a pas jusqu'à ce jour de données bien précises, dont la recherche et l'étude constituent une science encore nouvelle, à laquelle de nombreux érudits se sont livrés avec une ardeur digne de l'intérêt qu'inspirent ces monuments, une classification parfaitement méthodique était nécessaire pour faire bien saisir l'enchaînement des travaux de l'homme dans ces premiers temps. Le classement adopté par la Commission répondait à ce besoin, et l'ordre chronologique observé dans la disposition des vitrines ne pouvait laisser aucune indécision pour l'appréciation des produits exposés. Cette première partie de l'exposition rétrospective a été, du reste, parfaitement accueillie ; car les objets qu'elle renferme présentent un intérêt tout spécial, au moment où la science se tourne vers ces époques primitives et cherche à percer complètement le voile qui les couvrait encore naguère.

En dehors des silex taillés, des haches et des ustensiles de même nature, il était une série dans laquelle l'art, s'il est permis d'appliquer ce mot à des essais aussi peu avancés, commence à jouer un rôle ; c'est celle des pièces gravées et sculptées qui se rapportent au premier âge de la pierre, et que la Commission avait eu soin de réunir dans une même vitrine placée au milieu de la salle. L'éléphant, le grand ours des cavernes, le cerf, le renne et l'auroch se retrouvent là gravés au trait ou sculptés en ronde bosse sur des os ou des bois de renne, sur des défenses d'éléphant, sur des pierres informes. L'homme y est lui-même représenté, et dans la plupart de ces reproductions, le caractère dominant est toujours celui de la vérité dans l'attitude et dans le mouvement des figures. La plupart de ces précieux souvenirs ont été recueillis dans la Dordogne, le Tarn-et-Garonne, l'Ariège, par les soins de MM. Lartet et Christy, du marquis de Vibraye, de MM. Peccadeau de l'Isle, Brun, de l'abbé Bourgeois et le docteur Garrigou. Ils forment un ensemble important pour l'étude de ces époques dites antéhistoriques, et la Commission, en les mettant sous les yeux du public,

est heureuse de rendre hommage aux recherches de ces savants distingués et à l'excellent concours qu'ils ont bien voulu lui prêter ; de même que c'est aux soins de M. Lartet, de MM. Mortillet et Jules Desnoyers, du marquis de Vibraye, de MM. Bertran et Colomb qu'elle doit l'excellente classification qui a permis d'apprécier à leur juste valeur ces monuments qui peuvent être considérés comme les essais élémentaires de l'homme, et qui constituent le premier échelon de l'Histoire du Travail.

II, III. — LA GAULE INDÉPENDANTE. — LA GAULE SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

Les époques celtique et gallo-romaine se présentent immédiatement après, et leur réunion forme une nombreuse collection, grâce au concours de la plupart de nos musées départementaux et des principales galeries particulières de Paris et de la province. Cette double période, qui comprend la Gaule indépendante et la Gaule sous la domination romaine, et à laquelle commence, à vrai dire, l'examen des produits du travail national, embrasse un nombre infini d'œuvres de toute sorte dont le classement, confié aux soins de notre savant collègue M. Adrien de Longpérier, fait ressortir toute l'importance pour l'étude de notre histoire.

La série des ouvrages en marbre et en pierre ne comprend qu'un nombre assez restreint de numéros, la Commission de l'Histoire du Travail ayant dû renoncer à l'envoi de monuments d'un poids considérable et d'une nature encombrante pour se borner à ceux dont le transport et le déplacement ne présentaient pas les mêmes difficultés. Quelques cippes trouvés à Reims et à Melun, des stèles en pierre du musée d'Autun, des bustes et des statuettes en marbre blanc, des urnes funéraires conservées dans le musée d'Aix, quelques bas-reliefs et de nombreux fragments envoyés par les mêmes collections suffisent, du reste, à constituer un ensemble d'un sérieux intérêt.

La collection des bronzes est d'un éclat exceptionnel, et il a été permis à la Commission de pouvoir réunir en un seul groupe bien des richesses disséminées dans un grand nombre de nos galeries départementales. Les statues, statuettes et figurines gauloises et gallo-romaines sont au nombre de cent vingt-cinq et comprennent des œuvres capitales, telles que le grand Jupiter, de Lyon, les belles figures trouvées au Vieil-Evreux, celles des musées d'Aix dans les Bouches-du-Rhône, de Beaune dans la Côte-d'Or, de

Rennes, de Nîmes, de Saint-Omer, de Moulins et du Mans ; les statuettes envoyées par M. Ed. Barry, de Toulouse, qui a bien voulu mettre à la disposition de la Commission tous les précieux objets renfermés dans sa belle et nombreuse collection ; celles de M. Julien Gréau, de Troyes, du commandant Oppermann, de M. Sutterlin, de Strasbourg ; du baron de Girardot, de M. Duquenelle, de Reims ; de MM. Charvet, Auguste Commez, de Toulouse, et Jules Chevrier, de Châlon-sur-Saône.

Les ouvrages en métaux précieux, en or ou en argent, offrent un intérêt tout spécial, et les vitrines de la salle gallo-romaine présentent les plus beaux spécimens en ce genre ; ce sont d'abord, pour n'en citer que quelques-uns, les deux celliers d'or trouvés à Plouharnel, dans le Morbihan, composés tous deux d'une large lame de métal, et appartenant l'un à M. le comte Costa de Beauregard, l'autre à M^{me} Lebail de Plouharnel ; les bracelets d'or découverts au même lieu et qu'il a été possible d'exposer auprès des fragments des vases en terre dans lesquels les deux colliers ont été retrouvés, avec toute une série de haches en pierre et quelques pièces en bronze extraites des mêmes fouilles ; et surtout les six magnifiques colliers d'or massif découverts à Fenouillet, dans la Haute-Garonne, et conservés aujourd'hui dans les collections du musée de Toulouse, monuments aussi remarquables par la perfection du travail que par l'élégance de l'ornementation, qui rappellent les plus beaux trésors des temps antiques, et dans lesquels on ne sait qu'apprécier le plus, le précieux de la matière, la conservation sans égale ou l'habileté des moyens d'exécution employés par les orfèvres du temps.

D'autres bracelets en or, des torques en bronze, des colliers de toutes dimensions remplissent les vitrines de cette salle et proviennent des collections que nous avons déjà citées, ainsi que les fibules, agrafes et ornements divers, attributs du costume et de l'équipement de ces époques.

Parmi les armes défensives nous devons signaler le beau casque de forme conique trouvé à Falaise et appartenant à M. de Glanville de Rouen, celui de provenance analogue conservé par le musée de Falaise, le casque à bombe trouvé dans la Saône, près de Lyon, et qui fait aujourd'hui partie de la collection de M. de Billy. Les armes offensives sont nombreuses : les épées, les poignards, les couteaux de diverses formes, les lances, les traits, les haches en bronze ont été envoyés par toutes les collections publiques et particulières et forment une partie essentielle des ouvrages de cette période avec de précieux fragments des chars conservés au musée de Toulouse et

trouvés à Fa dans le département de l'Aube, et à Besançon dans celui du Doubs.

Il faudrait citer également les vases en métal, les poteries de toutes fabriques, les coupes, les plats d'argent de Soissons et de Lillebonne, les casseroles de bronze poinçonnées au nom du fabricant, les gourdes et les amphores, les bassins, les cassolettes et les urnes funéraires, avant d'arriver au monnaies d'or, d'argent et de bronze, aux sceaux et aux estampilles réunis par M. Barry de Toulouse, et enfin aux ustensiles de tout genre qui constituent une des séries importantes de cette collection.

C'est dans cette dernière partie que sont classés le beau foyer en bronze du musée de Lyon, trouvé à Vienne en 1839, le trépied de Giberville, découvert en 1812 et conservé au musée de Caen, les miroirs de bronze découverts à Arlès et à Reims, les strigiles, les lampes, les poids, les agrafes, les clochettes, les pièces de serrurerie, les clefs en bronze et les objets usuels qui se retrouvent dans toutes les provinces de la France avec la même variété et la même élégance de formes.

Les fouilles de Toulon-sur-Allier ont amené la mise au jour d'ateliers de mouleurs en terre blanche et d'une collection considérable de figurines, de vases et d'ustensiles usuels ainsi que des moules servant à leur fabrication.

Ces objets sont aujourd'hui la propriété de MM. Esmonnot et Bertrand, de Moulins, ainsi que du musée de cette ville qui ont bien voulu adresser à la Commission de nombreux et intéressants spécimens de cette industrie. M. le commandant Oppermann y a joint plusieurs bustes trouvés à Vichy, à Arpajon dans le Cantal et quelques figurines découvertes sur d'autres points du pays.

Les vases de terre provenant de la collection de M. Charvet, des musées d'Aix, d'Auxerre, d'Arles et d'Avignon, des cabinets de M. Duquenelle de Reims et de quelques autres collectionneurs, sont au nombre de deux cent cinquante et représentent la plupart des fabriques dont on a retrouvé la trace sur le sol de la France ; ce n'est pas là une des séries les moins intéressantes des époques gauloise et gallo-romaine, et c'est en même temps le point de départ de cette belle industrie céramique dont nous rencontrons les brillants produits au moyen âge et à la renaissance.

Le concours des musées départementaux a été unanime, nous l'avons dit plus haut, pour assurer la réussite de cette partie de l'exposition de l'Histoire du Travail ; qu'il nous soit permis, indépendamment des collections publiques que nous avons déjà citées, de mentionner les musées

d'Annecy, d'Arles, d'Autun, de Caen, de Chartres, d'Évreux, du Mans, de Narbonne, de Nîmes, de Poitiers, de Provins, celui de Rouen, ceux de Saint-Lô, de Saint-Omer, de Saverne et de Soissons ; le comité archéologique de Senlis, la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace et le collège de Vervins ; nous voudrions donner ici les noms de toutes les collections particulières qui ont contribué à compléter cette période de notre exposition ; on en trouvera au catalogue la liste in extenso ; signalons seulement, en dehors de celles que nous avons déjà mentionnées, les galeries de M. Peigné Delacourt, du baron de Girardot, de MM. Cotteau d'Auxerre, Bouillet de Clermont, Danjou de Fougères, de Glanville de Rouen, ainsi que celles de MM. de Soland, Rollin et Feuarent, Félix Bourqueclot, Louis Revon d'Annecy, Édouard Fould, celles de l'abbé Tourneux, du colonel de Morlet, de l'abbé Cochet, de M. Bulliot d'Autun et de madame Hortense de Cazaux.

IV. — LES FRANCS JUSQU'AU SACRE DE CHARLEMAGNE.

La quatrième époque, comprenant les Francs jusqu'au sacre de Charlemagne, nous présente en grande partie les mêmes noms ; les ivoires des musées de Boulogne et de Rouen, un grand nombre d'ustensiles en bronze, des armes en fer, des scramasaxes, des couteaux de toutes formes, des épées et des francisques ouvrent cette section dans laquelle les armes montées en or, trouvées à Pouan dans le département de l'Aube et données par l'Empereur au musée de Troyes, tiennent une place considérable. Il faudrait également citer ici les mille objets de forme et d'usage multiples retrouvés dans les cimetières du Boulonnais, les collections de monnaies des rois mérovingiens, de M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, les fibules, bagues, pendants d'oreilles d'or, d'argent et de bronze, envoyés par nos musées de province et recueillis de tous côtés en France, la collection des poteries et des pièces de verrerie des mêmes époques dont le musée de Boulogne conserve tant de remarquables spécimens, et enfin quelques manuscrits précieux confiés par M. Firmin Didot, la bibliothèque de Troyes et celle du séminaire d'Autun.

V. — LES CARLOVINGIENS.

Les monuments en ivoire occupent un des premiers rangs dans les industries d'art de l'ère carlovingienne, et il était réservé à la Commission de l'Histoire du Travail de pouvoir mettre pour la première fois sous les yeux du public quelques-uns des plus beaux ouvrages de ce genre, religieusement conservés depuis longues années dans des collections particulières d'un accès difficile, et dont on ne pouvait juger que par des reproductions graphiques plus ou moins exactes.

Le flabellum de l'abbaye de Tournus peut, à juste titre, être considéré comme une des pièces les plus rares et les plus précieuses en ce genre ; conservé jadis à l'abbaye de Saint-Philibert à Tournus, cet objet qui remonte au IX^e siècle se compose d'une boîte en ivoire, ou plutôt en os de narval, supportée par un long manche de même matière richement orné de rinceaux et d'ornements en relief et portant l'inscription : *Johel me scœ fecit in honore Mariæ*. La boîte, en s'ouvrant, développe le flabellum ou écran, de forme circulaire, orné sur ses deux faces de sujets à figures, de rinceaux et d'inscriptions en vers latins tracées en lettres d'or sur fond de pourpre, sorte de dédicace indiquant l'usage du flabellum, destiné à être porté près de l'officiant au service divin, à écarter les mouches et à mitiger les ardeurs du soleil : *Infestas abigit muscas et mitigat estus*.

La boîte elle-même est chargée de sculptures, et le chapiteau qui la retient au manche porte sur chacun de ses angles la figure d'un apôtre. Le parchemin qui constitue plus spécialement le flabellum est plissé de manière à pouvoir sortir de la boîte et y rentrer à volonté, rappelant ainsi par sa forme et sa disposition ces écrans rapportés de l'Inde et de la Chine et que l'industrie parisienne imite de nos jours.

Le flabellum de l'abbaye de Saint-Philibert est dans un état de conservation extraordinaire et appartient au savant M. Carrand, de Lyon ; les peintures sur vélin ont encore toute leur fraîcheur primitive, et le temps n'a fait que leur donner une plus complète harmonie. Les sculptures exécutées pour la plupart en haut relief, tant sur la boîte que sur le manche dont les diverses parties sont reliées entre elles par des nœuds en ivoire ou en os de narval teints en vert, témoignent d'une grande habileté et donnent à ce précieux objet, unique en son genre, un caractère d'élégance et de richesse tout à fait remarquable et justement approprié à l'emploi pour lequel il était destiné.

Trois grands oliphants, de la même époque, occupent la vitrine centrale : ce sont, celui du musée de Toulouse couvert de figures et d'animaux fantastiques sculptés ou gravés, l'oliphant du trésor de Saint-Trophime d'Arles, relevé de fleurons et de figures, et enfin celui de l'église de Saint-Orens à Auch, dans lequel les divisions géométriques alternent avec des entrelacs et des animaux chimériques. Il convient de citer également le peigne de saint Loup portant son inscription en lettres onciales, monté au XII^e siècle en argent doré, décoré de cabochons et appartenant au trésor de la cathédrale de Sens ; celui du XI^e siècle de la collection de M. l'abbé Caneto, vicaire général à Auch ; la boîte à hosties de l'histoire de Joseph, conservée dans la collection du baron de Théis ; le cylindre de l'église de la Major à Arles ; le tau à double volute envoyé par le musée départemental des antiquités de Rouen ; les crosses à figures de l'église Saint-Trophime d'Arles et du musée de Narbonne ; le coffre à couvercle dont les bas-reliefs représentent des cavaliers vêtus de mailles et des hommes de guerre, extrait de la galerie de M. de Basilewski ; celui du musée de Reims, décoré des figures d'Adam et d'Ève, d'hommes armés et de guerriers en costumes du X^e siècle ; une statuette de même époque provenant du musée de Lille, quelques bas-reliefs, des plaques d'évangélistes et divers objets appartenant à MM. Quenson de Lille, Arondel, Ed. Barry de Toulouse, et remontant aux X^e et XI^e siècles.

La figurine équestre de Charlemagne, que conservait jadis le trésor de la cathédrale de Metz, avait sa place toute indiquée au centre de la salle consacrée aux monuments de l'ère carlovingienne. Recueilli par les soins du chevalier Alexandre Lenoir, ce bronze, qui a conservé en partie, malgré de sérieuses restaurations, la patine d'or qui le recouvrait, est devenu la propriété de Mme Éwans Lombe. L'empereur est à cheval, la tête ceinte de la couronne, les épaules couvertes d'un manteau court et drapé, et porte en mains le globe et l'épée. Ce petit monument est remarquable par le caractère de gravité qui distingue la figure, la simplicité de la pose et les détails du costume. Quelques pièces d'orfèvrerie, quelques bijoux, des bronzes, des monnaies et des armes envoyés par M. B. Fillon de Fontenay, MM. de Marguerie, Charvet et le comte de Kergariou, par l'église de Saint-Benoist-sur-Loire, les musées de Chartres et du Mans, M. le vicomte P. d'Amécourt et l'église de Sainte-Paule des Côtes-du-Nord, complètent cette cinquième série, avec des chartes et diplômes, extraits des archives du Bas-

Rhin et de la Vienne, des évangélistes et des manuscrits, empruntés à la cathédrale et à la bibliothèque de Troyes, au séminaire d'Autun, à l'église Saint-Andoche de Saulieu dans la Côte-d'Or, au comte de Kergariou et à M. A. Firmin Didot.

VI. — LE MOYEN AGE.

La galerie du Moyen Age comprend, nous l'avons dit, tous les produits des XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, depuis l'année 1100 jusqu'à 1483, fin du règne de Louis XI ; les objets destinés au culte religieux y abondent, et c'est pour l'installation de cette partie de l'exposition rétrospective que la Commission de l'Histoire du Travail a été secondée avec le zèle le plus louable par le haut clergé français et les administrations municipales. Le contingent fourni par les trésors des églises et par les musées des départements est considérable, et, grâce au bienveillant concours prêté à la Commission par les églises et les établissements publics qui se trouvent aujourd'hui en possession de ces précieux souvenirs, il lui a été possible de rassembler une collection d'objets du moyen âge tout à fait hors ligne et du plus haut intérêt pour l'étude de l'histoire nationale. La Commission est heureuse d'exprimer ici publiquement sa gratitude au clergé français qui a bien voulu lui confier pendant plusieurs mois ces monuments, objets de la vénération des populations, ainsi qu'à MM. les directeurs des musées de province qui n'ont pas hésité à dépouiller les collections qui leur sont confiées de plusieurs de leurs plus beaux fleurons, assurant ainsi le succès d'une œuvre toute nationale dont le moindre résultat n'a pas été de montrer la prééminence de nos arts et de l'industrie française aux diverses époques de notre histoire.

Nous voudrions pouvoir rendre à chacun le témoignage qui lui est dû ; malheureusement, les limites imposées à ce rapport sont bien restreintes ; qu'il nous soit permis cependant de citer ici les cathédrales de Chartres, de Reims, de Limoges, de Troyes, d'Angers, de Sens, l'église Notre-Dame de Strasbourg, celles de Neuville, de Brioude, Saint-Andoche de Saulieu, Saint-Nicolas d'Arras, Saint-Taurin d'Évreux, Saint-Marcel, puis celles de Germiny-les-Prés, de Billanger, de Château-Ponsat, de Noyon, de Bousbecque, de Mauzac ; les Dames Ursulines d'Arras et les Bénédictines de Verneuil ; les Hôtels-Dieu d'Auxerre, de Reims, l'hôpital général de

Limoges, celui de Tonnerre et l'hospice de Villeneuve-lez-Avignon ; le séminaire de Nîmes, ceux de Reims, d'Yvetot ; le collège de Billom ; NN. SS. les évêques de Bourges, de Coutances et de Saint-Brieuc, ainsi que M. le curé d'Arles.

Parmi les collections publiques des départements nous ne saurions omettre de signaler le concours empressé des musées d'Angers, d'Auxerre, de Beauvais, de Bordeaux, de Chartres, de Lille, de Limoges, de Lyon ; de ceux du Mans, de Narbonne, de Nîmes, d'Orléans, de Rouen, de Rennes, de Reims, de Senlis, de Saint-Omer, de Saint-Lô, de Soissons, de Toulouse et de Troyes ; de la bibliothèque de Laon, de la Société archéologique de Seine-et-Marne, ainsi que de celle des Antiquaires de Normandie.

Quant aux collections particulières, il faudrait pouvoir les mentionner toutes ; indiquons au moins les noms de MM. Barry de Toulouse, Basilewski, Dutuit de Rouen, baron de Théis, que nous retrouvons à chacune des périodes de l'Histoire du Travail, ceux de l'abbé Jouen, du vicomte d'Amécourt, de la comtesse Dialynska, du baron de Girardot ainsi que ceux de MM. Delaherche de Beauvais, Carrand de Lyon, de Glanville de Rouen, Gielen de Maeseyck, Hucher du Mans, B. Fillon, Ramé de Rennes, Le Brun d'Albanne et Julien Gréau de Troyes, x Benvignat de Lille, du Puis Vaillant de Poitiers.

La statuaire en marbre du moyen âge est représentée par la Vierge du XIV^e siècle de M. Barry de Toulouse, par les figures du tombeau de Jehan duc de Berry, mort en 1416, appartenant au musée de Bourges, et par les bas-reliefs du XV^e siècle de MM. Lecointre Dupont de Poitiers et Cliquot de Reims.

La sculpture en ivoire, en grand honneur au moyen âge, devait occuper une place importante parmi les ouvrages de cette époque. La grande Vierge formant triptyque, du musée de Lyon, de la fin du XII^e siècle ; celle aux carnations peintes avec rehauts d'or, du XII^e siècle, conservée à Villeneuve-lez-Avignon, peuvent être considérées comme des œuvres exceptionnelles justement appréciées des archéologues ; nous en dirons autant des beaux diptyques extraits des collections de MM. de Basilewski et Bellaigue de Bughas, du baron de Théis, de M. Dutuit de Rouen, et qui datent tous du XIII^e au XIV^e siècle.

Les meubles sont peu nombreux en raison des exigences de la distribution des galeries ; nous citerons cependant le bahut de M. Alf.

Gerente, couvert de chevaliers vêtus de mailles et remontant à la belle époque du XIV^e siècle ; la crédence à l'écu de France et la chaire à dossier envoyés par M. Barry de Toulouse, celle de M. du Puis Vaillant de Poitiers, et le bahut du XV^e siècle appartenant au musée d'Orléans.

Dans la série des bronzes du moyen âge, l'attention se porte, de prime abord, sur la statuette équestre de Jehanne d'Arc en armes, précieux souvenir du XV^e siècle, conservé par les soins de M. Carrand de Lyon ; viennent ensuite la clochette du petit séminaire de Reims, les fragments du grand candélabre de saint Remy, les anneaux de porte du XI^e siècle de l'église de Brioude, les pièces d'équipement appartenant à M. Victor Gay, les crosses des musées d'Angers et de Senlis, les chandeliers du baron de Girardot et du musée de Rouen, la grosse cloche du musée de Melun, avec son inscription en relief, et une foule d'objets de nature analogue appartenant aux mêmes temps.

Les sceaux sont nombreux, et la plus grande partie revient aux musées d'Auxerre, d'Angers, de Rennes, de Saint-Omer, de Troyes et de Lyon, à MM. J. Gréau de Troyes, Cinot de la Société de Seine-et-Marne, E. Hucher du Mans, et B. Fillon. Citons aussi la collection des poids en bronze des villes du midi de la France et des mesures de capacité, réunis par M. Barry de Toulouse, collection qui occupe trois vitrines tout entières ; les jetons des corporations et les enseignes de pèlerinage de MM. Arthur Forgeais et de la Herche de Beauvais, ainsi que les moules qui servaient à la fabrication de ces bijoux en plomb ou en étain.

L'orfèvrerie religieuse tient un rang considérable dans cette galerie du moyen âge ; quel que soit l'intérêt qui s'attache à la réunion momentanée de ces monuments précieux appartenant pour la plupart aux trésors des églises de France, il nous est impossible de les désigner tous, et nous nous bornerons à indiquer les plus saillants et les plus dignes de l'intérêt des archéologues : tels sont l'autel portatif en porphyre rouge avec monture en argent ; l'A de Charlemagne ; l'autel portatif en albâtre et les reliquaires du trésor de l'église de Conques ; la statuette d'ange et le reliquaire de Saint-Etienne de Muret, du trésor de Grandmont ; le calice de saint Remy, précieux ouvrage du XII^e siècle, appartenant aujourd'hui à la cathédrale de Reims ; les deux belles crosses en cristal de roche conservées à la bibliothèque de Versailles et provenant des anciennes abbayes du Lys et de Maubuisson ; la châsse de saint Romain, du trésor de la cathédrale de

Rouen ; le charmant reliquaire de la sainte épine, de l'abbaye d'Oisy-le-Verger, aux Dames Augustines d'Arras ; la grande châsse de Saint-Taurin d'Evreux, véritable monument de l'orfèvrerie française de la fin du XIII^e siècle, couvert de figures et d'ornements en argent repoussé et doré ; le reliquaire de Château-Ponsat ; le beau vase en cristal de roche monté en argent doré et relevé de pierres fines, ouvrage du XII^e siècle, appartenant à la Société des Antiquaires de Normandie ; le chef de saint Féréol, à l'église de Nexon ; le ciboire de la cathédrale de Sens ; la grande croix reliquaire en filigrane d'or du musée de Rouen ; la châsse de saint Romain, empruntée au trésor de la cathédrale de Rouen ; le reliquaire de saint Pierre et de saint Paul à la cathédrale de Reims, ainsi que des collections entières de croix, crosses, monstrances, bagues, anneaux et fibules en orfèvrerie des mêmes siècles.

Parmi les émaux champlevés, et en première ligne, se placent le beau tabernacle de la cathédrale de Chartres, œuvre capitale des émailleurs limousins au XII^e siècle ; la grande châsse de saint Calmine de l'église de Mauzac, dans le Puy-de-Dôme ; celle du collège de Billom ; la grande plaque de Geoffroy Plantagenet, magnifique émail du XII^e siècle, conservé au musée du Mans ; la châsse de Saint-Marcel (Indre). Puis viennent les reliquaires conservés par les musées du Mans, de Toulouse, la cathédrale de Troyes, par l'église de Bousbecque ; le pied de la croix de saint Bertin, ouvrage du XII^e siècle, appartenant au musée de Saint-Omer ; les crosses de Poitiers, de Limoges et de Troyes ; les bassins à laver, les croix, les pyxides et tous les intéressants travaux des émailleurs français des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles.

Le musée de Chartres a envoyé l'armure attribuée à Philippe le Bel et le pourpoint de Charles le Bel qui, suivant la tradition, auraient été donnés à la cathédrale de Chartres après la bataille de Mons-en-Puelle en 1304 ; le musée du Mans expose le couteau aux armes de Bourgogne de Charles le Téméraire et une précieuse épée du XII^e siècle avec incrustations d'or et d'argent. D'autres armes, dont quelques-unes ne sont pas moins remarquables, ont été confiées à la Commission par la Société de statistique des Deux-Sèvres, par MM. Carrand de Lyon, Rochebrune de Fontenay, Benjamin Fillon et de Basilewski.

Les archives de l'Yonne, celles de la Vienne, celles du séminaire protestant de Strasbourg exposent des chartes et diplômes, et la collection

sans rivale des manuscrits de M. A. Firmin Didot complète cette importante série, dans laquelle nous retrouvons le beau livre d'heures in-4° de Charles de Bourgueville, au XV^e siècle ; la consolation de Boèce, manuscrit grand in-80 exécuté vers 1410 ; le livre des Trois-Ages, composé sous le règne de Louis XI, par Étienne Porchier ; les heures de Marguerite de Rohan, aux armes d'Orléans et de Rohan, sans oublier quelques beaux ouvrages sur vélin de la bibliothèque de Laon, de M. Dutuit de Rouen et de M. Ramé de Rennes.

Les tapisseries qui couvrent les murs dans toute leur longueur appartiennent à la cathédrale d'Angers et font partie de l'importante tenture de l'Apocalypse, léguée par René d'Anjou et marquée aux chiffres de Louis 1^{er} et de Marie de Bretagne, ainsi qu'à ceux d'Yolande d'Aragon, mère de René, morte en 1442. Signalons également, avant de quitter la galerie consacrée aux œuvres du moyen âge, la figure d'ange debout tenant la croix, retrouvée dans la chapelle du château du Lude, par M. le marquis de Talhouet, et portant sur ses ailes l'inscription en caractères gothiques indiquant la date du 27 mars 1475, et le nom de Jehan Barbet, dit de Lion « qui fist cest angelot. »

VII. — LA RENAISSANCE.

Si nous quittons la galerie du moyen âge pour entrer dans celle de la renaissance qui lui fait suite, nous nous trouvons en présence de tous les élégants produits de l'art français en honneur au XVI^e siècle, au premier rang desquels se placent les émaux de Limoges et les faïences de Bernard Palissy.

La collection des émaux de Limoges réunis par la Commission de l'Histoire du Travail est, sans contredit, la plus complète et la plus intéressante qui ait jamais été placée sous les yeux du public. Les galeries particulières ont tenu à honneur d'exposer les ouvrages les plus recherchés de nos émailleurs limousins, et l'appel adressé par la Commission à l'élite de nos collectionneurs a été accueilli avec un empressement auquel nous ne saurions trop rendre hommage. Les grands et beaux émaux des collections de MM. les barons James, Alphonse et Gustave de Rothschild, de M^{me} la baronne Salomon de Rothschild, de MM. Dutuit de Rouen, de Basilewski,

du baron de Théis, du vicomte de Tusseau, occupent aujourd'hui les vitrines de la galerie de la renaissance et un grand nombre de pièces d'un choix irréprochable ont été envoyées par MM. le capitaine Leyland de Londres, le comte de Reiset, d'Yvon, Davillier, le comte d'Étampes, M^{me} la princesse Czartoriska, MM. Auvray, Beurdeley, Edmond Petit, Hunt et Roskell de Londres, Gatteaux, Clément Le Saut de Nantes, Spitzer, Lecointre Dupont de Poitiers, l'abbé Caneto d'Auch, le comte de Saint-Pierre, Duru d'Auxerre, B. Fillon, Ch. Stein, Roger Desgenettes, E. Leroux, Ed. Fould et le comte d'Armaillé.

Les musées départementaux possèdent de nombreuses collections d'émaux de la renaissance ; les envois de Limoges, d'Angers, de Saint-Omer, de Melun, de Lyon, de Lille, de Rennes, de Poitiers et de Toulouse se font remarquer dans cette belle série avec ceux de l'église Saint-Rémy de Reims, de la cathédrale de Troyes, de l'église de Noroy et de Notre-Dame de Vitré.

L'École de Limoges tout entière de la fin du XV^e au commencement du XVII^e siècle est représentée dans cette partie de l'Exposition, depuis les premiers Pénicaud jusqu'aux Jehan Limousin, en y comprenant les Colin Nouailher, le célèbre Léonard Limousin, né à Limoges en 1505, et mort en 1577, Pierre Reymond, son contemporain ; les deux artistes les plus féconds de la fabrication limousine, Pierre Courtoys, l'auteur des grands émaux du château de Madrid, conservés au musée de Cluny, Jean Court dit Vigier, Jean Courtney, Suzanne Court et Jean Reymond. Au milieu d'une réunion aussi complète d'ouvrages hors ligne, choisis parmi les plus beaux spécimens d'un art qui a brillé du plus vif éclat au XVI^e siècle, il serait difficile d'énumérer les pièces les plus dignes de l'attention publique ; indiquons sommairement les triptyques de Nardon Pénicaud ; la suite des trente-deux plaques du même auteur composant la châsse de saint Loup, de la cathédrale de Troyes ; les coffrets du musée de Saint-Omer ; ceux des barons Alphonse et Gustave de Rothschild, attribués à Colin Nouailher, premier du nom ; les belles plaques du baron de Théis ; les salières de M. Dutuit ; la coupe et son couvercle appartenant à la princesse Czartoriska, ouvrages signés pour la plupart des initiales de Colin Nouailher, deuxième du nom ; les grandes plaques et les portraits au poinçon des Pénicaud, attribués à Jean II et à Jean III, et appartenant à M. Le Saut de Nantes, au baron de Théis, à M. Gatteaux et aux barons James, Alphonse et Gustave de

Rothschild ; la nombreuse suite des œuvres signées par Léonard Limousin, ses plaques de l'histoire de Psyché, son portrait de François I^{er}, envoyé par M. le baron de Théis ; celui de Catherine de Médicis jeune, au baron Alphonse de Rothschild ; la belle plaque ovale du même maître représentant Henri II, roi de France, à cheval et tenant en croupe Diane de Poitiers ; le portrait d'Anne d'Este, duchesse de Nemours ; ceux de Calvin, de Théodore de Bèze, d'Henri III en Jupiter, d'Erasmus ; la grande figure ovale de Catherine de Médicis, au baron James de Rothschild ; le Charles IX, roi de France et l'Elisabeth, appartenant à M. Beurdeley, puis une suite de plaques signées en toutes lettres du nom de leur auteur et portant presque toujours la date de leur exécution depuis l'année 1533 jusqu'en 1575.

Les œuvres de M. Di. Pape sont moins nombreuses ; mais elles sont capitales ; son grand triptyque représentant la vie de Saint Jean se compose de dix plaques et porte la signature du maître ; il a été envoyé par M. le capitaine Leyland de Londres ; trois autres triptyques également signés ont été confiés par M. le baron de Théis, la princesse Czartoriska et M. Dutuit de Rouen.

L'œuvre de Pierre Reymond est représentée par quatre-vingt-dix pièces, dont plusieurs sont des ouvrages de premier ordre ; tels sont le triptyque de Bourbon, avec la légende : Notre espoir est en vous, et la date de 1538 ; celui aux armes de Philippe de Bourbon et de Louise Borgia, appartenant, le premier au baron Alphonse de Rothschild, le deuxième à M. de Basilewski ; la belle coupe à la date de 1544, de M. Dutuit de Rouen ; celle du banquet d'Énée et de Didon et du Triomphe de Diane à M. le baron Gustave de Rothschild ; les coupes de Loth et ses filles, signée de 1546, et de Bacchus, à la date de 1554, à M. le baron James de Rothschild ; les grands plats du triomphe d'Amphitrite et du jugement de Pâris ; la coupe de la Vertu, au baron Gustave de Rothschild ; les belles salières du baron de Théis, de la baronne Salomon, du baron Gustave de Rothschild ; la coupe du festin d'Énée et de Didon à M. Spitzer, puis des plats, des aiguières et des bassins, provenant des mêmes galeries et portant les initiales de Pierre Reymond avec la date de leur fabrication.

Les travaux de Pierre Courtoys ne sont pas moins nombreux, et la série des coffrets, des coupes, des salières et des aiguières, que nous retrouvons dans les vitrines de la salle de la renaissance et qui portent les chiffres ou l'attache de cet émailleur, suffirait à donner une haute idée de la valeur de ses œuvres. Tels sont : l'aiguière du musée de Lyon, le plat de Diane et

d'Apollon, à M. le baron Gustave de Rothschild ; celui du festin des dieux, daté de 1567, à M. Charles Stein ; celui de « Suzanne et les Vieillards », à M. E. Leroux ; les salières de M. de Basilewski, celles de M. Dutuit et les coffrets du vicomte de Tusseau.

Deux pièces importantes portent en toutes lettres la signature de Jehan Court, dit Vigier, à Limoges, en 1556 et 1557 : ce sont, un coffret formé de cinq plaques qui représentent la vie de Joseph, et un couvercle de coupe reproduisant le triomphe de Neptune, propriété de M^{me} la baronne Salomon de Rothschild et de la princesse Czartoriska.

Les ouvrages attribués à Jean Courtey sont au nombre de quarante-deux ; ce sont des plaques à figures, le Parnasse, Bethsabée à la fontaine, Jason et Médée, des bassins et des aiguières, des salières, des coffrets, des flambeaux, provenant des collections de MM. de Rothschild, Édouard Fould, baron de Théis, et enfin une belle horloge représentant les sujets du Nouveau Testament, qui appartient à M. le baron James de Rothschild et qui passe, à bon droit, pour un des chefs-d'œuvre de cet émailleur de la fin du XVI^e siècle.

Suzanne Court et Jean Reymond sont représentés, l'un par la coupe du triomphe de Diane, signée par l'auteur et appartenant à M. de Bazilewski, l'autre par la grande plaque de saint Élisée, aux initiales de l'émailleur, et à la date de 1589. Viennent enfin les ouvrages de Jean Limousin : plats, aiguières, assiettes et salières, empruntés aux mêmes collections, et surtout une belle horloge de table, de forme ovale, représentant les mois de l'année et les signes du zodiaque, extraite de la galerie du baron Alphonse de Rothschild.

L'œuvre de Bernard Palissy et les travaux de ses continuateurs devaient occuper une place toute spéciale dans la galerie de la renaissance française ; aussi les vitrines qui leur sont consacrées présentent-elles la collection la plus complète et la plus choisie en ce genre ; le nombre des plats seuls dépasse le chiffre de cinquante : plats semés de plantes et de coquilles en relief, de couleuvres, de lézards et d'écrevisses ; plats à fonds jaspés, plats à palmettes et rinceaux en relief ; plats à salières, décorés de sirènes et de mascarons ; bassins repercés à jour avec fleurons en relief, ornés de guirlandes aux chiffres du roi Henri II ; plats à arabesques, à entrelacs ; grands plats à figures, de forme ronde ou ovale, à émaux de couleurs, remontant presque tous aux premières années de la seconde moitié du XVI^e siècle. Les coupes de toutes formes, les buires, les hanaps, les salières, les

flambeaux, les saucières décorées de figures, de groupes, de mascarons, de feuillages en relief, complètent cette série, avec les grands médaillons des empereurs romains, les charmantes figurines de la Nourrice, celles du Vieilleur, aux chiffres de Marie de Médicis, le groupe de l'Enfant aux chiens, et toute la collection des statuettes attribuées à Palissy et à ses continuateurs.

Ici, comme pour les émaux, la Commission a reçu le concours le plus dévoué de la part de tous nos grands collectionneurs : les barons James, Alphonse et Gustave de Rothschild, madame la baronne Salomon, M. Dutuit de Rouen, le vicomte de Tusseau, le comte de la Béraudière, le comte de Saint-Pierre, M. de Bazilewski, ont envoyé les plus beaux fleurons de l'oeuvre de Palissy renfermés dans leurs collections, ainsi que la Société de l'histoire du protestantisme français, le docteur Coquerel, MM. Spitzer, B. Fillon, Arondel, Leroux, C. Davillier, la princesse Czartoriska, mademoiselle Grandjean, M. Arthur Robert, madame Clapisson, mademoiselle Ozy et M. Grasset de Varzy.

Espérons que cette exposition d'oeuvres originales, dont le mérite consiste dans l'invention plus encore peut-être que dans la composition et le choix des sujets, portera ses fruits, et que les nombreux imitateurs de l'oeuvre de Palissy sauront enfin reconnaître l'abîme qui sépare des oeuvres du maître et de ses élèves des imitations incomplètes fabriquées de nos jours. Imiter, ou plutôt copier aveuglément des ouvrages dont l'originalité constitue la valeur essentielle, ne sera jamais un progrès dans la voie de l'art industriel, et, pour nous, la reproduction des figurines et des beaux plats attribués à Palissy ou à son école ne constituera jamais qu'une fabrication inutile, à laquelle l'élément principal d'intérêt, l'invention, fait absolument défaut, et qui ne se rachète même pas par le mérite de l'exécution, le plus souvent défectueuse, lourde et empâtée.

Si les industriels intelligents qui se livrent à ce genre de reproductions déploient la même somme de temps, de patience et peut-être même de talent à produire des oeuvres originales en s'inspirant du maître, sans chercher cette imitation servile qui n'a ni intérêt pour l'art ni avantage pour l'industrie, peut-être leurs études et leurs recherches seraient, elles couronnées de succès ; mais tant qu'il en sera autrement, non-seulement il n'y aura pas de progrès, mais l'oeuvre accomplie, eût-elle dans le principe un certain succès de curiosité, n'aura ni valeur d'art, ni intérêt industriel, et subira bientôt le sort qu'éprouvent toutes les productions analogues,

marquées à un chiffre élevé dans les magasins de leurs fabricants et adjugées à vil prix, comme contrefaçons, le jour où elles franchissent les degrés de l'Hôtel des ventes. Le principal mérite, on ne doit jamais l'oublier, dans l'industrie comme dans l'art, consiste dans l'invention ; aussi notre savant collègue, M. Albert Jacquemart, le disait-il récemment en excellents termes, dans une notice où il traitait des produits céramiques : « L'exposition de l'Histoire du Travail n'est pas un défi jeté aux galeries voisines ; l'idée toute paternelle qui a présidé à cette exposition a été de mettre en relief des types peu connus ; de vulgariser les œuvres d'hommes dont les noms sont devenus célèbres ; de montrer les essais des siècles passés, afin d'éviter au temps présent des tentatives pénibles et stériles, et, à côté de quelques ouvrages qui seront éternellement admirés, de placer les tâtonnements primitifs ; en un mot, de faire apprécier les labeurs d'un enfantement poursuivi de génération en génération, et de glorifier le présent en montrant la route parcourue, le progrès accompli ⁽¹⁾. »

A côté des œuvres de l'école de Palissy se placent naturellement les célèbres faïences d'Oiron, vulgairement appelées faïences de Henri II. Tout le monde connaît ces poteries, dont les prix de vente ont atteint, dans ces dernières années, des chiffres incroyables ; remarquables par une grande finesse d'exécution, par la recherche de la forme et le plus souvent par une ornementation d'un goût exquis, les faïences d'Oiron ont un caractère particulier inhérent au procédé de fabrication, qui consiste en décors de pâtes colorées placées par incrustation sur une couche d'argile blanche. On a longtemps cherché quel pouvait être l'auteur de ces pièces originales, dont le nombre est fort restreint, et qui, pour la plupart, sont ornées des armoiries royales et de celles de plusieurs grandes familles de France. Un renseignement précieux, retrouvé par M. Benjamin Fillon, établit l'origine de ces faïences d'une manière à peu près irrécusable.

« Les armoiries princières, les emblèmes royaux qui se rencontrent si habituellement sur ces pièces, dit M. Albert Jacquemart, portèrent à croire à l'intervention souveraine dans cette fabrication exceptionnelle.

« Il n'en était rien pourtant ; une femme de goût avait, seule, pris l'initiative de cette création ; il était réservé à M. B. Fillon d'en faire la découverte, et le lecteur nous saura gré de lui montrer par quels moyens ingénieux la science archéologique procède aujourd'hui à ses enquêtes. On savait que la plupart de ces faïences fines provenaient des environs de Thouars ; c'était un premier indice. Un jour, M. Fillon rencontra deux

miniatures arrachées du calendrier d'un livre d'heures ayant appartenu à Claude Gouffier, grand écuyer de France et l'un des plus riches seigneurs poitevins ; la feuille du mois de juillet représentait, entourée de tous les insignes nobiliaires des Gouffier, une scène champêtre faisant allusion à la moisson : assis, sur des gerbes, les paysans prennent leur repas ; le verre à la main, une femme arrête le bras d'un voisin sans gêne qui vide une bouteille armoriée. A cette bouteille le savant reconnut la teinte ivoirée, les dessins bruns de la faïence fine et l'écu des Gouffier. La lumière était faite ; diverses tournées, terminées par la visite du château d'Oiron, prouvèrent qu'il y avait eu là, en 1529, une usine, protégée par Hélène de Hangest, mère du grand écuyer et ancienne gouvernante de Henri II. Un potier, François Cherpentier, y avait établi son four, et Jehan Bernart, gardien de la librairie d'Oiron, avait, sous la haute direction de la maîtresse du château, dessiné la plupart des ornements répétés sur toutes les pièces. »

Ajoutons que la précieuse feuille du calendrier de Claude Gouffier, retrouvée par M. Benjamin Fillon, a été gracieusement offerte par lui, pendant le cours de l'Exposition universelle, aux collections du musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, où elle se trouve aujourd'hui à la disposition de toutes. les personnes qui se livrent à l'étude des origines de nos "industries nationales.

Nous avons pu, grâce au bienveillant concours reçu de toutes parts, réunir treize pièces de cette intéressante fabrication. Les unes sont de la première époque, telle que la belle aiguère, portant sur son couvercle l'écusson aux armes de Gilles de Laval, retrouvée dans les greniers du château du Lude par M. le marquis de Talhouet, et devenue la propriété de M. le baron Alphonse de Rothschild. Ce sont ensuite les trois salières de M. le vicomte de Tusseau, l'une de forme hexagonale, à cuvette circulaire, flanquée sur les angles de colonnettes cannelées que supportent des bustes en haut relief ; la deuxième, décorée de pilastres aux armes de France, et la troisième couverte d'arabesques blanches sur fond brun. Ces pièces sont d'une richesse d'ornementation qui témoigne d'une grande recherche, ainsi que la belle salière triangulaire du baron Alphonse de Rothschild, dont les pieds supportent des colonnettes, et dont les faces sont décorées de portiques, sous lesquels s'abritent des figures en ronde bosse.

Une autre de ces faïences, non moins remarquable par son ornementation, provient de la collection de M. d'Yvon : c'est une salière de forme également triangulaire, présentant sur chacune de ses faces un

portique surmonté d'un fronton ; les Termes, emblème de la famille des Gouffier, flanquent chacun des angles et sont supportés par des mascarons à ailettes en ronde bosse ; les arabesques les plus riches et les plus variées couvrent les fonds et accompagnent tous les détails de l'architecture. Ces dernières pièces sont d'une date moins ancienne que l'aiguère du château du Lude, et semblent appartenir à l'époque de la plus grande prospérité de la fabrique d'Oiron. Il en est de même de la coupe aux armes de France, montée sur pied à balustre et richement décorée d'arabesques qu'animent des lézards exécutés en haut relief ; objet capital, confié par M. le baron James de Rothschild.

Une œuvre non moins importante, et dans laquelle le précieux de l'exécution ne le cède en rien à l'élégance de la forme, appartient encore à la même période et se fait remarquer par l'extrême richesse de sa décoration : c'est un flambeau, dont le nœud repose sur une base triangulaire rehaussée de mascarons et de modillons qui supportent trois figurines d'enfant en ronde bosse ; les feuilles en relief, les coquilles, les fleurons et les têtes de lion qui décorent cette pièce, dont l'ornementation est en réserve sur fond orangé, lui donnent un aspect de richesse insolite. Ce beau flambeau provient de la collection de M. le baron Gustave de Rothschild.

Les cinq autres ouvrages de la fabrique d'Oiron, qui sont placés dans la même vitrine, appartiennent à une époque moins ancienne, et qui peut être regardée comme la troisième période de cette fabrication. Le plus important est un hanap sur pied, dont l'anse est formée par une figure d'homme aux bras étendus ; cette faïence, qui appartient également à M. le baron Gustave de Rothschild, se distingue par la variété des motifs de son ornementation, dans lesquels les têtes de chérubins, les lézards et les grenouilles se détachent sur les arabesques des fonds. Ce sont ensuite deux carreaux de dallage, provenant de la chapelle du château d'Oiron, et dont l'un porte, sur un fond d'arabesques bleues, le monogramme du roi Henri II, et l'autre est à l'écu mi-parti de Gouffier et de Hangest. Ils sont conservés par M. Benjamin Fillon, ainsi qu'un médaillon chargé d'un monogramme sur fond vert, et une buire à quatre oreillettes, qui peuvent être regardés comme les derniers produits d'une fabrication tombée dès lors dans une complète décadence, après avoir brillé d'un éclat sans égal.

L'intérêt qui s'attache à ces faïences dites de Henri II, la faveur dont elles jouissent depuis bien des années auprès du public d'élite qui s'occupe des

œuvres d'art des temps passés, les lumières nouvelles apportées récemment sur l'origine de cette fabrication exceptionnelle, nous ont amené à sortir un peu des bornes de la concision qui nous est imposée ; qu'il nous soit permis de dire encore à ce sujet un mot des imitations qui commencent à se produire, et qui sont tellement en dehors de la saine direction et de la voie intelligente, qu'il importe de les signaler. Quelques essais ont été faits par l'Angleterre, et ce sont ceux qui ont le mieux l'aspect des originaux ; d'autres pays en ont également produit, mais en oubliant complètement que le principal mérite des faïences d'Oiron consistait dans cette application, par le système de l'incrustation, de dessins en pâtes de couleurs sur un fond donné. Reproduire en porcelaine, comme nous l'avons vu dans la section suédoise, la grande aiguière du château du Lude, est certes une bonne pensée ; c'est prouver une excellente propension à retrouver dans les œuvres de tous les pays et de toutes les époques des modèles d'un goût consacré, pour les adapter aux usages modernes ; mais il y a malheureusement mauvais emploi de la matière et imitation péchant par un vice capital. Le principal charme, le mérite exceptionnel de ces œuvres consistent, nous l'avons dit, dans l'incrustation des dessins, mode d'exécution qui donnait à la pièce le caractère tout particulier qui la distingue ; les tons étaient en outre choisis de manière à produire un ensemble harmonieux, jamais criard, et présentant à l'œil un aspect de douceur et de délicatesse qu'on rencontre rarement dans les produits analogues.

Si le fabricant moderne se borne à donner à son vase la forme exacte de l'original du XVI^e siècle, s'il copie ces délicates arabesques qui en font la richesse et la décoration, rien de mieux ; mais du moment où il les applique au pinceau sur fond de porcelaine blanche, il sort de la voie et produit une œuvre d'un ton cru, d'un aspect désagréable, qui eût fait bondir de désespoir François Cherpentier, et surtout maître Jehan Bernart, gardien de la librairie d'Oiron et l'inventeur de ces charmantes fantaisies, s'ils eussent pu prévoir de pareilles imitations.

Le choix de la matière est une des premières conditions d'une œuvre d'art, nous l'avons répété cent fois dans nos rapports sur les produits mobiliers des expositions précédentes, et quand nous voyons, comme aujourd'hui dans la section prussienne, exactement reproduits en fine porcelaine aux reflets luisants et glacés, ces beaux vases en grès de Flandre et d'Allemagne du XVI^e siècle, avec leurs médaillons, leurs écussons

contournés et leur fière tournure si bien rehaussée par le grain rugueux et grossier de la matière originale, nous ne pouvons nous empêcher de regretter le temps employé à ces travaux et de déclarer que là, plus que partout ailleurs, il y a mauvais emploi de la matière.

Quelques faïences d'origine française occupent également les vitrines de la galerie de la renaissance ; bornons-nous à citer les gourdes, aux armes de France, trouvées à Chaourcel, département de l'Aube, et appartenant au docteur Coquerel ; un plat, aux armes de Piot, seigneur de Courcelles, de la fabrique de Savignies, de la collection de M. de la Herche de Beauvais ; un autre de la même provenance, aux écus de France, de Bretagne et de Dauphiné, provenant du musée de Beauvais ; divers ouvrages de la fabrique de Poitiers, au musée de cette ville, et enfin les carreaux de pavage du château d'Écouen, aux armes d'Anne de Montmorency, connétable de France, appartenant à la grande chancellerie de la Légion d'honneur et portant l'inscription de fabrique : Rouen, 1542.

Les verreries françaises du XVI^e siècle sont rares ; mais quelques pièces d'un sérieux intérêt ont été envoyées par MM. Benjamin Fillon et Gab. de Fontaine, de Fontenay-le-Comte ; ce sont : une coupe gravée, fabriquée en 1578 pour Marthe Mansion de la Pommeraye, femme de Gédéon Picard, médecin protestant de Foussay, en bas Poitou ; un verre de même fabrique, orné de trois figures de hallebardiers émaillées sur le fond, et un verre bleu, émaillé de blanc et doré, aux armes de la famille Taveau de Mortemer, en Poitou. M. Davillier a également exposé un beau verre à pied, portant un buste de femme, émaillé, avec un écu d'azur au chevron d'or ; enfin, d'autres pièces d'origine et d'époque analogues proviennent des musées de Poitiers et de Rennes.

La disposition des galeries consacrées à l'Histoire du Travail, et la nécessité de donner un vaste développement aux vitrines destinées à renfermer les objets précieux et à les soustraire au contact d'un nombreux public, ont dû obliger la Commission à resserrer dans d'étroites limites l'exposition des meubles de la renaissance. Le musée d'Orléans, M. Nourry, de cette ville, M. Barry, de Toulouse, ont envoyé des bahuts en bois sculpté, de la fin du XV^e siècle et du commencement du XVI^e ; la crédence, qui occupe le milieu de la galerie et qui est d'un caractère charmant, dans le style d'Androuet du Cerceau, avec incrustations de bois et de marbres, appartient à la collection de M. le baron Alphonse de Rothschild ; MM. Lucy, G. Gouellain de Rouen, Robillard, Léopold Double, Héber Marini, le

baron E. de la Villestreux, ont bien voulu confier à la Commission des meubles à vantaux, des buffets en chêne et en noyer sculptés qui forment le mobilier de cette galerie, avec un grand cabinet en ébène du commencement du XVII^e siècle, appartenant à M. Beurdeley ; signalons en outre une chaise en noyer, envoyée par M. Barry, de Toulouse ; un prie-dieu, à madame la comtesse de Cambis-Alais, et les châsses en bois sculpté, peint et doré, de Saint-Bohaire et de Saint-Victor, provenant de l'église de Saint-Bohaire, dans le département de Loir-et-Cher, et de celle de la Chaussée, dans l'Indre-et-Loire.

Le couvercle des fonts baptismaux de l'église Saint-Romain, de Rouen, peut être classé parmi les meubles. Sa construction est d'une rare élégance, la forme est celle d'un dôme à huit faces, couvertes de sculptures en haut relief, représentant les diverses scènes de la Passion ; une lanterne, supportée par quatre colonnes et surmontée d'un pélican, couronne le dôme, et donne à ce petit monument un caractère exceptionnel de légèreté et de richesse.

De nombreuses sculptures sur bois seraient à citer ; bornons-nous à indiquer un buste d'homme, en costume du commencement du XVI^e siècle, appartenant à M. le baron Alphonse de Rothschild ; les grands écussons, dans le style de Germain Pilon, provenant du palais de justice de Paris et envoyés par la ville ; plusieurs séries de panneaux, remarquablement sculptés, provenant des collections de MM. Maillet du Boullay et Louis Carrand ; les panneaux du couronnement de Henri III, roi de Pologne, et de la duchesse de Nemours, propriété de M. Achille Jubinal ; la charmante figure de la Nourrice, du musée de Reims, reproduite tant de fois en faïence par les successeurs de Palissy, et nombre d'objets mobiliers en bois sculpté, extraits des musées de Saint-Lô, des collections de la Société archéologique de Mehin, des cabinets de mademoiselle Grandjean, de M. Noury, d'Orléans, du musée de Moulins ; et du cabinet de M. Barry, de Toulouse. Deux bas-reliefs en marbre méritent une mention spéciale ; tous deux sont la propriété de M. d'Yvon : ce sont la Diane étendue et appuyée sur le cerf, bas-relief attribué à Jean Goujon, et dont le similaire existe dans les collections de l'Hôtel de Cluny, et le Satyre enlevant les enfants, ouvrage de la seconde moitié du XVI^e siècle.

Parmi les bronzes, il faut signaler le grand buste de François, I^{er}, appartenant à M. le baron Pichon ; celui de Jean de Morvilliers, évêque

d'Orléans, attribué à Germain Pilon, et confié à la-Commission par Mgr l'évêque d'Orléans ; les bustes de Henri IV et de Marie de Médicis, à M. le comte de la Béraudière ; de beaux marteaux de portes, plusieurs bas-reliefs à figures et les mesures d'Arques, à l'écu de France, conservées au musée de Saint-Lô.

L'exposition des monnaies et des médailles de la renaissance comprend la série des monnaies d'or de Louis XII, François I^{er}, Henri II, Charles IX, Henri III, exposées par M. le vicomte Ponton d'Amécourt ; elle présente en outre un choix de médaillons, de médailles et de sceaux en bronze et en argent doré, à MM. Labouchère et B. Fillon, au musée de Rennes, à MM. Dutuit et de la Béraudière, Hucher, du Mans, et au musée archéologique de cette ville.

Les églises de Saint-Jean-du-Doigt, dans le département du Finistère, et de Plourach, dans celui des Côtes-du-Nord, possèdent deux pièces d'orfèvrerie de la renaissance, qui semblent exécutées par la même main et qui sont marquées en partie du même poinçon : ce sont deux grands calices richement ornés et portant en haut relief les figures des apôtres, le tout en argent repoussé, ciselé et doré. Les patènes sont d'un travail analogue, et l'une d'elles est rehaussée d'un émail et de Chimères supportant un médaillon de François I^{er}. Ces deux beaux ouvrages portent le caractère de la grande orfèvrerie religieuse du XVI^e siècle, qui se trouve en même temps représentée par plusieurs châsses et par de belles croix en argent et en cuivre repoussé et doré, envoyées par les mêmes églises, par M. le curé de Saint-Taurin d'Évreux, l'hôpital général de Limoges et par l'église de Plouvez, des Côtes-du-Nord, sans omettre un ostensor en agate et en cristal de roche, monté en or émaillé, et qui provient des collections du musée de Bordeaux.

Mais deux monuments de premier ordre, aussi précieux par leur exécution que par les souvenirs qui s'y rattachent, figurent en première ligne dans cette importante série, et la Commission de l'Histoire du Travail a été heureuse de les mettre sous les yeux du public, grâce à l'excellent concours du haut clergé de Reims : ce sont les deux pièces des sacres des rois Henri II et Henri III, données par ces souverains à la cathédrale de Reims, et qui ont été conservées dans son trésor. La première représente la scène de la Résurrection, avec toutes les figures de ronde bosse en argent repoussé, émaillé et doré. Le tombeau est en agate, et le soubassement, orné de pierreries et d'émaux, porte les chiffres et insignes du roi avec la

légende : Henricus secundus consecrandus huc me asportavit, 1547, La seconde est une nef en agate montée en argent doré ; c'est le reliquaire de sainte Ursule, une des 11,000 vierges. Les figures, également en ronde bosse, sont en or émaillé ; la nef repose sur un pied qui l'isole du fleuve aux flots d'argent, et la légende, placée sur le soubassement aux armes de France, rappelle que ce reliquaire est un souvenir d'Henri III, roi de France et de Pologne, en l'année 1572.

A côté de ces précieux objets se trouvent un grand nombre d'ouvrages moins importants, mais d'une charmante exécution : des colliers, des croix, des pendeloques, des chapelets, appartenant à la princesse Czartoriska, au baron de Théis, à MM. Hunt et Roskell, de Londres ; toute une suite de bagues du XVI^e siècle, à M. Louis Carrand et à madame Delange ; plusieurs pièces d'argenterie à l'usage de la table, provenant de la collection de M. le baron Pichon ; la belle ceinture garnie de rosaces en argent doré conservée à la bibliothèque de Versailles, et enfin la grande aiguère avec son bassin, exécutée en argent ciselé et doré sur les dessins d'Étienne Delaulne, ouvrage aussi remarquable par la beauté du travail que par la richesse de l'ornementation et par le style des figures, envoyé de Londres par M. le capitaine Leyland, et devenu, pendant le cours de l'Exposition, la propriété de M. le baron Adolphe de Rothschild. Le somptueux coffre en cristal de roche taillé et monté, conservé par M. le duc de Mouchy, est un chef-d'œuvre d'exécution, aussi précieux par le choix des matières que par l'habileté de la main-d'œuvre ; mais il ne saurait être classé parmi les produits du travail français, en raison de son origine italienne. Les souvenirs et la tradition qui s'y rattachent lui ont donné une consécration presque nationale, et c'est à ce titre seulement qu'il a pu être l'objet d'une exception toute spéciale et trouver place dans les galeries de la section française.

Des métaux précieux, si nous passons aux objets en fer, aux armes, à la serrurerie et à la coutellerie, nous trouvons le chanfrein et la selle en fer repoussé, ciselé et damasquiné d'or, provenant des collections du musée de Lyon ; l'armure aux chiffres des Montmorency, du musée de Draguignan ; les belles épées de M. Carrand, de Lyon ; celles de M. L. Double ; les poignards de MM. de Basilewski et Claude d'Auxerre ; la carabine gravée et ciselée dans le goût d'Étienne Delaulne aux armes de France et de Navarre, extraite de la collection du baron Alphonse de Rothschild ; les pistolets, cartouchières et pulvérisateurs du musée de Rennes, de M. Double et du comte d'Armaillé ; les mors de brides de M. Dupuis-Vaillant, de

Poitiers, et le précieux éperon appartenant aujourd'hui à M^{me} veuve Failly, bel ouvrage de ciselure et de repéré à jour. La collection des couteaux, fourchettes et pièces de table réunie par M. Foulc, de Nîmes, est intéressante et nombreuse ; il convient de la signaler ici, en même temps que la gaine contenant un poignard et deux couteaux, conservée par le duc de la Force, et qui aurait été saisie sur Ravaillac par le maréchal de la Force, son aïeul.

Le château d'Écouen est justement célèbre pour les beaux ouvrages de serrurerie qui y ont été exécutés au XVI^e siècle, aussi a-t-il fourni une part importante parmi les produits de cette industrie placés dans la salle de la renaissance ; les heurtoirs, verroux et serrures sont aux armes du connétable de Montmorency et témoignent par l'originalité de leurs formes, l'élégance des dessins et l'excellente exécution, de toute l'habileté des serruriers de cette époque ; des clés d'un beau travail, des serrures, des plaques de portes historiées ont été exposées par M. Moreau, l'habile industriel qui a exécuté les portes à jour en fer forgé du pavillon impérial ; des pièces analogues de toutes provenances complètent cet ensemble, et ont été confiées à la Commission par MM. le comte de Pulligny, Voisin, Menou de Périgueux, l'abbé Cochet de Dieppe, et Julien Gréau de Troyes.

Il nous serait impossible d'énumérer ici les peintures, les miniatures, les manuscrits et les imprimés qui remplissent plusieurs vitrines dans la galerie de la renaissance ; nous ne pouvons cependant passer sous silence une œuvre unique signée par Leonard Limosin, esmailleur peintre valet de chambre du Roy ; c'est une grande peinture sur bois représentant l'incrédulité de saint Thomas, à la date de 1551. Ce tableau, qui formait sans doute le centre d'un triptyque aux grandes dimensions, provient de l'église du Queyroix et est conservé aujourd'hui dans la collection du musée de Limoges ; c'est à peu près la seule peinture connue du célèbre émailleur du XVI^e siècle.

M A. Firmin Didot, MM. Lanneau, Maurice Ardant de Limoges, et Benjamin Fillon, de Fontenay, ont exposé un choix remarquable de miniatures du XVI^e siècle ; le musée de Toulouse a envoyé une série de grandes initiales historiées à la date de 1534 à 1535, et le baron Gustave de Rothschild a complété cet ensemble par les deux grands portraits équestres de François II et de Henri IV, peints sur vélin. La collection des manuscrits et des imprimés appartenant à M. A.-Firmin Didot ferait l'objet d'un

catalogue tout entier ; nous regrettons de ne pouvoir que les citer ici en rendant un juste hommage à leur propriétaire pour l'empressement qu'il a bien voulu mettre à confier à la Commission des trésors sans prix qui sont un des fleurons de l'exposition de l'Histoire du Travail, et au nombre desquels figurent le Trespas de l'Hermine regrettée, Relation des funérailles d'Anne de Bretagne, des premières années du XVI^e siècle ; l'Evangélaire, aux armes du cardinal de Meudon, et des livres d'Heures d'une richesse et d'une conservation extraordinaires. Nous devons mentionner également le beau livre manuscrit des Heures de la comtesse du Lude, du commencement du XVI^e siècle, retrouvé au château du Lude par M. le marquis de Talhouet ; la grande mappemonde sur vélin, rehaussée de personnages et d'animaux, œuvre de la fin du XVI^e siècle, appartenant à M. Wilfrid. Chauvin, et les envois considérables de manuscrits et d'imprimés, précieux à bien des titres, faits par M. Le Brun d'Albanne, de Troyes, le comte de Kergariou, la bibliothèque de Poitiers, MM. Amédée Gayot, Suremin de Missery, le docteur Aumerle, M. de Gaumecourt, par la bibliothèque de Troyes et la Société de l'histoire du protestantisme français. Les reliures forment à elles seules une collection complète, dans laquelle les bibliothèques des rois François I^{er} et Henri II tiennent une large place, et c'est encore à MM. Firmin Didot et Dutuit de Rouen que nous sommes redevables de la plupart de ces chefs-d'œuvre, ainsi qu'aux bibliothèques de Reims, d'Auxerre et de Poitiers.

Les grandes tapisseries qui garnissent les parois de la galerie et complètent sa décoration proviennent en partie de la cathédrale d'Angers, en partie de celle de Reims. La tenture des instruments de la Passion, placée dans la salle précédente, et qui est postérieure à l'année 1513, porte les armes de Pierre de Rohan, seigneur de Gié et du Verger ; celle de la Passion se compose de quatre grands panneaux, et provient de l'église Saint-Maurice de Chinon ; les tapisseries de Saint-Martin, qui étaient destinées à l'église Saint-Maur et à celle de Saint-Saturnin, étaient conservées à Toulouse ; toutes appartiennent aujourd'hui au trésor de la cathédrale d'Angers. La tapisserie du roi Clovis, donnée par Charles de Lorraine, archevêque de Reims, le 2 novembre 1573, et restaurée en 1650 par Gadret de Lanoy, tapissier à Paris, est la propriété de la cathédrale de Reims, qui a bien voulu y joindre une des dix pièces de la tenture de Saint-Remi, données à son église en 1531 par Robert de Lenoncourt, et l'une des douze

pièces de la tapisserie de la Vierge, don du même archevêque en 1530 ; magnifiques ouvrages qui, avec les tapisseries moins importantes du musée de Saint-Lô et celles de M. d'Yvon, exécutées sur des cartons italiens, forment une suite des plus intéressants spécimens d'une industrie en grand honneur dans le nord de la France aux XV^e et XVI^e siècles.

VIII, IX, X. — DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES.

La galerie française de l'Histoire du Travail, qui pouvait, en raison de son développement, en raison surtout des conditions de son architecture et de la disposition uniforme de ses salles, présenter un aspect général de monotonie toujours fâcheux dans une exposition de cette nature, a le grand avantage d'offrir, au contraire, une variété d'effets qui se modifient à tout instant et reposent les yeux des visiteurs ; chacune des salles affectées à l'une des grandes époques du classement général se distingue par un caractère spécial et diffère ainsi essentiellement de celles qui précèdent et de celles qui vont suivre. Cet état de choses n'est point le fait d'une combinaison plus ou moins heureuse, et il ne saurait entrer dans l'esprit de celui des membres de la Commission qui a été plus spécialement chargé de diriger l'installation de ces galeries de s'adresser ici un éloge indirect ; il provient tout simplement de la nature des objets qui représentent chacun des siècles de notre histoire, et qui, par leur caractère, leur forme, leur couleur même, diffèrent d'une manière absolue selon la période à laquelle ils appartiennent.

Ainsi la galerie de la renaissance, qui renferme de véritables trésors d'art dont nous n'avons pu donner qu'une faible idée, offre de prime abord un aspect de gravité bien tranché qu'elle doit aux meubles en bois sculpté, dans lesquels la dorure et les couleurs brillantes font complètement défaut ; les émaux de Limoges, les faïences de Palissy même, malgré la richesse de leur coloration, sont d'un effet calme et doux, et cette vaste réunion d'objets produit un ensemble d'une rare harmonie. En passant de cette galerie dans les salles consacrées aux œuvres des XVII^e et XVIII^e siècles, l'effet général change entièrement ; les meubles en bois noir et en marqueterie, relevés de dorures et de bronzes, remplacent les buffets en noyer ; les faïences de

Rouen, de Nevers, de Marseille, dont les couleurs brillantes s'enlèvent sur des fonds d'un blanc vif ; les objets d'orfèvrerie richement ouvragés, tout contribue à donner à cette section un éclat et un air de richesse qui caractérisent exactement les siècles qu'elle représente.

La Commission avait divisé cette deuxième partie de l'exposition de l'Histoire du Travail en trois époques distinctes : les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, de 1610 à 1715 ; celui de Louis XV, de 1715 à 1775, et enfin celui de Louis XVI et la Révolution jusqu'à l'an 1800. Il était difficile, en raison de l'espace restreint, en raison surtout des exigences des dispositions matérielles, d'observer strictement et d'une manière absolue les divisions adoptées, en ce qui concerne ces dernières périodes dont les produits présentent souvent entre eux, du reste, une certaine analogie et de nombreux points de rapprochement, sinon de similitude. Nous avons dû, en conséquence, pour l'installation des meubles et des objets d'art de toute nature qui constituent cette seconde partie de la section française, adopter une distribution plus simple et qui consiste à placer les produits de ces dernières époques sous un seul et même titre : XVII^e et XVIII^e siècles, tout en conservant pour le catalogue les divisions arrêtées en principe. Cette modification, commandée, ainsi que nous venons de le dire, par des nécessités d'aménagement, avait en outre l'avantage de nous permettre de donner satisfaction à de nombreux collectionneurs, en exposant aux yeux du public par grands ensembles les objets précieux qu'ils ont bien voulu confier à la Commission, et dont les exigences d'une classification trop détaillée aurait amené l'inévitable éparpillement.

Si nous devons suivre pas à pas et pendant ces deux siècles les transformations qu'ont subies les diverses industries qui relèvent de l'art et dont l'exposition de la section française nous offre tant de beaux et précieux spécimens ; si nous devons faire ici l'historique de toutes ces fabrications nationales qui ont été l'une des gloires de notre pays, de ces beaux meubles en marqueterie qui ont dès le principe placé notre ébénisterie à un niveau que les fabricants étrangers ont toujours eu l'ambition d'atteindre sans y être encore arrivés, de toutes les fabriques de faïences nées en France, à Nevers, à Rouen, puis à Moustiers et autres lieux, fabriques éteintes de nos jours, mais dont les produits ont trouvé dans ces dernières années de nombreux et fervents admirateurs ; s'il fallait joindre à cela l'histoire et la description de ces belles pièces d'orfèvrerie religieuse et civile, de ces mille bijoux inventés par une époque de luxe et d'opulence, ce serait un traité

complet des arts et des industries de la France qu'il s'agirait de produire. Telle n'est pas notre mission ; et quel que soit l'intérêt qui s'attache à ces questions qui sont aujourd'hui l'objet des études et des recherches de bien des érudits, nous devons rester dans les limites qui nous sont tracées.

Ici, comme dans chacune des sections précédentes, le concours des collectionneurs et leur empressement à seconder les efforts de la Commission a été unanime ; aussi les résultats obtenus ont-ils dépassé toutes les prévisions. Les grands meubles du musée de Poitiers en ébène incrusté de cuivre ; le bureau du duc de Mouchy, rehaussé de bronzes dorés ; les médaillères, les bureaux, les tables, les commodes et encoignures aux panneaux de laque, envoyés par M. le baron Lepic ; les meubles en vernis, de M. d'Yvon, ceux de MM. Double et du baron A. de Rothschild, de M. Spitzer, sont des ouvrages d'ébénisterie de premier ordre et dont l'étude a d'autant plus d'intérêt pour nos fabricants que, à raison de leur forme et de leur disposition, ces beaux meubles des XVII^e et XVIII^e siècles rentrent dans le cadre et dans les proportions de certaines habitations modernes.

Les monuments de la sculpture de ces deux derniers siècles sont tous les jours sous les yeux du public, dans nos musées. nos collections nationales et dans les palais impériaux ; mais les galeries particulières renferment un grand nombre d'œuvres de nos sculpteurs français qu'il y avait un véritable intérêt à faire connaître, et dont les dimensions plus restreintes rendaient le déplacement moins difficile. Telles sont la figure de Neptune, marbre signé de Pajou, et celles des quatre Saisons, appartenant à M. Beurdeley ; le Louis XIV debout et terrassant l'Envie, groupe signé par Gobert en 1692 et conservé dans la collection de M. d'Yvon ; telles sont encore les charmantes figures de la Baigneuse, de Falconnet, et son groupe de Pygmalion daté de 1761, qui proviennent de la même collection ; le buste de jeune fille attribué à Pigalle et confié à la Commission par M^{lle} Grandjean ; les statuettes exposées par M. Spitzer, parmi lesquelles une belle figure d'enfant portant l'inscription : Galland fecit, 1785 ; un buste signé Houdon 1786, provenant du musée d'Aix, et toute une collection de groupes en marbre, de pendules et de vases, appartenant à M. Léopold Double, à MM. Dutuit de Rouen, Bourgeois, Spitzer, ainsi qu'à M. d'Yvon.

M. le baron Roger, MM. de Lafaulotte, Dutuit, Strauss et Beurdeley, le baron Lepic, ont envoyé de grands et beaux bronzes du temps de Louis XIV, les figures équestres du roi, le groupe de Laocoon et des statuettes de

la même époque ; MM. Dreyfus et le comte de la Béraudière exposent divers ouvrages analogues exécutés sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI.

Les objets mobiliers, bronzes d'ameublement, pendules, garnitures de cheminées, vases montés, appliques, occupent plusieurs grandes vitrines dans les quatre dernières salles et présentent un ensemble fertile en enseignements pour l'industrie moderne. Les collections de MM. Léopold Double, de La Faulotte, du comte de la Béraudière et du vicomte Clerc ont une réputation européenne et se distinguent par le choix irréprochable des objets des XVII^e et XVIII^e siècles qu'elles renferment aussi bien que par leur parfaite conservation.

Grâce à l'obligeance de ces amateurs distingués qui ont bien voulu mettre à la disposition de la Commission de l'Histoire du Travail les nombreuses richesses réunies par leurs soins, grâce aux envois faits par d'autres collectionneurs, la série des objets d'ameublement de ces dernières époques brille d'un éclat exceptionnel ; les grandes vitrines consacrées aux collections de M. Double renferment une variété d'objets de toutes formes, de tout usage, des temps de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI ; celles de MM. de la Béraudière et de La Faulotte se rattachent plus particulièrement à la dernière période et se recommandent par la finesse et l'élégance du dessin autant que par la précision de la main-d'œuvre. Les bronzes dorés de M. le vicomte Clerc ne sont pas moins remarquables et témoignent du goût parfait qui a présidé à leur réunion. Mentionnons aussi la collection de M. Spitzer à laquelle une vitrine tout entière a été réservée dans la dernière salle de la section française et qui présente un choix d'ouvrages de premier ordre, la plupart du temps de Louis XVI, marbres, bronzes, statuettes, figurines, dans lesquels nous retrouvons toutes les recherches d'exécution qui distinguent d'une façon si caractéristique les ouvrages du dernier siècle.

. Quelques beaux instruments de musique, des harpes, des guitares, musettes et lyres ont été envoyés par MM. d'Yvon, Max Steiner de Munich, Baur, Nollet et Sevenier ; il convient de signaler également le clavecin d'Hans Ruckers d'Anvers, en 1655, retrouvé au château de Perceau près Cosne et appartenant à M. Lavignée, ainsi que celui de M. Jacques Herz, signé par le même facteur à Anvers en 1636, restauré par Pascal Taskin à Paris en 1787, puis remis au diapason normal en 1866. Citons aussi, pour compléter la série des objets mobiliers, les horloges, pendules et cartels de

M. le baron de la Villegreux, de M. Roger Desgenettes, du baron Lepic, du baron Jérôme Pichon, de M. A. Pottier de Rouen, du baron Laurenceau, de M^{me} de Sampayo ; la magnifique horloge à gaine de M. le comte de Chauveau ; celles de M. le baron A. de Rothschild, du duc de Mouchy ; celles de M. Double, de M. Hersent, de M^{me} la comtesse de Cambis-Alais ; l'horloge astronomique à mouvement apparent de M. Lemire d'Évreux ; les cartels, en bronze doré, du vicomte Clerc ; les horloges à musique de M. Double et du comte de Beaussier, et enfin le buffet-horloge de Lepaute, appartenant au duc de Mouchy.

L'orfèvrerie française des XVII^e et XVIII^e siècles est en grande faveur de nos jours, et les pièces importantes qui ont pu échapper aux hasards des révolutions et à la dispersion des fortunes sont très-recherchées par les amateurs. La Commission a pu en réunir un grand nombre, et elle a été puissamment secondée par M. le baron Jérôme Pichon, qui non-seulement a bien voulu lui prêter le concours de ses études toutes spéciales, mais qui s'est dessaisi d'une partie de sa collection qui passe à bon droit pour une des plus notables en ce genre ; ce sont des croix, des calices, des ostensoirs, appartenant aux règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI ; des pièces d'argenterie de toutes formes pour le service de table, une magnifique soupière, des sucriers, des coupes, des cafetières, des flambeaux des mêmes époques, des écuelles, des plateaux, des salières, la plupart portant la date de leur fabrication et les poinçons des orfèvres du temps, parmi lesquels nous retrouvons les noms d'Étienne Balagny et d'Outrebon en 1709 ; de Crochet, à Versailles, 1720 ; de Viardot, en 1712 et 1719 ; de Linguet, en 1720 et 1728 ; d'Antoine Bertin et de Croze, en 1724 ; de Rigal, en 1729 ; de Rémy Chatria, en 1737 ; de Thomas Germain et de Lenhendrit, son élève, en 1747 ; de Chéret, en 1762 et 1766 ; de Charvet, orfèvre du duc d'Orléans ; ceux d'Allain, en 1758 ; de Villeclair, en 1762 ; puis ceux de Denis Franckson, orfèvre de la Trinité, aux dates de 1770 et 1782 ; de R.-J. Auguste, à la même époque ; d'Harchier fils, en 1771 ; de Nicolas Delannoy, en 1772 ; de Jacques Favre, en 1797 ; de Roettiers, en 1770 ; de François Goguely, en 1783, et enfin les marques d'Antoine Dutry, orfèvre des Gobelins, en 1781, et de Bouilli, en 1787.

Dans l'orfèvrerie religieuse, il faut mentionner la chapelle complète, en argent fondu, ciselé et doré, du temps de Louis XIV, composée de neuf pièces aux armes de France ; une garniture analogue, comprenant une croix et six chandeliers, appartenant au vicomte d'Aigneaux ; celle de la

cathédrale de Troyes, aux armes de Colbert ; puis, dans la série des objets de table, la belle soupière et son plateau, les flambeaux et les salières de M. le comte de Pontgibault ; les grandes soupières de M. de La Faulotte, de M^{me} la comtesse de Cambis-Alais ; celle en plaqué de M. A. Darcel, les écuelles, nécessaires de toilette, réchauds, en argent gravé et ciselé, du comte de la Béraudière, de M. Maillet du Boullay, de M. Del amarre, du comte de Saint-Pierre, de M. Séchan, du comte de Gourgues, du comte de Maleisye, de M. Spitzer, de M^{me} Achille Jubinal ; les argenteries de MM. d'Yvon, Patrice Salin, du vicomte de Pulligny, du comte d'Armaillé, de MM. Fouquet de Sinceny, Charles Davillier, Léopold Double et de Saint-Albin.

La collection des coffrets et des boîtes montés en or et en vermeil est une des plus complètes qu'il soit possible de réunir, et il nous serait difficile d'énumérer les bijoux de toute espèce, les boîtes en cristal de roche, en émail, en vernis Martin, les boîtes ornées de miniatures et de pierres précieuses, les colliers, les pendants d'oreilles, les croix, les broches, les montres que renferment les vitrines de ces dernières salles. Le duc Georges de Mecklembourg, le duc de Mouchy, le comte de La Rochefoucauld, duc de Bisaccia, M. Double et M. Édouard Fould, en nous confiant les trésors qu'ils possèdent en ce genre, ont fait de leur réunion une des séries les plus précieuses de l'exposition de l'Histoire du Travail ; de nombreuses richesses de même nature ont été envoyées par la plupart des collectionneurs dont nous avons déjà cité les noms, par MM. Hunt et Roskell, de Londres, par M^{me} la marquise de Fénélon, le baron de Girardot, la princesse Czartoriska, MM. Édouard André, le vicomte de Saint-Pierre, MM. Dutuit, Singer, Voisin, Feral Cussac, Maze, de la Herche, Robillard et Nadault de Buffon. Une collection de montres, des mêmes époques, remplit à elle seule toute la face d'une des vitrines centrales, c'est celle de M^{me} d'Hargeville, qui a exposé cent cinquante des plus beaux échantillons de ces précieux bijoux. Toutes ces montres, dont plusieurs sont conservées avec leurs châtelaines, garnies des breloques et des cachets du temps, sont rehaussées d'émaux, de pierres fines, de rubis et d'émeraudes, et beaucoup sont signées des noms des plus célèbres horlogers du XVIII^e siècle ; charmante réunion que complètent un grand nombre de bijoux analogues, appartenant à M. le comte d'Estampes, au baron Jérôme Pichon, au vicomte de Saint-Pierre, à MM. Hunt et Roskell, au comte de Laubespain, au comte

de Gourgues, à MM. Fernand Giraudeau, Voisin et Le Brun d'Albanne, de Troyes.

De beaux ouvrages en cuivre repoussé, du temps de Louis XIII et de Louis XIV ; des vases en étain ; des travaux en fer damasquiné, ciselé, gravé ; des pièces de serrurerie, envoyées par le musée de Bordeaux, l'hôpital de Limoges, MM. Lucy, Gaudet et de la Grange, par MM. Moreau, Fichet, Cinot, Ernest Sevenier, M^{me} Achille Jubinal ; des armes de la collection de M. E. Pelouze, de celles de M. L. Double, de M. Baudry, de Rouen, de M. Juste, du comte d'Estampes ; et enfin des pièces de coutellerie conservées par le comte de la Béraudière, M^{me} Hippeau, le comte de Gourgues, par MM. Thiac et Voisin, complètent la série des ouvrages en métal produits sous ces derniers règnes, et dont la plupart témoignent de la haute habileté pratique qui caractérisait toutes les industries dans lesquelles l'art devait intervenir.

L'École de Limoges, qui nous a fourni cette collection si remarquable des émaux de la renaissance, se retrouve encore au XVII^e siècle, mais bien pâlie et bien décolorée, dans les ouvrages de Léonard II Limosin, dont le musée de Limoges et M. Ch. Davillier ont envoyé plusieurs échantillons, et dans ceux de H. Poncet, de Jacques I^{er} Laudin, appartenant au comte de Reiset et à la princesse Czartoriska ; signalons encore les plaques de Jean II Laudin, à M. J. Gréau de Troyes, à l'abbé Caneto, vicaire général d'Auch, au docteur Coquerel et au curé de Saint-Taurin d'Évreux ; les coupes de Nouailher à MM. Hunt et Roskell et divers émaux de la même époque, propriété du musée de Rennes, des collections du baron de Théis et de M. Léopold Double ; puis, enfin, les travaux de Nicolas Laudin, ceux de Pierre et de Baptiste Nouailher, les derniers représentants de l'École limousine et d'un art qui avait été si brillant pendant deux siècles et dont les produits sont recherchés aujourd'hui par le monde entier.

Les faïences françaises des XVII^e et XVIII^e siècles sont, depuis quelques années, l'objet de la convoitise de nombreux collectionneurs, et ces beaux produits, longtemps délaissés, ont atteint aujourd'hui et dépassent souvent la valeur des plus belles pièces de la renaissance.

Les anciennes fabriques de Rouen, celles de Nevers fondées par les Conrade au XVII^e siècle, celles de Moustiers, de Marseille, de Rennes et de Strasbourg, sont activement recherchées ; des collections importantes se sont formées et les ouvrages de nos anciens faïenciers, conservés dans nos

musées, imités par l'industrie moderne, reproduits sous toutes les formes pour les usages de la table et pour la décoration des appartements, ont été pour la fabrication une mine inépuisable d'enseignements pendant ces dernières années. Parmi les collections départementales, le musée céramique de Rouen et celui de Nevers tiennent le premier rang en ce qui concerne les produits de ces deux fabriques ; le musée de Rouen dirigé par le regrettable M. André Pottier, qui a été enlevé si promptement aux arts et à l'étude des temps passés pour lesquels il professait un culte profond, renferme un choix complet des pièces de la fabrication rouennaise à ses diverses époques et présente, à ce titre surtout, un intérêt incontestable pour l'histoire du pays.

La Commission de l'Histoire du Travail ne pouvait entreprendre la tâche de donner l'aperçu historique de toutes les fabriques françaises ; elle devait se borner à rechercher quelques-uns des plus beaux produits de ces diverses fabrications et les mettre sous les yeux du public comme points de comparaison avec les industries étrangères. Le musée de Rouen et plusieurs amateurs de cette ville, parmi lesquels nous citerons MM. Gouellain, Hurtrel d'Arboval, de Bellegarde, de Glanville, l'abbé Colas, Alfred Baudry, Delaunay et Dutuit, ont exposé les produits des diverses époques de la fabrication rouennaise, parmi lesquels nous trouvons deux coupes à la date de 1647, la grande sphère et le globe terrestre peints par Pierre Chapelle en 1725, les bustes des Saisons, des aiguières, des vases, des plats, des flacons, des bouteilles décorées, soit en couleurs, soit en dessins bleus sur fond blanc, et dont plusieurs portent les noms d'auteurs avec la date de l'exécution. La fabrique de Nevers est représentée par les envois du musée de cette ville et de celui de Moulins, par ceux de M. du Broc de Seganges, secrétaire général de la Nièvre, de M^{me} Frasey, de MM. Benjamin Fillon, de Fontenay, et Martin, de Nevers ; des collections tout entières, réunies avec un goût sûr et une parfaite connaissance de l'art et des industries céramiques, ont été gracieusement mises à la disposition de la Commission par leurs propriétaires, telles que celles de M. Maillet du Boullay et de M. Aigoïn, qui embrassent les produits de toutes les fabriques françaises aux XVII^e et XVIII^e siècles ; celle de M. Ch. Davillier, plus spéciale pour les faïences du midi de la France, de Marseille et de Moustiers, celles du docteur Aussant, à Rennes, de MM. Perilleux-Michelez, Leroux, Édouard André et d'Yvon. Nous voudrions citer également les noms de tous les collectionneurs qui ont bien voulu prêter un concours efficace en se

dessaisissant des pièces importantes de nos fabriques françaises ; mais le nombre en est grand ; signalons cependant le beau vase de Rouen, appartenant à M. Bigle ; les faïences de même origine, exposées par MM. Morel, Letellier de La Fosse, Maze, Courtois et le docteur Coquerel ; celles de Nevers, conservées par MM. Achille Jubinal, de Liesville, le comte G. de Soultrait, Beurdeley ; celles de Paris, à MM. Patrice Salin et Paul Gasnault, et enfin celles de Strasbourg, de Bordeaux, de Clermont, de Sinceny, de Vaucouleurs, de Sceaux, d'Apt, provenant des collections de MM. Alexandre Léon, Grange, Fouquier, Lucy et de M^{me} la marquise de Fénélon.

Les premiers essais de la porcelaine tendre française sont représentés par quelques pièces recueillies par M. A. Jacquemart, l'érudit et consciencieux historien des industries céramiques, qui a bien voulu apporter à la Commission le précieux concours de ses recherches, ainsi que par MM. Édouard Pascal, Paul Gasnault, Ch. Davillier et la marquise de Fénélon. Les porcelaines de Vincennes, celles de Sèvres, forment un ensemble considérable, grâce aux collections de M. Double, du comte de la Béraudière, de M. Ch. Davillier, de M^{me} la comtesse de Cambis-Alais, et aux nombreux envois faits par le comte de Saint-Pierre, M^{lle} Grandjean, le duc de Mouchy, M. Amédée Thayer, la marquise de Grimaldi, MM. Corbyn, d'Yvon, Gustave Boulard, de La Marre et Beurdeley.

De beaux groupes en biscuit, confiés par M. le comte de Saint-Pierre, M^{lle} Alice Ozy, M. Benjamin Fillon, les docteurs Coquerel et Lanjevin ; et de notables échantillons des fabriques de Chantilly, de Mennecey-Villeroy, de Lille, de Sceaux, de Limoges, de Paris, de Bordeaux, de Marseille et d'Orléans, complètent l'importante suite des porcelaines françaises, qui s'arrête à la fin du XVIII^e siècle avec la fabrique de Valenciennes dont d'intéressants et nombreux spécimens ont été empruntés à la collection du docteur Lejeal.

La verrerie française, dont nous avons retrouvé de rares et précieux produits de l'époque de la renaissance, ne présente plus aux XVII^e et XVIII^e siècles que quelques pièces d'un travail plus commun ; nous mentionnerons cependant une aiguière de verre opale agatisé et un verre à boire rehaussé d'or, fabriqués en Poitou et appartenant à M. B. Fillon, qui

conservent encore les traditions d'une meilleure époque, ainsi que des hanaps et des verres de forme élancée, envoyés par M. Delaunay de Rouen.

Les miniatures sont en nombre ; nous devons nous borner à n'en citer que quelques-unes, telles que le portrait de Marie de Médicis, à la princesse Czartoryska, et l'Adoration des mages, à M. Le Brun d'Albanne, de Troyes ; le portrait de Turenne, ceux de M^{lle} de Fontanges, du cardinal de Clermont-Tonnerre, appartenant à MM. Maze et Gréau de Troyes ; signalons encore les manuscrits et les imprimés des mêmes époques, extraits des collections Firmin Didot et Dutuit, de celles du vicomte Ponton d'Amécourt, de M. Gielen de Maeseyck ; de belles reliures du commencement du XVIII^e siècle, à la bibliothèque d'Auxerre, à l'abbé Delaunay, à MM. Firmin Didot, Dutuit et Double ; des pièces de gainerie, des dentelles et guipures, des broderies, conservées par M^{me} la marquise de Grimaldi, M. de la Sicotière d'Alençon, M^{me} Achille Jubinal, l'abbé Gordière, curé de Marchemont, M^{mes} Borsetti, Leguay et M^{lle} Grandjean ; puis un très-curieux triptyque en broderie, signé Pierre Vigier en 1621 et envoyé par M. Laforge de Lyon ; de grands panneaux exécutés au point, appartenant à M. Beurdeley, et enfin les chasubles de la cathédrale de Reims, celles du sacre des rois Louis XIII et Louis XIV, et les ornements sacrés de la chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, conservés aujourd'hui dans l'hôpital de cette ville. Il convient également de mentionner une collection importante d'étoffes apportées par le musée d'art et d'industrie de Lyon, des tissus de satin broché, des lampas, des gros de Tours, des draps d'or brodés en chenille, des velours tissés à figures, et, pour terminer, une suite non moins intéressante d'échantillons des premières toiles peintes de la manufacture de Jouy, fondée par Oberkampf en 1760, datés de 1770 à 1789 et conservés par M^{me} Labouchère, petite-fille du grand industriel.

Les costumes de l'homme, aux différentes époques, formeraient une collection aussi curieuse qu'utile à consulter ; malheureusement, la nature même du vêtement, le long usage qui en est fait le plus souvent, les mille transformations qu'il subit, du plus riche au plus pauvre, avant d'être mis au rebut, les insectes qui s'emparent des étoffes de laine abandonnées par nous, sont autant de causes de destruction ; aussi les habillements, si nombreux, si riches quelquefois, si variés de coupe et dont il serait intéressant d'avoir pu conserver les formes exactes, sont-ils d'une extrême rareté, et devons-nous recourir aux manuscrits et aux peintures du temps,

toutes les fois que nous voulons des renseignements précis à ce sujet. Il n'en est pas tout à fait de même pour les chaussures, d'une, nature plus durable, en raison des peaux et des tissus qui ont servi à leur fabrication à toutes les époques, en raison peut-être aussi de leur volume plus restreint et moins encombrant ; aussi, un jeune artiste, d'un goût sûr et d'un talent éprouvé, s'est-il appliqué à rechercher tous les éléments pouvant servir à reconstituer, sur des documents précis et originaux, cette partie essentielle de la mode. La collection de M. Jules Jacquemart présente d'excellents échantillons en ce genre, des souliers d'homme et de femme, à hauts talons, ornés de piquûres et de broderies, aux bouts carrés du temps de Louis XIII, des mules en cuir fauve, des souliers aux talons rouges, des chaussures à patins, des sabots découpés à jour, d'autres à double enveloppe, garnis de patins en bois ; ce sont ensuite les chaussures en cuir noir, bouclées sur le côté, du règne de Louis XIV ; les souliers de satin chargés de fleurs brodées et de rubans, des souliers de femme en daim gris brodé en noir ; puis les petits souliers plats à hauts talons et à brides, aux bouts pointus et relevés du temps de Louis XV, les uns en gros de Tours, les autres en taffetas de couleurs diverses, d'autres en satin brodé, couverts de lacets et de galons d'argent ; des mules avec des patins à quartiers de cuir noir et de maroquin rouge ; tous les caprices de la mode sont là, dans leurs formes les plus élégantes et les plus originales ; collection vraiment précieuse à bien des points de vue, justement appréciée par les artistes, en raison des renseignements qu'ils peuvent y puiser, et qui a amené bien des sourires sur les lèvres des élégantes visiteuses du Champ-de-Mars.

Les éventails sont, de tous les attributs de la toilette des femmes, ceux qui relèvent le plus directement du domaine de l'art ; nés d'un caprice de la mode et merveilleusement appropriés à la parure des dames de la cour et de la ville, ainsi qu'aux exagérations du luxe de ces deux derniers siècles, ces charmants objets, qui sont heureusement encore en grand honneur de nos jours, dont nous pourrions, du reste, retrouver l'origine dans l'antiquité, et pour lesquels le flabellum de Tournus nous offre un modèle parfait dans les premiers siècles du moyen âge, ont joui sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI d'une faveur toute spéciale, grâce sans doute au concours apporté à leur fabrication par des artistes de talent qui n'ont pas cru déroger en se livrant à l'exécution de ces élégantes fantaisies.

Leurs œuvres sont très-recherchées aujourd'hui et les éventails de ces deux derniers siècles font l'objet d'un commerce important à Paris, en

même temps qu'ils servent de types et de modèles pour la plupart de ceux que produit l'industrie moderne.

La vitrine qui leur a été réservée à l'exposition de l'Histoire du Travail ne pouvait en contenir qu'un nombre restreint en raison des exigences de l'espace disponible. Nous en avons exposé trente-six, et tous d'une conservation irréprochable. Il nous suffira de citer celui du mariage symbolique de Louis XV et de Marie Leczinska, aux armes de France et de Pologne ; celui de l'histoire de Psyché, provenant de la collection de M. Voisin ; ceux de MM. Vannier et Duvauchel ; la collection de M. Duvelleroy ; les beaux éventails de M. le baron Jérôme Pichon et du docteur Piogey ; ceux du comte d'Estampes, du comte de Beaussier, de M^{me} Furtado, de M^{me} Dubois et de M. Thiac.

Ici, comme dans les salles réservées aux époques antérieures, de grandes tapisseries à figures, d'origine française, couvrent les murs et les cloisons de séparation ; bornons-nous, en terminant cette revue de la section française, à signaler les grands panneaux de la collection de M. d'Yvon, du règne de Louis XIII ; ceux du château de Bernières, dans l'Orne, à M. Ridet de Vimoutiers ; la grande tenture de six pièces, d'après les cartons de l'école de Lebrun, appartenant à M. Garanger ; le panneau aux armes de Colbert, à M. le comte de Chauveau ; celui du château de Saint-Germain, à M. Minot de Saint-Jean-d'Angély ; la tapisserie à l'écu de France sur fond d'azur semé de lis d'or, de M. Bretonneau ; citons également les cinq grandes pièces des fables de La Fontaine, signées par Oudry en 1730, exécutées à Beauvais et envoyées par M. de la Herche ; les tentures d'Audran, de la manufacture des Gobelins ; celles de Desportes, reproduites par Leblond en 1753, appartenant à MM. Bellenot et Léopold Double ; la tapisserie de l'histoire de Psyché, d'après Boucher, au capitaine Leyland, en même temps que toute une suite de panneaux, de portières, de rideaux et de cantonnières des mêmes fabriques d'après les compositions de Coypel, de Boucher et autres maîtres du XVIII^e siècle, propriété de MM. Maillet du Boullay et Léopold Double.

En terminant ce rapide examen de l'exposition française, et avant d'aborder la collection des monuments historiques, qui en est le complément, et de jeter un coup d'œil sur les sections étrangères, il nous sera permis de remercier une fois de plus, au nom de la Commission de l'Histoire du Travail, tous les collectionneurs dont la confiance, le zèle et la bienveillance l'ont si puissamment secondée dans la tâche qu'elle s'était

imposée ; de rendre grâce au clergé français qui, mû par un noble sentiment de patriotisme, n'a pas hésité à répondre au premier appel qui lui a été adressé et à dégarnir au profit de tous, pendant plusieurs mois, les trésors de nos églises des richesses qui leur appartiennent ; d'être en même temps son organe auprès des administrations municipales et des directeurs des collections et des bibliothèques publiques des départements, dont le concours a été aussi empressé qu'il était unanime, sauf de bien rares exceptions depuis longtemps oubliées, pour assurer le succès d'une œuvre toute nationale et aussi intéressante au point de vue des souvenirs du temps passé que fertile en enseignements pour l'industrie contemporaine.

L'Exposition de 1867 portera ses fruits, on ne saurait le nier ; et si elle a eu pour effet incontestable de montrer une fois de plus la supériorité de notre pays, au passé comme au présent, dans toutes les industries qui relèvent de l'art et dans lesquelles le bon goût, l'élégance de la forme, le choix de la matière et la perfection de la main-d'œuvre sont les conditions essentielles du succès, elle sera en même temps, n'en doutons pas, un puissant stimulant aussi bien qu'un gage certain de succès pour l'avenir.

CHAPITRE III.

COLLECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES DE FRANCE.

Les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture, des arts secondaires qui en relèvent et des industries qui s'y rattachent, sont, pour la plupart et sauf de rares exceptions, d'un déplacement et d'un transport facile ou tout au moins praticable. Les monuments de l'architecture seuls se trouvent exactement rivés au sol ; et cependant, s'il est un art dont la place soit marquée dans une exposition qui a pour but de résumer l'histoire du travail de l'homme pendant les siècles passés, c'est certainement celui dont il n'est possible de juger les efforts, les progrès successifs et les brillants résultats que par des reproductions graphiques.

L'exactitude la plus minutieuse, la précision des détails, l'habileté de l'exécution, sont aujourd'hui les qualités dominantes dans les dessins de nos architectes ; et cependant, quelle qu'en soit la perfection, l'on ne saurait nier que les plus belles reproductions ne donnent jamais qu'une idée plus ou moins incomplète de l'aspect d'un édifice, du moment où, pour isoler l'œuvre originale et l'abandonner à ses qualités propres, il y a eu obligation de la détacher du centre au milieu duquel elle s'élève, de lui enlever le côté pittoresque qui la caractérise le plus souvent, de la dépouiller enfin de ce glacis du temps auquel elle doit presque toujours cette harmonie qui lui donne tant de charmes à nos yeux. Telles sont les conditions imposées par la force des choses à toute publication d'architecture, à tout recueil du même genre, à toute monographie monumentale.

La collection des monuments historiques de France est une éclatante exception à cette règle générale, et les conditions dans lesquelles elle a été formée et se complète tous les jours, le talent éprouvé des architectes dont la Commission impériale des monuments historiques s'est assuré le concours dès le principe, en ont fait une œuvre à part qui nous est enviée par toutes les nations de l'Europe et qu'il y avait un véritable intérêt à mettre sous les yeux du public.

La conservation des monuments historiques, déclarée d'utilité publique depuis l'année 1840, est placée sous l'égide de l'État et dans les attributions du Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts. Une Commission spéciale, dont les membres sont nommés par décret de l'Empereur, est appelée à donner son avis sur toutes les questions qui touchent à la conservation et à la restauration de nos monuments, à leur classement et à la répartition des fonds nécessaires pour préserver ou réparer ceux qui appartiennent à l'État, ou pour venir en aide aux départements, aux communes ainsi qu'aux particuliers lorsqu'il s'agit d'édifices classés comme intéressant l'histoire de l'art en France. Toutes les fois que ce classement est demandé, le monument dont il s'agit est l'objet d'une sérieuse étude de la part des architectes choisis par la Commission, et aucun édifice ne peut être inscrit sur la liste des monuments historiques sans que des notices descriptives, plans, coupes, élévations et détails de son architecture, aient permis d'en apprécier la valeur. C'est la réunion de ces précieux documents, conservés à la surintendance des Beaux-Arts, qui forme la vaste histoire monumentale de la France, connue sous le nom de Collection des monuments historiques, et qui a été mise par S. Exc. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts à la disposition de la Commission de l'Histoire du Travail pour l'Exposition universelle de 1867.

Cette collection embrasse, nous l'avons dit, tous les monuments anciens qui existent sur le sol de la France, et qui, en raison de leur architecture ou des souvenirs historiques qui s'y rattachent, ont été jugés dignes d'être classés et placés dès lors sous l'autorité immédiate et sous la sauvegarde de l'État ; elle est immense par conséquent, et si elle avait dû être exposée dans son ensemble, le local tout entier réservé à l'Histoire du Travail eût été plus qu'insuffisant. Un choix sévère a dû être fait dès lors dans les cartons des monuments historiques, parmi les édifices qui caractérisent plus spécialement les diverses époques de l'architecture française, surtout parmi ceux qui sont les moins rapprochés de Paris, et, par conséquent, moins connus de la plus grande partie des étrangers que cette exposition pouvait intéresser plus particulièrement. Les dessins extraits des cartons affectés à la monographie de chaque édifice ont été mis sous verre et placés, suivant les siècles auxquels appartiennent les monuments qu'ils représentent, dans le promenoir couvert du jardin central, contigu à la galerie de l'Histoire du

Travail, et dont ils couvrent les murs dans toute la longueur de la section française.

Les monuments exposés sont au nombre de cent cinquante-sept, formant ensemble une collection de plus de trois cents grands dessins à l'aquarelle, qui présentent pour la plupart avec les plans, coupes et élévations, de nombreux détails d'exécution et des vues perspectives. L'architecture de l'antiquité, époque impériale, en comprend neuf : l'amphithéâtre et le théâtre d'Arles, par M. Questel ; le pont Flavien de Saint-Chamas, par M. Révoil ; la porte Saint-Marcel, de M. Manguin ; le pont du Gard et le château d'Eau de l'aqueduc de l'Eure, par MM. Questel et Laisné ; la porte d'Auguste à Nîmes, les temples d'Auguste et de Livie, à Vienne, dans l'Isère, par M. Questel ; l'aiguille de Vienne, par M. Constant Dufeux, et la porte Saint-André d'Autun, par M. Viollet-Le-Duc.

L'architecture religieuse de l'époque romane et des temps de transition ne présente pas moins de soixante-dix monuments, parmi lesquels nous remarquons, après l'église de Châtel-Montagne, celles de Cognat et de Saint-Désiré, dans l'Allier, appartenant toutes trois au XII^e siècle ; l'abbaye de Montmajour, dans les Bouches-du-Rhône ; l'abbaye aux Dames de Caen ; l'église de la Souterraine, dans la Creuse ; Saint-Saturnin de Toulouse ; l'abbaye de Saint-Germer, dans l'Oise ; Saint-Martin d'Ainay, à Lyon ; Saint-Philibert de Tournus ; Saint-Salvi d'Alby, et toute une série d'édifices non moins intéressants, dont les études ont été exécutées par MM. Abadie, Aymar Verdier, Boeswillwald, Darcy, Garrez, Laval, Lisch, Manguin, de Mérindol, Millet, Questel, Viollet-Le-Duc, ainsi que les peintures du temple de Saint-Jean, à Poitiers, et celles des cryptes de la cathédrale d'Auxerre, reproduites par M. Denuelle.

Trente-huit monuments ont été choisis pour représenter l'époque ogivale dans l'architecture religieuse : ce sont, pour n'en citer que quelques-uns, la Sainte-Chapelle de Paris, dont la restauration, commencée par M. Duban, et continuée par M. Lassus, se poursuit et s'achève aujourd'hui sous l'habile direction de M. Boeswillwald, inspecteur général des monuments historiques ; l'église abbatiale de Saint-Denis, confiée aux soins de l'éminent architecte M. Viollet-Le-Duc ; l'église d'Eu, dans la Seine-Inférieure ; celles de Vernouillet, dans le département de Seine-et-Oise, de Notre-Dame de Laon, de Saint-Nazaire de Carcassonne ; l'abbaye d'Ourscamps, dans l'Oise ; les églises de Montier-en-Der, dans la Haute-Marne, celles de Bagneux, de la Ferté-Bernard ; la chapelle de Saint-

Germer de Beauvais ; la salle synodale de Sens ; ce sont encore les vitraux de la Sainte-Chapelle de Paris, dont les dessins de M. Steinheil donnent les plus étonnants fac-simile,

Un seul édifice de la renaissance représente l'architecture religieuse au XVI^e siècle : c'est l'église de Tillières, dans le département de l'Eure, dont les plans, coupes et détails ont été relevés par M. Lambert.

La cité de Carcassonne a droit à la première place dans la section de l'architecture militaire, et l'ensemble des études de son état actuel et de sa restauration ne comporte pas moins de vingt-six grands dessins. Ce beau travail, exécuté par M. Viollet-Le-Duc, et dans lequel nous retrouvons les plus précieux souvenirs de l'architecture militaire depuis le VII^e jusqu'à la fin du XIII^e siècle, est depuis plusieurs années en voie d'exécution et deviendra bientôt l'une des restaurations les plus complètes et les plus intéressantes qui aient été entreprises jusqu'à ce jour sous la direction de la Commission des monuments historiques.

Nous devons mentionner également dans l'architecture militaire les dessins du château de Falaise au XII^e siècle, exécutés par M. Danjoy ; ceux de la grande cheminée de Pierrefonds, de M. Ouradou ; la monographie du mont Saint-Michel, du XII^e au XV^e siècle, par M. Devrez ; celle de la tour Bichat, détruite aujourd'hui, et dont les fragments sont conservés, au musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny ; les belles études du Palais des papes au XIV^e siècle, et celles des remparts d'Avignon, dont la restauration, poursuivie par M. Viollet-Le-Duc, constituera bientôt une sérieuse garantie contre les invasions du Rhône, en même temps qu'elle restitue à cette ville importante le caractère d'originalité qui la distinguait, et que consacrent tant de souvenirs historiques.

Dans la dernière série, celle de l'architecture civile, nous avons à signaler la maison romane de Saint-Gilles, dans le département du Gard ; l'hôtel de ville de Saint-Antonin, construit au XII^e siècle, dans le Tarn-et-Garonne ; le palais des comtes de Troyes au XIII^e siècle ; celui des ducs de Lorraine, à Nancy, et l'hôtel de ville de Compiègne, au XV^e siècle ; l'hôtel de ville et les anciennes maisons d'Orléans, bâties au XVI^e siècle, et dont les dessins de M. L. Vauvoyer interprètent si bien l'élégante architecture ; la belle monographie du château de Blois, magnifique résidence qui porte encore toutes les traces de son illustre passé, et dont la restauration, accomplie et

menée à bonne fin en quelques années par M. Duban, avec le concours de la Commission des monuments historiques, restera comme l'une des œuvres les plus justement appréciées du savant architecte. Viennent ensuite, et toujours au XVI^e siècle, l'hôtel de ville de Beaugency, dans le département du Loiret ; le château de Nantouillet, dans Seine-et-Marne, objet des études de M. Davioud ; les maisons de Rouen, celles de Viviers, dans l'Ardèche, de Troyes, dans l'Aube, et enfin, pour clore cette dernière section, qui ne doit pas s'étendre au delà des limites du XVII^e siècle, signalons en terminant les grandes peintures de Romanelli, exécutées à la Bibliothèque impériale de Paris, ainsi que le plafond du cabinet de Sully à celle de l'Arsenal, dont les dessins de MM. Jules Frappaz et Godebœuf offrent d'excellentes reproductions.

Avant de fermer l'album des monuments historiques dont nous n'avons pu exposer, comme nous le regrettons plus haut, que des fragments épars, mais qui, pour répondre aux besoins de l'étude, ont pu être classés suivant le caractère architectural des édifices en même temps que d'après l'époque assignée à leur construction, nous devons jeter un dernier coup d'œil sur un travail important que, en raison de l'exiguïté de l'espace disponible, nous avons dû placer dans le vestibule de la grande artère qui sépare les salles de la renaissance de celles réservées aux XVII^e et XVIII^e siècles.

C'est un vaste plan en relief de la restauration des tombeaux de l'église abbatiale de Saint-Denis, exécuté par M. Villeminot, sous la direction de M. Viollet-Le-Duc, architecte de ce monument.

Tout le monde sait les profanations dont les tombeaux de Saint-Denis ont été l'objet à la fin du siècle dernier, les déplacements qu'ont eu à subir ces précieux monuments, dont la plupart sont l'œuvre de nos sculpteurs les plus éminents, les voyages qu'ils ont dû faire de Saint-Denis à Paris, où le couvent des Petits-Augustins, heureusement transformé en musée de l'Etat, leur offrait un asile en assurant leur conservation, puis enfin leur retour à Saint-Denis par suite de la suppression du nouveau musée et de la dispersion des monuments qu'il renfermait. — Des dispositions prises à ce moment et se rattachant aux projets d'une restauration inintelligente, dont la conception ne peut trouver un semblant de justification que dans le peu d'estime que certains esprits semblaient affecter de professer alors pour les monuments de l'ère gothique et les souvenirs de l'architecture nationale, avaient amené de graves modifications dans la réalisation des plans primitifs.

Il appartenait à notre époque de faire justice de ces erreurs et d'entreprendre à nouveau la restauration de cet important édifice, de remettre en lumière les grands et beaux monuments funéraires de François I^{er} et de Henri II, qui sont la gloire de la sculpture française, et de restituer à chacun des mausolées enlevés à l'église abbatiale, dans des jours néfastes, la place qui lui appartenait. Le plan de M. Viollet-Le-Duc, interprété par M. Villeminot, et qui n'a pas moins de quatre mètres de côté, donne une idée exacte des travaux en cours d'exécution et déjà presque terminés. Il témoigne en même temps du soin qui préside à la restauration de nos monuments et des études dont chaque partie d'un édifice est l'objet de la part de l'architecte chargé d'en assurer la conservation.

L'exposition rétrospective n'était pas complète, comme nous le disions en commençant, si l'architecture des siècles qui nous ont précédés ne s'y trouvait pas représentée. Cette lacune n'existe plus pour la section française, et la collection des monuments historiques nous a permis de mettre sous les yeux du public et des érudits de tous les pays les édifices appartenant à chacune des époques de notre histoire qui sont disséminés sur tous les points de nos anciennes provinces et qui font l'admiration des étrangers. Si l'architecture d'un pays, ainsi qu'on l'a dit souvent, est étroitement liée à son histoire, elle a une connexion bien plus intime encore avec les arts qui en relèvent, et qui, presque toujours, en sont les auxiliaires indispensables. Le rapprochement des produits de ces arts et des monuments de notre architecture nationale présentait donc un intérêt incontestable pour leur étude collective, en même temps qu'il réalisait une des conditions essentielles du programme que s'était imposé la Commission de l'Histoire du Travail.

CHAPITRE IV.

SECTIONS ÉTRANGÈRES.

Nous avons dit que la plupart des contrées d'Europe avaient répondu à l'appel de la Commission de l'Histoire du Travail, et que les collections envoyées par le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, par l'Autriche, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Norvège, ainsi que celles des Principautés Roumaines, de l'Espagne, de l'Égypte et de l'Italie, étaient dignes de fixer l'attention publique.

Le peu d'espace réservé aux produits de chaque pays, les risques des transports, les difficultés de toute sorte que rencontrait le déplacement d'objets précieux, ont, dans bien des cas, paralysé les efforts des Commissions établies à l'étranger ; les résultats obtenus ont néanmoins été considérables, et parmi les objets exposés, il en est qui sont du plus haut intérêt pour l'histoire de l'art pendant les siècles qui nous ont précédés.

ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

La Commission anglaise s'est trouvée en présence de grandes difficultés, nous le répétons, par suite des risques que pouvaient courir certains objets précieux, et surtout du refus de concours qu'elle a éprouvé de la part des Compagnies d'assurances.

Elle est parvenue, malgré tout, à compléter une exposition remarquable dans son ensemble autant que recherchée dans ses moindres détails. Tous les objets exposés ont été classés avec un soin judicieux, et les meilleures dispositions ont été prises pour les mettre, de la manière la plus convenable et la plus commode pour l'étude, sous les yeux du public. Elle nous permettra de rendre ici un hommage bien sincère aux efforts qu'elle a dû faire pour arriver à un aussi brillant résultat et pour l'excellent concours qu'elle a apporté à cette œuvre internationale.

Le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande a suivi dans le classement de ses envois une méthode absolument analogue aux divisions adoptées pour la section française, en commençant par les instruments en silex des terrains d'alluvion et l'âge de la pierre. La deuxième époque comprend les objets antérieurs à l'invasion des Romains dans les Iles Britanniques : c'est l'âge du bronze, représenté par une série de haches, de marteaux, de cognées, de fers de lances trouvés dans les fouilles faites sur divers points du royaume, par des anneaux et des pièces de harnachement, portant encore les traces d'émaux appliqués sur le bronze. La troisième, celle de la domination romaine, se produit avec ses ustensiles en fer et ses poteries fabriquées en Angleterre ; viennent ensuite les deux périodes suivantes, depuis le départ des Romains jusqu'à l'invasion des Normands en 1066, dans lesquelles figurent des ouvrages en métal précieux, des torques et des fibules en or, appartenant à l'Académie royale irlandaise, des bijoux envoyés par le collège de la Trinité de Dublin, la cloche de Saint-Patrick, garnie de plaques en filigrane d'or, au révérend docteur Todd ; des bagues et brassards d'or, ainsi que des casques d'origine anglo-saxone, exposés par lord Fitzhardinge, MM. Smith Forster et Robert Curzon.

L'invasion des Normands est le point de départ de la sixième période, qui expire avec la dynastie des Plantagenets en 1485 ; Ce sont le Kensington Museum, le collège d'Oxford et le British Museum qui ont fait en partie les frais de cette série avec le chandelier en bronze doré de Gloucester, fabriqué par ordre de l'abbé Peter vers 1104, le coffret attribué à Aymer de Valence, et les médaillons en cuivre émaillé aux armes de l'abbaye cistercienne de Sainte-Mary-as-Warden, du XIV^e siècle ; c'est également dans cette section que se trouvent les trois belles crosses d'origine irlandaise, dont l'une, en bois relevé d'ornements en bronze, est regardée comme le bâton pastoral de saint Carthage, premier évêque de Lismore, de 1112 à 1113 ; la deuxième, d'un travail analogue, appartient également au XII^e siècle, et la troisième, en argent doré et émaillé, est ornée de figures et porte la date de 1418. Ces précieux monuments sont la propriété du duc de Devonshire, de l'Académie royale irlandaise et de Sa Grandeur l'évêque Butler.

La masse en argent de l'université de Glasgow, datée de 1465 ; une salière en argent doré de la fin du XV^e siècle, donnée au collège d'Oxford par Walter Hill, en 1493 ; des vases et des coupes montés en même métal, du XV^e siècle, complètent cette partie de l'exposition anglaise, avec

quelques figures d'échecs en dents de morse, qui datent de la fin du XII^e siècle et des bijoux en or du XII^e au XV^e. Mentionnons aussi une collection de seize casques, dont quelques-uns paraissent provenir de monuments funéraires, et de pièces d'armures des XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, envoyés par le Musée royal d'artillerie de la Tour de Londres, le comte de Warwick et l'honorable Robert Curzon.

La vaisselle d'or et d'argent, les ouvrages en métal précieux, les objets de joaillerie représentent la période de la dynastie des Tudors, de 1485 à 1603. Cette collection se compose de trente et quelques pièces, aiguières, coupes, vases, salières, calices, bagues et médaillons, prêtés par S. M. la Reine, le musée de Kensington, le Pembroke College de Cambridge, celui du Corpus Christi à Oxford, le chapitre de Winchester, la corporation de Norwich, la Compagnie des merciers, celle des marchands tailleurs, et quelques collectionneurs, parmi lesquels nous retrouvons les noms du baron Lionel de Rothschild et de M. Philip Howard de Corby.

Ce sont encore la vaisselle de table et les objets en métal précieux qui dominent sous la dynastie des Stuarts, pendant la huitième période qui commence à 1603 pour se terminer en 1714. Une table en argent repoussé, au monogramme de Charles II, d'énormes chenets en argent doré, de même provenance, d'autres au chiffre de Guillaume III, appartiennent à la couronne et ont été exposés, avec divers objets précieux d'origine analogue, par S. M. la Reine ; quelques grandes pièces d'orfèvrerie, des bassins à rafraîchir, des aiguières, des flacons, des chandeliers ont été envoyés par le musée de Kensington, le duc de Manchester, le comte de Warwick, le comte Spencer, le comte de Chesterfield, le comte Cowley, ainsi que par les corporations d'York, de Norwich, de Bath, de Morpeth, les Compagnies des drapiers, des poissonniers, des charpentiers et plusieurs notables amateurs anglais.

Nous devons citer encore dans cette série les belles miniatures de Peter Oliver, de Samuel Cooper, d'Hoskins, de Thomas Fletmann, de Bernard Lens, puis quelques armes extraites, comme pour les périodes précédentes, de la collection de la Tour de Londres, bien connue de toutes les personnes qui visitent l'Angleterre, ainsi qu'un certain nombre d'imprimés qui sont tirés des casiers de la bibliothèque publique du British Muséum.

La maison de Hanovre jusqu'à Georges III (1714 à 1760) et les années écoulées depuis le règne de ce prince jusqu'en 1800, forment les deux dernières sections de l'exposition anglaise, et, comme dans les séries

précédentes, ce ne sont que pièces d'orfèvrerie et de vaisselle de table, ouvrages en métaux précieux, dans lesquels la valeur de la matière, il faut bien le reconnaître, ne remplace pas toujours l'excellence de la forme et le goût du dessin. Les surtoutis de table en argent, les bouteilles et les bouilloires en vermeil, les aiguières, les coupes, les soupières, les plateaux, les pièces de table, qui, pour la plupart, appartiennent à S. M. la Reine, les imprimés qui sont empruntés au British Muséum, de charmantes miniatures, des montres apportées par le musée de Kensington et par quelques collections particulières, garnissent les dernières vitrines et forment le complément de cette importante collection, dans laquelle nous avons à signaler, en outre, une suite de quarante pièces de porcelaine de la fabrique de Chelsea, quelques échantillons de celles de Derby, de Liverpool, de Pinxton, de Plymouth, de Wedgwood et de Worcester, ainsi qu'une suite de gravures du XVIII^e siècle prêtée par le British Museum, et destinée à faire connaître les progrès de l'art en Angleterre pendant cette dernière période.

L'exposition anglaise de l'Histoire du Travail forme donc un ensemble important dans lequel les métaux précieux et les pièces d'argenterie des basses époques occupent le premier rang ; mais la Commission anglaise, on le voit par le court exposé qui précède, a largement puisé dans les musées de l'État, dans les collections royales et dans les bibliothèques publiques de Londres. Bien loin de nous la pensée de lui adresser le reproche indirect d'avoir ainsi simplifié sa tâche et d'avoir apporté en France ces remarquables monuments du passé ; cependant, c'est un fait que nous devons constater, en présence de la résolution prise par la Commission française, et rigoureusement poursuivie jusqu'au dernier moment, de conserver intactes ses collections publiques, et de ne rien emprunter aux musées de la Couronne et de l'État, non plus qu'aux Palais impériaux et aux Bibliothèques publiques de Paris.

EMPIRE D'AUTRICHE.

L'espace réservé à l'empire d'Autriche dans la section de l'Histoire du Travail est bien restreint, puisqu'il se réduit à une seule et unique salle, de proportions fort exigües ; et cependant la Commission de cet empire a trouvé moyen d'en faire une des collections les plus brillantes sur lesquelles nous ayons à appeler l'attention publique.

En raison du peu d'espace dont elle disposait, la Commission autrichienne ne pouvait songer à rentrer dans les exigences d'un classement méthodique, difficile du reste à tous égards en raison des éléments divers des nationalités qu'elle représente. Elle a dû se borner, comme elle a pris soin de l'annoncer elle-même, à exposer quelques-unes des pièces les plus saillantes de ses collections publiques, de celles surtout qui pouvaient montrer le développement des arts dans les provinces allemandes et hongroises de l'empire, en se recommandant par les souvenirs historiques autant que par la beauté de l'exécution.

La vitrine consacrée aux cristaux de roche, et qui occupe le milieu de la salle, ne renferme pas moins de vingt-trois vases, d'un travail merveilleux et la plupart d'une taille colossale, avec leurs montures en or émaillé, exécutées aux XVI^e et XVII^e siècles par des artistes d'origine allemande ou italienne. Ces beaux ouvrages, dont la matière première est originaire de la Bohême et de la Saxe, sont presque tous d'une grande élégance de formes ; mais les dimensions insolites de ces pièces et l'habileté avec laquelle les artistes du temps ont tiré parti des morceaux de cristal de roche qu'ils mettaient en œuvre font l'objet de l'admiration de tous. Il faudrait citer chacun de ces beaux vases ; mentionnons du moins ceux qui se recommandent entre tous par la beauté des formes et le précieux de l'exécution : tels sont, la grande fontaine à trois biberons ornée de gravures, avec sa monture en or émaillé ; l'aiguière, avec son couvercle monté en argent doré, portant la date de 1652 et le monogramme de l'empereur Ferdinand III ; le beau vase aux Sirènes, avec ses gravures et sa monture en or émaillé et reperlé à jour ; la tasse à deux anses, en cristal gravé ; le broc garni en argent doré, et dont la panse est couverte de fruits gravés ; le vase du triomphe de Bacchus, avec ses anses figurées par des Sirènes et sa garniture en or émaillé ; une charmante corbeille de forme allongée, ornée de gravures ; et enfin le surtout de table, dont les diverses parties sont reliées entre elles par une monture émaillée à fleurs découpées à jour. Tous ces magnifiques produits sont la propriété du trésor impérial d'Autriche, auquel nous devons rendre grâce pour le lustre que leur réunion a donné à cette partie de l'Exposition.

La vitrine consacrée aux armes appartenant à la grande collection impériale et à celle de l'Arsenal n'est pas moins digne de fixer l'attention, en raison de la beauté exceptionnelle des pièces qui la composent et de l'esprit judicieux qui a présidé à leur choix

Ici, comme pour les cristaux de roche, nous regrettons de ne pouvoir citer que quelques-unes de ces pièces parmi les plus remarquables : l'arquebuse à rouet, portant sur sa crosse l'aigle impériale incrustée de nacre, ouvrage précieux à la date de 1733, décoré sur le canon et sur la platine des figures de Diane et de ses attributs, gravés et dorés ; celle inscrite sous le numéro 25, à canon rayé et plaqué d'argent avec trophées, figures et ornements rehaussés d'émaux, œuvre de David Altenstatter d'Ausbourg, dans les premières années du XVII^e siècle ; une autre couverte d'ornements ciselés sur fond doré, avec les figures de la mythologie, et rehaussée de plaques d'ivoire gravé, exécutée au commencement du XVII^e siècle et portant le monogramme H B. Dans la série des arquebuses, mentionnons encore celle aux armes de Pologne et de Suède, et au monogramme de Hans Lenker, du commencement du XVII^e siècle, arme d'une richesse exceptionnelle, décorée d'incrustations en ivoire, et qui provient de la collection d'Ambras. L'arbalète de l'empereur Ferdinand I^{er}, ornée des figures de Mars et de Mercure, de scènes de chasse et d'incrustations d'ivoire, porte les blasons de la maison de Habsbourg ; il faut signaler aussi les belles armures de la collection d'Ambras, les langues de bœuf, le cimenterre à la lame champlée et au fond doré, qui rappelle celui de la collection du vicomte de Courval ; des boucliers et des chanfreins repoussés et damasquinés d'or de la fin du XVI^e siècle ; des targes en fer gravé et doré ; le glaive à poignée d'ivoire ou d'os de narval, arme de la fin du XV^e siècle, d'une forme exceptionnelle comme élégance et comme force ; des épées, des sabres, des couteaux de chasse des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ; des pistolets à rouet, dont plusieurs aux monogrammes de leurs fabricants ; des baches d'armes et des pièces d'armement et d'équipement.

Une troisième vitrine est consacrée aux porcelaines de la fabrique de Vienne, dont la collection appartient à la princesse de Dietrichstein, et dont les produits les plus anciens ne remontent pas au delà des premières années du XVIII^e siècle. Ceux que la Commission autrichienne doit à la bienveillance de la princesse, et qui font partie d'un service exécuté pour sa famille, sont d'une époque plus récente encore, et leur fabrication date du commencement de ce siècle ; nous devons nous borner à les mentionner, en passant à la grande vitrine consacrée à la collection des bijoux et des objets précieux de toute sorte exposés par le Musée hongrois de Pesth, et dont la plupart appartiennent aux XI^e, XVI^e et XCII^e siècles.

Ces beaux ouvrages d'art, d'origine hongroise, se composent principalement de pièces de bijouterie, de parures, de colliers et de bracelets ; les époques antérieures y sont, en outre, représentées par une série d'objets de haute antiquité, tels que le grand collier de bronze, des plaques de même métal dont l'exécution est inachevée, une épée dont la lame est en fer avec une poignée de bronze, puis une collection de bagues en or, de colliers, de bracelets recueillis en partie à Osztropataka dans ces dernières années, et en partie à Kaloesa, sur les bords du Danube, les premiers remontant au milieu du troisième siècle, si l'on en juge par une médaille de Herennia Etruscilla, femme de l'empereur Decius Trajanus, trouvée au même lieu et en même temps, les autres à l'époque byzantine et aux siècles qui l'ont suivie.

Il est très-curieux, comme le dit le savant M. Henszlmann dans une excellente notice publiée dans la Gazette des Beaux-Arts sur l'art hongrois à l'Exposition universelle, de rapprocher les objets de ces deux trouvailles de ceux qui ont été exhumés dans d'autres contrées et qui appartiennent aux mêmes époques. « A côté du tombeau d'Osztropataka, découvert en 1865, on avait, sur la fin du siècle précédent, fouillé une autre tombe, dont le contenu, faisant aujourd'hui partie du Musée impérial de Vienne, était encore beaucoup plus riche. Dans l'un et dans l'autre de ces tombeaux, on a mis au jour, avec des pièces d'un travail plus ou moins barbare, de véritables objets d'art grec et romain. Parmi ces derniers, il faut compter les plaques en argent estampé et doré qui ornaient les chaussures d'une jeune fille ensevelie. Toutes ces choses précieuses témoignent de rapports commerciaux entre les Romains et les peuples barbares habitant la Hongrie du nord, et ce commerce ne peut s'expliquer que par le désir qu'avaient les premiers de posséder l'opale, qui, d'après un passage de Pline, était tirée d'un pays dont elle fait encore aujourd'hui la richesse ⁽²⁾. »

Les fragments de la couronne byzantine trouvés à Nyitra-Ivanka, en Hongrie, rehaussés d'émaux et attribués au XI^e siècle ; le sceptre orné de lames d'argent, et les antiquités du XII^e siècle découvertes près de Cassovie ; les bijoux en filigrane du XV^e et du XVI^e siècle, trouvés sur les bords du Danube et à Bude ; des vases appartenant au XVI^e siècle ; toute une suite de gobelets, de coupes montées sur pieds, figurant les uns des animaux chimériques, les autres des oiseaux ; des salières, en argent doré, forment le complément de cette première série, à laquelle vient s'ajouter la

collection des bijoux de la même époque et des siècles suivants, des bandeaux et des chaînes rehaussés d'émaux, des ceintures et des pièces de parure de toute sorte ; aussi originales de forme que précieuses pour l'histoire du costume national, et qui donnent une haute idée de l'habileté des orfèvres hongrois des XVI^e et XVII^e siècles, en même temps qu'elles se distinguent par un caractère tout spécial d'élégance et de richesse.

La collection du Musée national de Pesth, comme celle du Trésor et des collections impériales de Vienne, est remplie d'enseignements pour l'étude de l'art et pour celle de l'histoire, et l'on ne saurait trop rendre hommage à la pensée élevée qui a présidé à l'organisation d'une exposition aussi complète, quand on pense surtout que la plus grande partie des objets qui composent chacune de ces séries sont d'une valeur inappréciable, de nature à donner des craintes sérieuses sur les incertitudes d'un déplacement et sur les chances d'un aussi long voyage.

ROYAUME D'ESPAGNE.

Nous espérons rencontrer en Espagne quelques précieux échantillons de ces belles industries de Tolède, si prospères aux temps du moyen âge et de la renaissance, mais notre attente a été trompée ; un seul monument rappelle la splendeur du passé : c'est l'épée exposée avec une cotte de mailles, et que l'on regarde comme l'épée du Cid : « Espada Valenciana del Cid Campeador, — dit l'inscription, — fui encontrada con este Camison de mallas en un sepulcro de un convento de la Ciudad de Burgos el ano de 1838. »

Des haches en silex, des fragments de vases en terre, découverts dans la caverne de la Cueva Lobrega, en Vieille-Cas-tille ; des ossements travaillés, trouvés au même lieu par M. Louis Lartet, à la collection duquel ils appartiennent ; des pics, des hachettes, des ustensiles et outils en fer et en bronze, des chaînes en fer, des lampes en terre, un grand vase en plomb, des urnes et des amphores en terre représentent les premières époques. Nous n'avons rien à dire, au point de vue de l'Histoire du Travail, des autographes, titres, chartes, qui sont exposés dans les vitrines du milieu de la salle espagnole ; rappelons seulement les charmantes réductions du palais de l'Alhambra et de ses détails d'architecture, si merveilleux de variété et d'élégance dans leurs dispositions.

Mais il importe de signaler un trophée du XIV^e siècle, précieux par les souvenirs historiques qui s'y rattachent, et dont les diverses pièces sont d'un art exquis : c'est le harnachement du cheval que montait Mahomad, en 1331, au siège de la ville de Castro el Rio. C'est là, dit la légende, « que le noble don Martin Alonso de Cordova, seigneur de Montemayor et de Fernand Nunez, entra avec soixante-dix hommes à cheval et peu à pied, se battant avec un tel courage que, quoiqu'il en soit sorti avec de grandes blessures, les Maures, effrayés de sa bravoure, levèrent le siège. Pour ce singulier exploit, les descendants de don Martin portent sur les armes de Cordova celles du roi maure. » Ce beau trophée, propriété du duc actuel de Fernand Nunez, et pieusement conservé dans sa famille comme le souvenir de la gloire et de l'illustration d'un de ses ancêtres, se compose de la têtière du cheval, avec le fronton et les jugulaires, de la bande de poitrail, des étriers, des boucles de harnachement et des pendants de courroies. Toutes ces garnitures sont couvertes de plaques en bronze doré avec des dessins arabes en relief ainsi que des applications d'émaux de couleurs, et forment un ensemble d'une grande élégance et d'une curieuse exécution.

Nous pouvons citer également, avant de quitter cette section, un astrolabe d'origine arabe, fabriqué à Tolède en 1067 et appartenant à la bibliothèque nationale de Madrid, quelques meubles, des coffrets avec applications en cuivre estampé, d'autres en ivoire avec figures sculptées en relief, un meuble décoré de plaques d'ivoire gravées, tout en ajoutant que plusieurs de ces objets pourraient être revendiqués par l'Italie, et ne peuvent figurer qu'à titre d'emprunt dans la galerie de l'Histoire du Travail espagnol.

ROYAUME DE WURTEMBERG.

La Prusse et les États de l'Allemagne du Nord ne se sont fait représenter, dans l'espace qui leur était réservé à l'exposition de l'Histoire du Travail, que par quelques modèles en plâtre relevant de la classe des beaux-arts, par la collection des photographies du comte Minutoli, par des cartons de Cornélius, dont la place était également dans une autre galerie, et par un plan en relief non moins déclassé. Nous regrettons vivement cette abstention ; la Prusse est riche en souvenirs des siècles passés, qui eussent dignement complété la brillante exposition de ses industries modernes.

Un lustre en cristal de roche, appartenant à M. Spingel, de Munich, est le seul objet exposé par la Bavière. Il provient des princes évêques de Salzbourg, et ne remonte pas au delà du XVII^e siècle.

La collection des charrues et des instruments aratoires envoyés par M. Louis Rau, de Carlsruhe, se compose de modèles d'une exécution moderne, il est vrai, mais forme un ensemble fort intéressant. Ces petits spécimens, habilement travaillés, sont au nombre de cent quatre-vingt-six, et occupent une grande vitrine dans la section réservée au royaume de Wurtemberg.

Une autre vitrine lui fait face, et renferme un certain nombre d'objets anciens, parmi lesquels on peut citer quelques ustensiles en silex taillé ; des bois de renne portant les traces du travail de l'homme, retrouvés à la source dite Schnussenguelle, et appartenant à la première période ; plusieurs fragments de l'époque lacustre provenant des stations du lac de Constance ; des bracelets et des anneaux en bronze trouvés dans un tombeau, près Unteriflingen, dans l'arrondissement de Freudenstadt ; des armes, des agrafes et des anneaux en bronze, provenant des fouilles de Grostissen, dans le district de Saulgau, et enfin des empreintes de sceaux du moyen âge et de la renaissance.

Une chapelle portative à trois volets, sorte de grand triptyque de la fin du XV^e siècle, surmonte cette dernière vitrine. On l'attribue, pour les sculptures, à Jorg Surlin aîné, et pour les peintures, à Bartoloméo Zeithlom, d'Ulm ; mais l'œuvre de ces artistes a subi de nombreuses restaurations qui dénaturent complètement son caractère.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

La Suisse s'est bornée aux premières époques, et son exposition comprend, outre les objets originaux recueillis par quelques savants collectionneurs, plusieurs tableaux modernes destinés à donner au public une idée de ce que pouvaient être les villages lacustres et les habitations sur pilotis, ainsi que des trophées présentant la restauration des armes et ustensiles dont on retrouve les nombreux fragments dans les fouilles opérées depuis quelques années sur les bords de ses lacs. Les collections originales, les seules qui aient un intérêt incontestable, ont été divisées par la Commission suisse en trois séries distinctes, désignées sous les titres de l'âge de la pierre polie, celui du bronze et l'époque helvétique. M. le

docteur Clément de Saint-Aubin dans le canton de Neuchâtel, M. le colonel Schwab de Bienne, MM. J. Meissikommer de Wetzikon dans le canton de Zurich, le professeur Desor de Neuchâtel, le docteur Uhlmann de Münchenbuchser, M. G. Ritter, ingénieur, à Neuchâtel, ont envoyé un grand choix d'objets appartenant à ces trois séries et parmi lesquels on remarque un nombre considérable de curieux spécimens des premières périodes du travail humain. Les haches emmanchées en bois de cerf, les pointes de lances et de javelots, les outils, les ustensiles divers, les vases en bois de cerf et en os, les polissoirs, les meules pour les instruments en silex, se retrouvent dans la première de ces divisions ; les lames d'épée, les anneaux, les bracelets, les boucles de ceinture, les haches, les hameçons, les épingles, les fers de lance en bronze constituent la seconde ; l'époque dite helvétique est représentée par une collection de pièces analogues, presque toujours en fer, et dont la plupart ont été reretrouvées dans la station lacustre de La Tène, du lac de Neuchâtel.

Nul ne songerait à mettre en doute l'intérêt tout spécial qui s'attache aux souvenirs de ces premiers temps ; mais les monuments des âges primitifs, il faut bien le reconnaître, ne sauraient constituer à eux seuls l'histoire d'un pays, de ses arts, de ses industries, et, tout en applaudissant à la bonne pensée qu'ont eue la Commission suisse et plusieurs autres Commissions étrangères de mettre sous les yeux du public des collections précieuses et classées d'une manière parfaitement méthodique, nous ne pouvons nous empêcher de nous rendre l'organe du sentiment général en exprimant le regret que des contrées, dans lesquelles les arts du moyen âge, de la renaissance et des deux siècles qui nous ont précédés ont occupé une place importante, se soient tenues pour satisfaites de se faire représenter à l'exposition de l'Histoire du Travail par ces essais d'un premier âge.

L'étude des périodes dites antéhistoriques conduit chaque jour la science à de précieuses découvertes, nous sommes tous unanimes à le reconnaître, et nous devons remercier les nombreux collectionneurs qui nous ont mis à même de comparer les premiers produits du travail humain dans l'ancien comme dans le nouveau monde ; mais les ouvrages des siècles qui les ont suivies ont un intérêt non moins incontestable, et si, au point de vue scientifique, leur mérite peut être moindre, ils ont du moins celui d'être fertiles en enseignements pour les arts et les industries de nos jours, et c'était là un titre plus que suffisant pour que leur place fût également marquée dans l'exposition de l'Histoire du Travail.

ROYAUME DE DANEMARK.

Les musées et les collections publiques du Danemark sont riches en œuvres d'art, en bijoux, en objets de toute nature du moyen âge et des temps plus rapprochés de nous ; mais la Commission danoise, ainsi que nous l'apprend une note de M. Valdemar Schmidt, commissaire spécial de ce pays pour l'Histoire du Travail, effrayée par les conditions onéreuses du transport, et se souvenant que c'était sur son sol qu'avait pris naissance l'essor des périodes antéhistoriques, a cru devoir abandonner l'idée d'exposer la série complète des produits de ses arts et de ses industries nationales, en s'attachant principalement aux monuments des premières époques qu'elle a désignées sous les titres d'âge de la pierre éclatée, ou âge des Kioekkenmoeddings, âge de la pierre polie et âge du bronze, représentés par les objets extraits du musée royal de Copenhague, de la collection de M. Woorsaae, de la même ville, par ceux trouvés dans l'île d'Anholt et appartenant à M. Wichfeld d'Engestofte, ainsi que par des épées en bronze, des poignards, des haches, des anneaux et des colliers en même métal, des bracelets et des bagues d'or en forme de spirales, un vase d'or trouvé en Fionie, une trompe colossale en bronze, des aiguères, fibules, agrafes et boutons provenant des mêmes collections.

Les périodes indiquées sous le titre d'âge du fer s'étendent jusqu'au moyen âge et embrassent les produits du III^e au X^e siècle. Ce sont, aux III^e et IV^e siècles, des épées en fer, des bouterolles, des garnitures de boucliers, des pointes de piques montées en bois de hêtre, des arcs en bois, des umbos de boucliers en fer et en bronze ; aux V^e et VI^e siècles, des colliers et anneaux d'or ; aux VII^e, VIII^e et IX^e siècles, des épées à double tranchant, dont l'une avec inscription runique, des bracelets d'argent, des fibules de bronze et d'argent.

La période du moyen âge se distingue par des canons, dont l'un avec son affût a été trouvé sur la côte de l'île d'Anholt, et un métier à tisser en usage alors en Danemark et dont le modèle existe encore de nos jours dans les îles Feroë. Les fusils à mèches et à roues, les pistolets appartiennent aux XVI^e et XVII^e siècles, et, parmi les pièces exposées qui sont empruntées au musée royal d'artillerie de Copenhague, nous trouvons un canon rayé à la date de 1750 et deux autres se chargeant par la culasse et portant les marques de 1761 et de 1769. Citons encore quelques belles épées dont

plusieurs sont d'origine italienne et des livres imprimés en Danemark dans les années qui ont précédé et celles qui ont suivi la Réforme, livres qui proviennent de la collection du R. P. de Ryan, à Paris.

Le musée royal d'ethnographie de Copenhague a eu la bonne pensée d'envoyer en même temps quelques ustensiles groënlandais antérieurs à l'arrivée des Européens en 1721, et une collection d'objets usuels qui ont conservé de nos jours leur forme traditionnelle et primitive, des traîneaux avec leurs harnais pour sept chiens, des harpons, des lances et des flèches pour la pêche du phoque, du saumon et de la baleine, des filets et des lignes, des costumes nationaux, des vêtements de pêche et toute la série des outils et des modèles en usage au Groënland, qui forment un intéressant appendice à cette exposition et ont vivement excité la curiosité du public.

ROYAUME-UNI DE SUÈDE ET DE NORWÈGE.

L'armure équestre de Guillaume 1^{er} s'élève au centre de la salle occupée par les produits de la Suède et de la Norwège, et autour d'elle viennent se grouper des monuments divers et des meubles parmi lesquels se fait remarquer le berceau de Charles XII, en bois sculpté et doré. Des trophées, des mousquets de toutes formes et de tous systèmes, des pièces d'artillerie, dont une à triple projectile, complètent cet ensemble qui présente un air de grandeur et un aspect pittoresque qui font honneur à la Commission suédoise ; les vitrines placées d'un côté de la salle sont consacrées aux objets de provenance suédoise, celles de l'autre côté sont occupées en partie par les produits norvégiens. Parmi les premiers, les époques désignées sous les titres d'âges de la pierre et du fer se trouvent représentées par une suite de pièces analogues à celles que nous avons déjà citées dans les autres contrées. On y remarque en outre de belles boucles en argent, des ouvrages d'orfèvrerie, des plats et des vases en cuivre repoussé des XVI^e et XVII^e siècles ; une suite de livres imprimés à Stockholm de l'année 1510 à 1750 ; des ornements d'église et des vêtements sacerdotaux des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles ; des broderies, des sandales du XIII^e siècle attribuées à l'évêque Conrad Rogge, des chaussures de mariée du XVII^e siècle, en cuir ouvragé et en soie brodée ; une suite de cadenas et de serrures en bois et en fer des mêmes époques de curieuses pièces d'orfèvrerie parmi lesquelles

figurent les grands gobelets de la corporation des tonneliers, appartenant au musée de Gothenburg et des vases conservés dans les trésors de plusieurs églises de la Suède ; puis enfin toute une collection d'anciennes faïences des dernières époques, de la fabrique de Marienberg, plats, écuelles, tasses, vases et figurines.

Un bahut de forme originale, et dont les faces et le couvercle sont ornés de ferrures découpées à jour et représentant des figures en costume du temps, appartient à l'église de Waxtooppe et s'ajoute à cet ensemble, avec une réunion d'outils, de vases et d'écuelles en bois décoré de peintures et servant à tous les usages domestiques.

Quelques spécimens de l'âge de la pierre et de celui que dans le nord on nomme l'âge de fer occupent les vitrines de la Norwège, Ce sont des ustensiles en silex, les coins, haches, pointes de lance qui se retrouvent partout sous les mêmes formes et dont nous avons déjà donné tant de fois l'énumération ; des épées, des haches en fer, des umbos de bouclier, des faucilles, des fibules en bronze et des boucles de harnais. Le moyen âge est pauvre et n'est représenté que par quelques cornes à boire qui paraissent remonter au XV^e siècle, par des boucliers en bois garnis en fer, et par deux chambranles de portes en bois sculpté provenant, l'un, de l'église de Flaa, dans le Hallingdal ; département de Buskerund, qui a été démolie en 1854, l'autre, de celle de Sauland, dans le Thelemarken, département de Bratsberg, détruite en 1860.

Des parures en argent, quelques armes, des harnais de cheval, des vases et des gobelets en argent, des calendriers en bois, appartiennent aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles et complètent la section norvégienne, avec le fac-simile d'un ancien métier à tisser en usage encore au siècle dernier dans toute la contrée, et dont l'emploi paraît remonter à une époque très-reculée.

EMPIRE RUSSE.

Les fouilles faites dans le gouvernement de Minsk, celles de la Sibérie et du gouvernement de Vladimir ont amené la découverte de nombreux instruments travaillés de main d'homme et appartenant aux premières époques. Quelques-uns de ces objets ont été exposés par la Commission

russe et empruntés à la galerie de M. A.-D. Oziersky, de Saint-Pétersbourg, et à la collection Filimonov, du musée de Moscou.

Mais les œuvres du moyen âge russe et des siècles suivants, les armes, les ouvrages d'orfèvrerie et de bijouterie forment une suite imposante et tout à fait digne d'un attentif examen. Le palais des armures de Moscou, l'arsenal de Tzarskoe-Selo, ont envoyé près de cinquante armes choisies dans leurs collections, des pièces de vaisselle précieuses, de beaux objets en orfèvrerie et en bijouterie émaillée ; l'Ermitage impérial de Saint-Pétersbourg y a ajouté une suite d'anciennes monnaies en or et en argent ; S. A. I. la grande duchesse Alexandrine Petrovna a prêté une collection de croix pastorales en argent des XVI^e et XVII^e siècles ; le musée public de Moscou, le comte Moussine Pouchkine, MM. Kotschoubey de Saint-Pétersbourg, André Sowkine de Moscou, ont en outre exposé d'intéressants objets appartenant aux diverses époques et d'origine nationale.

Parmi les armes envoyées par le palais des armures de Moscou, se présente au premier rang l'épieu du XV^e siècle, « du grand prince Boris Alexandrovitch de Tver », comme l'indique la légende gravée sur la douille ; puis viennent le poignard du prince André de Staritza, fils du grand duc Jean III, des haches d'armes, des pertuisanes, des sabres portant la date de leur fabrication au XVII^e siècle et le nom de l'armurier ; le carquois enrichi de pierreries et d'émaux sur or provenant du czar Michel Fedorovitch ; des fusils rayés, des carabines et des revolvers fabriqués à Moscou en 1626 et dans les années suivantes ; une belle cotte de mailles, également fabriquée à Moscou, de beaux brassards et des jambières de même provenance.

Dans les objets détachés de la collection de Tzarskoe-Selo, figurent une cotte de mailles avec sa calotte en fer damasquinée d'argent, du XVII^e siècle, de fabrique moscovite ; des épées du même temps montées en argent doré, enrichies de pierreries et de perles fines ; un fusil revolver à six coups, du XVIII^e siècle, de la fabrique de Toula ; plusieurs belles armes de chasse de la même provenance, puis des sabres damasquinés d'or de la manufacture de Zlatoust, offerts à l'empereur Alexandre I^{er} et montés avec un grand luxe.

De nombreuses et riches pièces de vaisselle de table proviennent également, ainsi que nous l'avons dit, du palais des armures de Moscou : telles sont la grande coupe du prince Vladimir Davidovitch de Tchernigor,

portant son inscription en lettres slaves et antérieures à 1151 ; celle du grand duc Siméon Ivanovitch, du XIV^e siècle ; des vases en or et en vermeil des XV^e et XVI^e siècles, la plupart de provenance impériale ; des tasses, des aiguières, des coupes, en métal précieux, du XVII^e siècle.

Nous voudrions pouvoir citer les ouvrages d'orfèvrerie, les bijoux, les bagues, les pendants d'oreille, les images pastorales, les croix de procession, les images de suspension détachées de la collection Filimonov du musée de Moscou, les peintures iconographiques tirées des collections de M. Sorokine ; mais le nombre en est grand, et nous devons nous borner à un bref résumé d'ensemble. Il convient en outre de mentionner une collection de reproductions, de moulages et de copies en plâtre des monuments de l'art byzantin et russe ainsi que les copies des miniatures et manuscrits grecs et slavons qui appartiennent au musée public de Moscou et à celui de l'école technique Stroganof de la même ville et se rapportent à l'Histoire du Travail en Russie, depuis le X^e jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Ajoutons que la Commission russe a gracieusement offert ces moulages et ces reproductions en plâtre au musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

La salle affectée à l'exposition des Pays-Bas, quoique doublée par suite de la regrettable abstention de la Belgique, est encore trop petite pour contenir et présenter d'une manière convenable les objets et les œuvres d'art et d'industrie de toute nature envoyés par la Commission hollandaise. Peut-être un choix plus rigoureux aurait-il simplifié le travail de la Commission et aurait-il eu l'avantage de mettre en valeur un certain nombre d'ouvrages remarquables en laissant de côté bien des objets dont la présence n'était pas indispensable. Le classement méthodique, par époques, fait complètement défaut dans cette section, et la nature des œuvres, leur matière, est le seul mode de classification observée.

L'ensemble est du reste d'un effet pittoresque par suite de la diversité des objets aussi bien que du semblant de confusion qui a présidé à leur installation, et dans lequel on retrouve, après quelques instants d'examen, des ouvrages d'un sérieux intérêt.

Ici, les premières époques font complètement défaut, et, en dehors de quelques pièces des XIII^e et XIV^e siècles, ivoires, encensoirs en bronze et aiguères à figures, la collection exposée ne remonte pas au delà du XV^e siècle et se compose principalement d'ouvrages de la renaissance et des deux siècles qui l'ont suivie. Une série de dix figures en bronze appartenant à la ville d'Amsterdam et attribuées aux dernières années du XV^e siècle se fait tout spécialement remarquer par l'élégance des formes, et l'originalité des costumes ; ce sont celles des comtes et des comtesses de Hollande qui étaient placées sur les grilles du tribunal de l'ancien hôtel de ville d'Amsterdam, avant l'incendie de 1652. Un beau lustre en bronze, trouvé dans les fouilles faites en 1857, près de l'église Saint-Jacques de la Haye, porte à son centre une figure de la Vierge ; il date des derniers temps du moyen âge et appartient à M. Six d'Amsterdam. La dalle tumulaire de Gisbert, fils de Guillaume de Ract, et prêtre de l'église Saint-Jean, à Gouda, date du commencement du XVI^e siècle et est la propriété de M. van der Kellen. La sculpture est en outre représentée par quelques albâtres des XV^e et XVI^e siècles, des figures et des groupes en buis, parmi lesquels on distingue un combat de cavalerie, œuvre de la fin du XVII^e siècle envoyée par M. Coster. La plupart des autres ouvrages analogues, des ivoires, des bronzes, sont exposés par MM. Joseph Jitta, Six, Enschedé de Haarlem, Schaspkens de Maestricht, Cuypers, van der Bogaerden, Hermans, Belfort, van der Kellen, ainsi que par le musée royal de la Haye, la ville d'Amsterdam, celles de Franeker et de Zwolle.

De nombreuses et intéressantes pièces d'orfèvrerie ont été empruntées à la ville d'Amsterdam, à celles de Haarlem, de Rotterdam, d'Arnhem, de Groningue, de Nimègues, de Vercure, de Hoorn et de la Haye. La corne à boire, le sceptre et le collier de la confrérie de Saint-Sébastien pour le tir de l'arc, aux armoiries de la ville d'Amsterdam et des confrères du tir, et dont van der Helst a donné la reproduction dans son célèbre tableau des chefs du conseil ; la corne de la confrérie de Saint-Georges aux armes des arbalétriers, reproduite dans le « repas de la garde civique d'Amsterdam » ; les colliers de la même corporation ; la corne et le collier du Tir de l'arquebuse, au XVI^e siècle ; la corne, de Saint-Hubert, du XVII^e siècle ; le gobelet des brasseurs de Haarlem, sont autant de monuments de l'histoire des Pays-Bas, et ils étaient bien de nature à exciter la curiosité publique. Mais la Commission hollandaise y a ajouté bon nombre de pièces d'une

origine à peu près analogue et qui sont des souvenirs non moins précieux pour les traditions et les mœurs du royaume ; tels sont les gobelets des corporations ouvrières en bâtiments, ceux des marchands de vin de la ville d'Arnhem, des forgerons de la même ville ; les cornes à boire et les écussons des bateliers et des arquebusiers de Nimègues ; les gobelets et écussons des pêcheurs de Scheveningue, aux armes de la ville de la Haye ; les chaînes des corporations, les bâtons des huissiers des XVII^e et XVIII^e siècles ; le gobelet en vermeil offert à la ville de Veere par Maximilien de Bourgogne en 1551 ; ce sont, en outre, des plats, des aiguères, des vases en argent doré, des pièces montées en forme de navires, de moulins ; des coupes et des pots appartenant aux mêmes époques et qui ont été extraits des collections de S. A. I. le prince Frédéric des Pays-Bas, de la société royale d'archéologie d'Amsterdam, de MM. van West, Willet et de quelques-uns des collectionneurs dont nous avons déjà signalé les noms, ainsi que de M. le baron de la Villestreux et de madame la marquise de Grimaldi, de Paris.

Des horloges de bureau et des montres du XVI^e et du XVII^e siècle, ces dernières signées par Salomon Coster de Haarlem, en 1674, et par J. Bramer d'Amsterdam, à la même époque ; une collection de jouets d'enfant en argent, composée de soixante pièces ; des reliures de livres et d'almanachs, montées en même métal, ont pris place dans les vitrines auprès des ouvrages de grande orfèvrerie ; dans le milieu de la salle sont disposés quelques meubles parmi lesquels une armoire du XVI^e siècle provenant du cloître de Saint-Agathe près Bois-le-Duc, appartenant à M. van der Bogaerden, une autre de la fin du XV^e, au musée de la Société royale d'archéologie d'Amsterdam, des chaises, des fauteuils, des tables, des bois sculptés empruntés aux mêmes collections.

Lés travaux en cuivre repoussé et estampé, les plats, les chandeliers, les lampes, lanternes et réchauds, datent presque tous du XVII^e siècle ; il en est de même des objets en fer, à l'exception de plusieurs coffrets exécutés au XV^e et au XVI^e siècle et de nombreuses pièces de serrurerie, serrures, heurtoirs, cadenas et clés, originaires des mêmes temps.

La faïence de Delft devait avoir sa place marquée d'avance dans une exposition rétrospective de la Hollande. Cependant, sauf deux ou trois petits vases apportés d'Amsterdam par MM. Willet et van der Kellen, les Pays-Bas n'ont rien envoyé en ce genre au palais du Champ-de-Mars, et c'est à

une collection de Paris, celle de M. Demmin, que la Commission hollandaise est redevable des échantillons qu'elle a pu mettre sous les yeux du public ; ce sont des plats, des potiches, des assiettes, des plaques, des tasses, un violon et des figurines, à décors polychromes ou à camaïeux bleus des derniers siècles. Quant aux porcelaines, six spécimens seulement ont été envoyés par le musée de la Haye et représentent la manufacture de cette ville dans les dernières années du XVIII^e siècle.

Ce court exposé serait incomplet si nous n'indiquions pas, en le terminant, plusieurs beaux livres d'heures manuscrits de la fin du XV^e et du commencement du XVI^e siècle en langue hollandaise et en latin, et parmi les premiers imprimés, le *speculum humanum* de L. Coster, appartenant à la ville de Haarlem, quelques livres d'armoiries et de costumes, des miniatures, et enfin les tapisseries de Jean de Maegt, exécutées à Middelbourg en 1593, appartenant au ministère de l'intérieur et représentant la victoire de Lille en 1574, l'attaque de Zierikzee en 1576 et la défaite des Espagnols devant Middelbourg le 10 octobre 1574 ; puis un plan de la ville de Rotterdam, gravé par Romeyn de Hooghe, d'après les dessins de Jean de Von en 1694, et un modèle de navire construit en Hollande sur l'ordre du czar Pierre le Grand, à la fin du XVI^e siècle, et conservé aujourd'hui dans les collections du ministère de la marine des Pays-Bas.

ROYAUME D'ITALIE.

Nous parlions, en commençant, des difficultés qu'ont dû surmonter plusieurs des commissions étrangères pour répondre à l'appel qui leur était adressé. S'il est un pays qui ait eu de nombreuses oppositions à vaincre, et qui, malgré les embarras de toute sorte, soit arrivé à un résultat parfaitement honorable, c'est assurément l'Italie. Ce résultat est dû à l'intelligente activité, à la persistance du commissaire ordonnateur, M. Alessandro Castellani, artiste habile autant que collectionneur ardent, et au puissant et actif concours du chevalier Nigra, ministre d'Italie et amateur passionné des œuvres du passé. Ne pouvant parvenir à réunir au delà-des Alpes les éléments nécessaires pour constituer l'exposition du travail national, le commissaire ordonnateur a pris le parti de s'adresser aux propriétaires des galeries françaises les plus riches en ouvrages de provenance italienne. Cet

appel a été favorablement accueilli, et plusieurs de nos collectionneurs ont consenti à confier de nombreuses et belles pièces dont la réunion à quelques envois d'amateurs italiens, soucieux de la gloire de leur passé, a fini par former un ensemble excellent et vraiment digne du pays qu'il représente.

La Commission de l'Histoire du Travail comprenant du reste par avance les difficultés que pourrait susciter le déplacement des œuvres d'art conservées en Italie, avait, dès le principe, proposé tout son concours à la Commission italienne en lui demandant seulement l'envoi de quatre ou cinq des principaux monuments d'orfèvrerie et de sculpture qu'elle désignait comme pouvant caractériser les diverses époques du travail ; le reste devait être emprunté aux collections particulières de Paris. L'Italie avait répondu par son abstention, et nous devons le regretter, en présence des trésors envoyés par la Roumanie, des collections splendides de l'Angleterre, de l'Autriche et du Portugal. On ne doit tenir que plus de compte à M. le chevalier Nigra des efforts qu'il a faits et des résultats qu'il a obtenus avec l'assistance de son actif auxiliaire, M. Castellani.

L'exposition de l'Histoire du Travail italien a été divisée en deux grandes séries : les temps antiques, puis le moyen âge, la renaissance et les siècles suivants.

Dans la première de ces sections, dont le Catalogue a été rédigé par Un jeune archéologue bien digne de porter un nom célèbre dans la science, M. Henri de Longpérier fils, figurent naturellement les produits des époques primitives, les haches en silex, les poteries dont MM. Zucchi, Gentili, Gamurrini et Lapino-Lapini ont exposé plusieurs spécimens, ainsi que le R. P. Ignina, le musée de Naples et celui d'Imola ; nous y trouvons aussi les casques et les glaives en bronze de MM. Castellani et Pompeo Aria ; les pointes de lance et les haches de bronze ; le ceinturon étrusque en même métal envoyé par M. J. Gréau de Troyes ; les figurines, statuettes, bustes et masques, de travail étrusque ou d'origine romaine, en bronze ou en argent, empruntées aux collections de M. Gréau de Troyes, de la princesse Czartoriska, de MM. Charvet, Baur, Rollin et Feuardant, de Paris, de MM. Albites et Castellani ; les miroirs étrusques des mêmes collections ; les coupes, les bassins, les lampes en bronze et en argent, et les monnaies d'or et d'argent réunies par M. de Ponton d'Amécourt.

Des bagues en or, des pendants d'oreilles, une couronne funéraire en même métal trouvés à Chiusi, ont été exposés par M. Giov. Paolozzi de cette ville ; une collection de bijoux des mêmes époques et dont chaque

pièce mériterait une description spéciale a été apportée par M : Castellani. Les vases peints de provenance italo - grecque sont au nombre de soixante ; les uns trouvés à Capoue, les autres à Chiusi, à Nola, à Nocera, à Canusium, à Vulci et à Cumes, sont empruntés aux collections de MM. Dutuit de Rouen, Albert Barre, G. Dreyfus, Charvet, Rollin et Feuardent de Paris, à la princesse Czartoriska, à MM. Paolozzi et Castellani ; des terres cuites, des poteries romaines et des pièces de verrerie ont été réunies par les soins de M. Ch. Davillier, Carl Delange, Beurdeley et Schmidt.

Dans la seconde section, celle du moyen âge et des siècles qui l'ont suivi, nous trouvons, dans l'ordre de classement indiqué pour l'exposition italienne, des ouvrages en marbré, parmi lesquels un beau buste de Flora Diana Tenderini attribué au XVII^e siècle, et qui a été exposé par M. Castellani ; quelques peintures et des miniatures sur vélin ; des monnaies d'or et des médaillons de bronze ou de plomb, œuvres du Pisan et de Matteo de' Pasti au XV^e siècle. Citons aussi les ouvrages analogues exécutés par les habiles artistes du siècle suivant et tirés, ainsi qu'une suite de groupes, de figures et de vases de bronze des XVI^e et XVII^e siècles, des collections de MM. Labouchère, de Longpérier, Charvet, Albites, Alb. Barre, Dutuit, Davillier, Spitzer et de Liesville, et une paire de grands candélabres en même métal, appartenant à cette dernière époque, provenant de l'église Saint-Marc et rapportés par M. Beurdeley.

L'industrie céramique du XV^e et surtout celle du XVI^e siècle devaient être largement représentées dans l'exposition italienne, et les collections de MM. d'Yvon, Spitzer et Beurdeley, ainsi que celles de plusieurs amateurs parisiens y ont pourvu. Nous n'avons pas mission d'énumérer un à un tous ces beaux produits des faïenceries de Pesaro, d'Urbino, de Gubbio, de Faenza, Castel Durante, Deruta, Caffagiolo, La Fratta, Castelli, et tant d'autres qui ont été la gloire de l'art italien et qui font aujourd'hui l'admiration de tous, dans nos musées du Louvre et de Cluny, ainsi que dans nos collections particulières les plus importantes ; mais, parmi ceux qui sont exposés dans la section de l'Italie, nous ne pouvons omettre de mentionner un grand plat d'Apollon et des Muses, appartenant à la comtesse de Cambis et portant l'inscription : Fatto in Urbino, in Bottega de M^o Guido de Castel Durante, X. ; un autre du commencement du XV^e siècle, représentant un personnage couronné et assis sur un trône, propriété de M. Beurdeley ; un troisième enfin de même époque et à reflets

métalliques de la fabrique de Deruta et qui représente un combat de cavaliers, à madame la comtesse de Cambis, sans parler des beaux plats dit hispano-arabes, à reflets cuivrés, chargés d'animaux héraldiques, qui sont originaires du même temps et sortent de la collection de M. d'Yvon.

Dans les ouvrages du XVI^e siècle, nous pouvons signaler également les plats de Gubbio à reflets métalliques, dont l'un est signé : M^o Georgio et représente le dévouement de Curtius ; ceux de Faenza et d'Urbino ; la grande buire de la même fabrique à la devise Amicizia ; le médaillon de Lessandra Graciosa, de la fabrique de Pesaro, détaché de la collection de M. d'Yvon ; le beau plat à sujet mythologique, signé : Francesco d'Urbino, Deruta, 1537, prêté par M^{me} la comtesse de Cambis ; celui de M. Beurdeley, signé : Antonio Maria Anconelli, de la fabrique de la Fratta ; les aiguères d'Urbino, à M. Spitzer, et les plats de Castelli, de M. Rivet.

MM. Spitzer et Beurdeley ont réuni, en outre, une suite d'ouvrages en cristal de roche et en matières dures, tels que vases, coupes, plateaux, lampes, reliquaires en cristal de roche, cuillères en jaspe et en sardonix, bustes en pierre dure, coffrets et camées, qui rappellent une des plus brillantes industries italiennes des XVI^e et XVII^e siècles, et forment une charmante exposition avec quelques pièces d'orfèvrerie, des aiguères et des flambeaux en argent conservés par M. d'Yvon, des bijoux d'or émaillé, des camées de toutes les époques, exposés par M. Schmidt, un collier de médaillons en ivoire à M. Alloati, et des parures en bois de cèdre sculpté, travaillées à jour et montées, envoyées par M. de Saint-Albin et appartenant aux dernières années du XVIII^e siècle.

Quelques belles verreries, des coupes de Venise avec bas-reliefs, d'autres à filets de couleurs, des ampoules, des calices, des aiguères, proviennent également de la collection de M. Spitzer et donnent une idée suffisante de la fabrication des îles de Venise aux XVI^e et XVII^e siècles. Parmi les porcelaines, les fabriques de Venise, celles de Turin, de Vinovo en Piémont, sont représentées par des gourdes, des tasses, des soupières et plateaux, ainsi que par quelques vases et des figurines envoyés par le Musée civique de Turin.

Citons en outre, dans les objets mobiliers, un coffre d'ivoire du XIII^e siècle, appartenant à M. Fau, de Paris, des coffrets de mariage en pâte sur fonds dorés, des cabinets en fer damasquiné du XVI^e siècle, des coffrets, des écritoires, des cadres empruntés aux collections de M. Spitzer, de

madame Jubinal, de M. Devers, et surtout la belle épinette en bois sculpté, couverte d'incrustations et d'applications de pierres dures et de lapis, cédée récemment par madame veuve Clapisson au Kensington Museum et portant l'inscription : Annibalis de Roxis Mediolanensis, 1577.

Les armes, qui sont la propriété de M. Spitzer, sont au nombre de vingt à peu près, mais toutes sont parfaitement choisies, et si elles ne suffisent pas à tenir la place d'une industrie aussi importante et aussi illustre en Italie dans les siècles du moyen âge et de la renaissance, elles peuvent du moins en donner une idée sommaire. Deux beaux casques en fer repoussé et damasquiné, deux autres, dont le premier figure une tête chimérique et le second est orné d'arabesques d'or, un devant et un dos de cuirasse en fer repoussé et doré, un bouclier rond exécuté par les mêmes procédés et représentant l'épisode d'Horatius Coclès, des masses d'armes, une langue de bœuf rehaussée d'or, se font remarquer comme les pièces les plus importantes de cette série, avec des épées à coquilles reperçées à jour, et des carabines à canon ciselé et damasquiné d'or et à crosse incrustée d'ivoire.

Quelques tapisseries décorent les murs ; mais la plupart ont été exécutées dans les Flandres. Il n'en est pas de même des dentelles des XVI^e et XVII^e siècles, confiées par madame Jubinal, par MM. Spitzer et Peters, des échantillons de soieries de la manufacture de Lucques au XVIII^e siècle, envoyés par M. Sardini, et d'une tenture italienne que possède M. Oulmann, et qui est décorée de broderies de soies de couleurs et d'or en hauts reliefs sur fond de soie blanche, ouvrage de la fin du XVII^e siècle, qui se compose d'un nombre considérable de pièces, rideaux, garnitures de lits, canapés et chaises, d'une étonnante conservation et dont quelques fragments seulement ont pu trouver place dans une salle trop exigüe pour les richesses qu'elle devait renfermer.

ÉTATS-PONTIFICAUX.

Nous n'avons que bien peu de chose à dire de l'exposition des États-Pontificaux, dans laquelle nous trouvons des peintures dont la place n'est pas dans la section de l'Histoire du Travail, quelques débris des premiers âges du Latium, des monnaies d'or, d'argent et de bronze des empereurs

romains, empruntés aux collections de M. Lemaître et du vicomte de Ponton d'Amécourt.

Dans la même salle, dont le vide est d'autant plus regrettable que les pays voisins se trouvent à court d'espace, sont disposées des colonnes de marbre blanc incrusté de mosaïques, un beau christ en bronze de la fin du XV^e siècle, et enfin un meuble de l'époque maniérée, rehaussé de sculptures, de peintures et de dorures et appartenant à madame la duchesse Colonna, comtesse de Castiglione, l'auteur des beaux bustes en marbre qui ont leur place dans la galerie des Beaux-Arts.

PRINCIPAUTÉS ROUMAINES.

Le trésor de Petrossa, l'un des plus beaux fleurons de l'exposition de l'Histoire du Travail, apporté par le gouvernement de Roumanie, est une des découvertes les plus précieuses faites par l'archéologie dans ces derniers temps, et nous ne saurions ici nous rendre trop hautement l'interprète de la reconnaissance de la Commission de l'Histoire du Travail, des représentants de la science et du public lui-même, pour remercier le Comité des Principautés Roumaines, qui n'a pas craint de transporter un trésor aussi précieux par sa valeur intrinsèque que par l'époque à laquelle il se rattache, et qui a bien voulu, en prenant lui-même la généreuse initiative, l'exposer dans le palais du Champ-de-Mars.

Ce trésor, qui rappelle à tant de titres celui de Guarrazar que possède le musée de Cluny, a été découvert en 1837 sur la montagne d'Istritza, dans la commune de Petrossa, du district de Buzeo, en Roumanie. Comme celui de Guarrazar, sa découverte est due à un simple caprice du hasard, et ce sont des paysans qui l'ont mis au jour. Il était, paraît-il, à cette époque ; composé de vingt - deux pièces en or massif, dont plusieurs rehaussées de grenats, de pierres fines et de verreries ; malheureusement, comme il arrive presque toujours en pareil cas, plusieurs de ces pièces ont été détournées, brisées et fondues ; douze seulement restent aujourd'hui et toutes sont en or massif ; quelques-unes sont repercées à jour avec des cloisons en or réservées dans la masse pour maintenir les pierreries et les grenats qui les décorent. Le travail, dit la Commission roumaine dans la note qu'elle a jointe à son exposition, peut en être attribué aux Goths primitifs de la Dacie, vers le vie siècle, et se ressent de l'influence byzantine. Il y aurait beaucoup à dire à ce

sujet, bien des comparaisons à établir avec les monuments analogues conservés dans nos musées et nos trésors, et parmi lesquels les couronnes des rois goths, retrouvées à la fuente de Guarrazar, près de Tolède, et acquises par le musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, sont les ouvrages qui offrent peut-être le plus de similitude dans l'exécution avec le trésor de Pétrossa ; mais ce n'est pas ici la place de ces études et de ces comparaisons, et nous devons nous borner à signaler l'intérêt qui s'attache à de pareils monuments, qui parlent d'eux-mêmes, du reste, comme on dit vulgairement, et pour lesquels le public, aussi bien que les érudits, ne manquent pas de témoigner une admiration justement méritée.

Ce trésor, nous venons de le dire, se compose aujourd'hui de douze pièces. La Commission roumaine a fait faire pour les exposer une vitrine mécanique, fort bien agencée sans doute, dont le principal avantage est de rentrer en elle-même la nuit et de ravir aux indiscrets la possibilité de faire main basse sur ces ouvrages d'or massif dont le poids dépasse 17 kilogrammes, mais dont l'inconvénient est de les exposer trop haut pour un examen sérieux, inconvénient grave, qui nous fait regretter le meuble à hauteur d'appui qui les renfermait dans le principe, mais qui n'avait peut-être pas l'avantage tout spécial qui distingue la vitrine actuelle.

Nous y trouvons d'abord, en suivant l'ordre dans lequel ces objets précieux sont présentés, un grand plat ou disque à bords relevés en or massif, qui a été coupé et divisé en quatre pièces à l'aide de cisailles. Ce plat, de dimensions importantes, tenait trop de place pour être facilement dissimulé et de là sans doute la mutilation dont il a été l'objet, mutilation faite assez habilement, du reste, pour que les fragments brisés aient pu se rapprocher de manière à rendre au disque sa forme primitive, interrompue seulement par de légères sutures.

La grande patère qui accompagne ce plat est, comme lui, en or massif ; les figures qui en décorent le fond sont en or repoussé dans la masse et ciselées après coup ; l'umbo est formé par une statuette de femme assise, en même métal. Viennent après, toujours dans l'ordre du classement, une aiguière en or plein, une corbeille à deux anses qui sont figurées par des léopards en même métal, et que décorent des verreries et des grenats disposés à jour entre les cloisons réservées dans la masse ; une autre corbeille à douze faces et sans anses ; un grand anneau à fermoir, dit armilla, portant une inscription ; un autre de forme analogue ; une fibule de taille colossale, en forme d'aigle, décorée de pierres disposées à jour par un

cloisonnage réservé dans la masse ; deux autres fibules dans les mêmes conditions, et qui paraissent affecter la forme de l'ibis ; une autre de dimensions moins importantes, toujours en or massif ; puis enfin un collier d'or, dont les cloisons donnent asile à des verreries et à des pierres analogues aux précédentes, et des fragments en or, rehaussés de verreries et de grenats, et dépendant des pièces qui n'ont pu être conservées. Tel est le trésor de Pétrossa, tel qu'il est exposé dans la section roumaine, avec des débris de poteries, d'ossements, d'instruments en os et en métal, retrouvés en 1866 dans les fouilles faites au même lieu ; mais l'exposition des Principautés ne se borne pas à ces précieux monuments, et les couvents de Bistritza, de Chaldarachani, d'Ardgèche, de Cotrotcheni, de Horez, le musée d'antiquités de Bucharest, ont envoyé des pièces d'orfèvrerie des XVI^e et XVII^e siècles, des croix en bois montées en or émaillé, des crosses d'évêque ; le major Pappazoglu, M. Odobesco, madame la baronne de Ruckmann ont exposé des objets antiques, provenant des tombeaux romains fouillés dans la petite Valachie, des bijoux trouvés dans les sépultures anciennes des couvents roumains, un vase grec en terre cuite, découvert dans les mines de Tziglina, près Galatzi, et enfin des camées et pierres gravées antiques.

Un magnifique panneau de broderie, représentant une Vierge au tombeau, relevé d'or et de soie, et attribué aux dernières années du XIV^e siècle, ainsi qu'une belle chasuble de la même époque, appartiennent au couvent de Cozia ; celui de Govora et ceux que nous venons de citer plus haut ont également exposé quelques fragments de vêtements sacerdotaux brodés d'or et de soie, dont la fabrication remonte aux XVI^e et XVII^e siècles, en même temps que des Psautiers, des Évangiles slaves, et des Bibles imprimées à Bucharest.

ROYAUME DE PORTUGAL.

De toutes les nations qui ont pris part à l'exposition internationale de l'Histoire du Travail, il en est peu dont le succès ait dépassé celui qu'a obtenu la section portugaise ; ce succès, dû à la magnificence de quelques-unes des œuvres exposées et à leur bon classement, peut être aussi, à juste titre, attribué pour une bonne part aux efforts poursuivis par la Commission

royale, encouragée et soutenue par l'initiative personnelle d'un souverain ami des arts, grand collectionneur lui-même, et qui n'a pas hésité, pour les envoyer aux galeries du Champ-de-Mars, à déplacer les monuments précieux qu'il possède et qui rappellent la splendeur des arts dans son pays pendant les siècles qui nous ont précédés.

La salle réservée au Portugal était malheureusement de proportions bien exigües ; la Commission en a tiré un parti excellent, et ses vitrines ont été disposées de manière à faire apprécier par le public comme ils le méritent les beaux produits qu'elles renferment.

C'est à l'industrie des orfèvres portugais des XVI^e et XVII^e siècles qu'appartiennent les monuments les plus justement estimés de cette exposition ; et, en première ligne, nous n'hésitons pas à placer le célèbre ostensor exécuté à Lisbonne par ordre du roi dom Manuel I^{er} avec l'or rapporté par Vasco de Gama, somptueux monument d'orfèvrerie en or fin, et dont la partie principale est entourée des figures des douze apôtres en ronde bosse, émaillées en couleurs.

Ce précieux ouvrage d'art, exécuté par Gil Vicente pour le monastère de Belem, dans le courant du XVI^e siècle, et dont la provenance est indiquée par l'inscription portugaise émaillée en blanc sur la frise qui contourne sa base, est un chef-d'œuvre de richesse de matière, d'habileté d'exécution, de délicatesse de travail, et ne mesure pas moins de quatre-vingt-quatre centimètres de hauteur. C'est par ordre du roi dom Luiz I^{er} qu'il a été apporté à Paris pour être exposé avec les produits du XVI^e siècle originaires du Portugal.

Parmi les œuvres en métal précieux remontant aux époques qui précèdent, se trouvent un collier et des bagues en or de style romain, découverts dans les fouilles de Troia, près de Sétubal, et appartenant à la Société archéologique portugaise ; une belle anse de vase en argent, de même époque, envoyée par M. le marquis de Souza ; une grande croix latine en or, relevée de rubis, de saphirs et de perles fines, et portant une inscription qui en fixe l'origine à l'année 1212, exposée également par ordre du roi dom Luiz ; deux calices en argent doré, du XIII^e et du XIV^e siècle, conservés aujourd'hui dans la galerie de l'Académie des Beaux-Arts de Lisbonne, et dont le premier a été fait par ordre de la reine dona Dulce, femme de dom Sanche I^{er}, comme l'indique la légende gravée sur la face intérieure. Il faut citer aussi une paix de la fin du XV^e siècle, couverte de

figures, et un coffre en argent doré de la même époque, également exposés par l'Académie royale, ainsi que deux coupes d'une grande richesse en même métal, appartenant, l'une au XV^e, l'autre au XVI^e siècle, et faisant partie de la vaisselle de S. M. le roi dom Luiz ; la première est aux armes de Portugal, chargée de bas-reliefs à figures, de sujets de chasse ; la seconde représente, en figures de haut relief, le triomphe d'Alexandre, et porte l'écusson de la famille Alcoforado.

D'autres coupes en argent doré, décorées de figures, des plateaux, des aiguères exécutées au XVII^e siècle, font également partie des envois de S. M. le Roi ; l'Académie des Beaux-Arts s'est dessaisie de plusieurs pièces non moins précieuses du même temps, et la cathédrale de Lisbonne n'a pas hésité à prêter ses croix, ses calices, ses vases sacrés des XVII^e et XVIII^e siècles.

Nous voudrions pouvoir décrire ici tous les objets intéressants pour l'histoire de l'art qui sont exposés dans la section portugaise, énumérer tous les ouvrages en bronze dont les premiers remontent à l'ère romaine, les pièces d'artillerie ou d'arquebuserie des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, appartenant à l'arsenal de l'armée et à S. M. le Roi, les poids de la municipalité de Lisbonne, les bustes antiques en pierre conservés à la bibliothèque d'Evora, les bas-reliefs en pierre et marbre des mêmes époques, les meubles des deux derniers siècles, envoyés par M. Palha de Lacerda et par madame de Gérando, les selles et les équipements de chevaux du même temps, exposés par la maison du roi ; mais la Commission portugaise, présidée par l'honorable comte d'Avila, vient de publier un excellent catalogue détaillé, rédigé avec grand soin par M. Teixeira de Aragao, et nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur à ce consciencieux travail. Nous ne pouvons omettre cependant, avant de terminer cette courte revue de la section portugaise, de signaler les lampes sépulcrales et le verre antique de la Société archéologique de Lisbonne et du marquis de Souza, les carreaux de faïence du XVI^e siècle, aux armes de la maison de Bragance, qui proviennent du palais de Villa Viçosa, les faïences des fabriques de Porto, de Rato et de Calvas, des dernières périodes, empruntées aux collections du comte de Penafiel, du baron d'Alcochete, de l'Académie des Beaux-Arts et du marquis de Souza.

Indiquons encore les beaux ornements d'église de Sainte-Marie-de-Bélem, avec leurs broderies en relief relevées d'or, du XVI^e siècle ; ceux de

Notre-Dame-de-Luz ; les chasubles du XVIII^e siècle de la cathédrale de Lisbonne, et les spécimens des soieries et des velours tissés dans la fabrique de Rato, fondée par le marquis de Pombal dans le courant du dernier siècle.

Les livres manuscrits envoyés par l'Administration des archives du royaume et par la Bibliothèque nationale de Lisbonne, les imprimés des XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, empruntés aux collections du même établissement, forment une importante série qui ne comprend pas moins de deux cent quatre-vingts ouvrages de choix ; nous devons renvoyer, pour ce qui les concerne, à la nomenclature établie par la Commission portugaise, comme nous le faisons pour la description de la série des pièces de monnaie, au nombre de quinze cent quarante-six, ayant eu cours dans le Portugal et dans ses possessions étrangères depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque actuelle, et qui font partie de la collection numismatique du roi dom Luiz I^{er}, gracieusement mise, avec toutes les autres richesses de sa couronne, à la disposition de la Commission portugaise.

RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE ET MÉRIDIONALE.

Nous n'avons que peu de mots à dire des objets envoyés par ces républiques, et qui ont été classés hors de la section réservée à l'Histoire du Travail.

La Bolivie présente des poteries indiennes retrouvées dans des sépultures, des outils en bois de palmier, des hachettes en cuivre, les instruments de musique et les ustensiles de toilette des Indiens chiriguanos.

La république de l'Equateur expose des haches en pierre, des idoles, des sifflets en terre cuite et des têtes de même matière, découverts sur les bords de la rivière de Porto Viejo ; des boucliers en cuivre trouvés dans les mêmes contrées ; des vases en terre cuite et des grains de colliers recueillis près du village Naranjal ; puis quelques objets d'origine et de fabrication indiennes : carquois,alebasses, colliers et ceintures, le tout appartenant à M. J. Bourcier, de Paris.

Les envois du Nicaragua et ceux du Paraguay sont insignifiants.

La république de San-Salvador. a exposé un vase de terre cuite d'origine très-ancienne, et dans lequel se trouvaient des objets en or, une tête en terre

cuite et des nucleus en obsidienne, sur lesquels se détachent des lames de couteaux et des pointes de flèches ; ces objets appartiennent à MM. Ojeda, Bouineau et au gouvernement de la république.

Les envois du Venezuela, qui sont la propriété de M. Charles Thirion, de Paris, consistent en une urne cinéraire en terre cuite avec couvercle surmonté d'un animal chimérique, eulévée dans une caverne sur les bords du l'Orénoque, et en une collection d'instruments et d'ustensiles à l'usage des Indiens du Rio Negro. D'autres objets proviennent de la Nouvelle-Grenade, et ont été recueillis par M. Triana, de Paris ; ce sont des bijoux en or, des idoles entourées de fils du même métal, et quelques souvenirs des tribus indiennes.

COLONIES FRANÇAISES.

La place des colonies françaises dans l'exposition de l'Histoire du Travail était toute indiquée à la suite de la mère-pairie ; mais les quelques antiquités exposées par la Guadeloupe, la Guyane et l'Inde françaises, la Nouvelle-Calédonie et le gouvernement de Taïti, sont si peu nombreuses, qu'elles ont été classées par les Commissions coloniales parmi les produits des industries modernes, en dehors des espaces réservés à l'Histoire du Travail. Il importe cependant de citer les envois d'idoles, d'armes, d'ustensiles et de vases de pierre faits pour la Guadeloupe par MM. Schramm et Rollin, ainsi que par M. Grellet-Balguerie ; la collection des statues en bronze provenant des ruines des pagodes, exposées avec les produits de l'Inde par M. Lamairesse ; les armes en pierre de la Nouvelle-Calédonie, et celles de Taïti, conservées par MM. Tauïrna, Deplanche, Vieillard et Pannetrat.

PAYS DIVERS.

Quelques contrées, parmi lesquelles nous citerons la régence de Tunis, la Turquie, la Chine et le Japon, ainsi que plusieurs colonies étrangères, auraient pu également trouver place, dans les portions des galeries de l'Histoire du Travail qui leur étaient réservées, pour les ouvrages des temps anciens, fort peu nombreux du reste, envoyés par elles à l'Exposition du

Champ-de-Mars ; mais les commissaires chargés de leur installation ont cru devoir mélanger les monuments du passé avec les produits des industries modernes ; de là une confusion regrettable à tous les points de vue, et surtout en ce que ce mélange de produits appartenant à diverses époques fausse nécessairement l'appréciation du public sur l'état actuel des industries dans le pays. Il était en outre difficile pour les visiteurs d'aller retrouver ces quelques souvenirs d'un autre temps dans toutes les parties du palais et des jardins du Champ-de-Mars ; la similitude que la plupart d'entre eux présentent avec les travaux des industries modernes dans les mêmes lieux enlevait, du reste, tout l'intérêt d'une pareille recherche.

Nous ne saurions cependant passer sous silence les quelques inscriptions et les fragments de bas-reliefs exposés au nom de l'Empire ottoman, ainsi que les briques émaillées de l'Asie-Mineure, rapportées par M. Parvillée. Il faut signaler aussi les vases de bronze, les miroirs métalliques, les armes, les pièces de porcelaine appartenant aux diverses dynasties, recueillis par M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, et placés soit dans la section de l'Empire chinois, soit dans les kiosques du Parc, avec quelques émaux appartenant au baron de Boissieux, à M. E. Taigny, d'anciennes éditions empruntées à M. Pauthier, et des bijoux provenant des collections du Palais d'été, à MM. d'Hendecourt et Constant Bocquet.

Indépendamment de plusieurs fragments de bas-reliefs provenant des temples indous qui figurent dans la section du Royaume-Uni, les Colonies anglaises ont exposé des collections d'ustensiles et d'objets anciens à l'usage des tribus indiennes, et qui présentent une grande analogie avec ceux que nous trouvons dans la Nouvelle-Calédonie, dans la Guyane et l'Inde françaises. L'Australie, Victoria, Queensland, Lagos, la Nouvelle-Galles du Sud, l'Afrique et la Guyane anglaises, les Missions évangéliques protestantes, présentent des séries de haches en pierre, d'armes indigènes, de fragments de costumes et d'ustensiles de toute sorte, appartenant à des époques indéterminées, mais indiquant des mœurs et des usages étrangers à toute civilisation européenne.

Quant à la régence de Tunis, c'est également en dehors de la galerie de l'Histoire du Travail qu'il faut rechercher ses envois, qui, hâtons-nous de le dire, forment un ensemble tout à fait intéressant en raison de leur provenance et de l'époque à laquelle ils se rattachent. La plupart des monuments exposés proviennent des fouilles exécutées à Carthage par les soins de Sidi Mohammed, fils, du premier ministre du bey. La collection

comprend un grand nombre d'objets précieux, parmi lesquels des inscriptions phéniciennes carthaginoises, classées et mises en ordre par notre savant collègue M. de Longpérier ; elle présente en outre des statuettes, des cuves baptismales, des stèles, des fragments de sculpture en marbre blanc et en pierre calcaire, des inscriptions latines, des mosaïques trouvées à Hadrumète et à Carthage, ainsi que des monnaies d'or, d'argent et de bronze, des bijoux, bracelets et colliers, des amphores, des coupes, et enfin des lampes à figures, dont quelques-unes appartiennent à l'ère chrétienne.

VICE-ROYAUTÉ D'ÉGYPTE.

Les collections du musée de Boulaq, dont une partie a été apportée au Champ-de-Mars, et occupe, dans la section égyptienne du parc une construction imitée du temple de Philœ dans la Haute-Égypte, constituent, grâce aux soins de M. Mariette, leur savant ordonnateur, un ensemble d'un grave intérêt et dont l'appréciation détaillée ne saurait trouver sa place dans un aperçu aussi sommaire que celui qui nous est imposé ; les ouvrages de ces époques, quand ils atteignent le degré de perfection que l'on reconnaît dans les bijoux retrouvés parmi les ruines de Thèbes, exigent une sérieuse analyse ; la plupart ont déjà fait l'objet de l'admiration publique à Londres, en 1862 ; bornons-nous, en conséquence, à signaler quelques-unes de ces œuvres qui nous ont paru faire la plus vive impression sur le public admis à les visiter, en renvoyant le lecteur aux excellents travaux de M. Mariette, dont le goût parfait a présidé à l'installation de ces collections et à l'édification d'un monument qui réunissait les grands styles qui caractérisent l'art égyptien depuis la fondation de la monarchie jusqu'à sa chute, monument dont l'existence aura été malheureusement bien éphémère, et qui restera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont visité comme un des souvenirs les plus regrettés de l'Exposition universelle de 1867.

Quelque temps encore, et le temple de Philœ, la porte d'entrée triomphale qui lui donne accès, la grande allée de sphinx qui, de cette dernière, conduit à l'entrée du temple, seront livrés aux démolisseurs comme les caravansérails, les palais du vice-roi et du sultan bâtis au Champ-de-Mars ; et de toute cette splendeur passagère, il ne restera que le souvenir, qui, lui-

même, est un précieux enseignement. Les collections seules survivent aux ruines et sont là pour témoigner de la gloire du passé, pour servir à l'éducation du présent.

Celles du musée de Boulaq sont représentées par quelques statues en basalte et en pierre calcaire des premières dynasties, des monuments en albâtre et en serpentine des XV^e et XVI^e dynasties, des caisses de momies des périodes suivantes, la collection des bijoux trouvés à Thèbes, à San, à Abydos, des statuettes en porcelaine et en bronze du Sérapéum de Memphis, des stèles et des monuments votifs en bronze, en granit noir, en albâtre, et enfin par des vases en matières diverses, ornés de légendes et d'attributs, et des figurines de bronze et de porcelaine.

Parmi les statues, il en est une d'une matière bien commune, mais qui, par son style, la simplicité de la forme, le naturel de la pose, a été l'objet de l'attention générale : c'est celle d'un personnage debout, à laquelle la notice de M. Mariette attribue une origine de 6,000 ans antérieure à notre ère. La tête est d'une expression remarquable, et le geste affecte une simplicité de mouvement peu commune. Il paraît que, dans son état primitif, cette figure aurait été revêtue d'une sorte de stuc en couleur ; nous ne savons ce qu'elle pouvait gagner ou perdre à ce travestissement, qui avait pour cause, sans doute, le besoin de dissimuler les veines et les fibres du bois ; mais nous pouvons constater que dans son état actuel, c'est un vrai chef-d'œuvre de l'art, dont l'étude ne doit pas être perdue pour la sculpture moderne.

Les autres statues, en dehors de l'intérêt qui s'attache à leur antiquité et à la comparaison des produits pendant la succession des diverses dynasties, se distinguent toutes par une grandeur et une élévation de style qu'on ne peut se lasser d'admirer ; il est des groupes dans lesquels l'artiste a développé une grâce et un charme indéfinissables, tels que ceux des femmes accroupies qui sont placés près de la porte.

La Collection des bijoux est, de tous les trésors d'art renfermés dans la réduction du temple de Philœ, celle qui touche de plus près aux besoins de l'industrie moderne, et nous ne saurions trop engager nos orfèvres et nos bijoutiers à profiter des nombreux enseignements qu'ils y trouvent, des exemples précieux qu'elle leur donne. Les bracelets d'or, avec leurs gravures sur fond de verre ; ceux rehaussés de lapis, de perles d'or et de pierres de couleur, ou figurés par des oiseaux ; les colliers d'or avec incrustations de pâtes ; ceux en or repoussé, décorés de fleurs et d'animaux ; les anneaux et les chaînettes en fil d'or tressé ; le magnifique

pectoral d'or enrichi de pierres dures, de figures et d'oiseaux découpés à jour, sont autant de merveilles d'un prix inestimable, mis pendant sept mois à la portée de tous, et dont il serait vraiment regrettable que nos habiles fabricants, qui ont su si bien mettre à profit les précieux bijoux de la collection Campana, négligeassent de tirer parti dans leur application à la parure moderne. Renoncer à ces œuvres banales et sans caractère, dont la mode proscrit l'usage presque aussitôt qu'elle les crée, les remplacer par des ouvrages d'un ordre élevé, dans lesquels le style, la forme, l'art en un mot se révèlent jusque dans les moindres détails d'exécution, telle doit être, à notre sens, la constante préoccupation de l'orfèvrerie et de la bijouterie françaises de nos jours. Ces industries, les seules peut-être qui aient le précieux privilège de ne s'adresser qu'au luxe, et pour lesquelles les frais de main-d'œuvre ne sont pas, par ce fait même, restreints dans les limites imposées partout ailleurs, ont le devoir, au temps où nous sommes, de s'assurer la première place qu'elles ont déjà conquise ; d'immenses progrès ont été faits, nous faisons des vœux sincères pour qu'ils se poursuivent sans relâche, et nous croyons que personne ne nous contredira, quand nous affirmons que l'étude des œuvres du passé sera pour elles, et pour bien d'autres, un utile et puissant auxiliaire pour les diriger d'une manière sûre dans la voie qui leur est assignée d'avance.

Mais notre tâche s'arrête ici, et avant de terminer ce rapport, dans lequel nous n'avons pu donner qu'une idée bien imparfaite des richesses amoncelées au Champ-de-Mars, dans les galeries de l'Histoire du Travail en France comme à l'étranger, et où nous n'avons fait qu'effleurer du doigt les enseignements que les industriels de nos jours pouvaient tirer de leur examen et de leur étude, rendons un nouvel et sincère hommage aux efforts faits par les Commissions étrangères pour représenter dignement les arts et les industries de leurs pays pendant les siècles qui nous ont précédés, et au zèle avec lequel elles ont bien voulu concourir à l'œuvre commune.

Ces efforts n'ont pas été vains, et le succès obtenu a dépassé, nous devons l'avouer, les espérances de la Commission française. Nous pensons donc que les gouvernements et les collectionneurs de tous pays ne regretteront pas de s'y être associés et d'avoir contribué, chacun pour sa part, à assurer la réussite de l'exposition de l'Histoire du Travail, de cette exposition que, dans une de ses récentes études sur le palais du Champ-de-Mars, le journal anglais le Times, qu'on ne peut, en pareil cas surtout, accuser de partialité, déclarait être the triumph of the universal Exhibition,

éloge bien pompeux, sans doute, mais que nous ne saurions répudier, puisqu'il revient de droit et pour une large part à la Commission impériale, à laquelle en appartient l'idée première, et qui a largement pourvu à tous les moyens d'action nécessaires pour nous permettre d'en assurer la complète exécution.



1 Gazette des Beaux-Arts, 1^{er} septembre 1867

2 Gazette des Beaux-Arts, t. XXIII.

*Exposition universelle de 1867 à Paris.
Commission de l'histoire du travail. Rapport de
M. E. du Sommerard,...*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6481174b>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état

du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr